L O U G A 2 0 1 4

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga

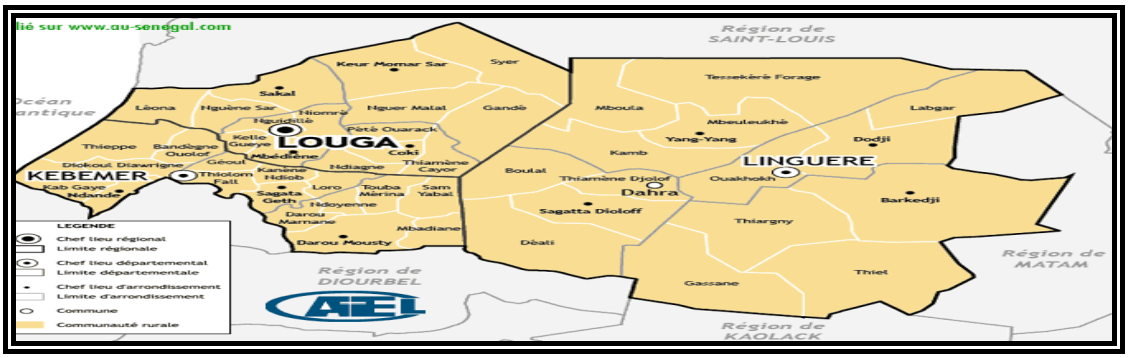

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2014

Juillet 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Président du Comité de Lecture et de Validation	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Alioune CISSE
Chargé d'Etude	Ibrahima THIAM
Agent d'Appui	Waly NDIAYE

COMITE DE LECTURE	
Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Saliou MBENGUE	OPCV
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Bintou DIACK LY	DSECN
Momath CISSE	CGP
Awa CISSOKHO FAYE	DSDS
Ramlatou DIALLO	DSECN
Oumar DIOP	DMIS
Ndeye Aida FAYE TALL	DSDS
Ndeye Binta DIEME COLY	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS 12
AVANT PROPOS 14
CHAPITRE 0 : PRESENTATION GENERALE DE LA REGION 16
0.1 Situation géographique 16
0.2 Organisation administrative 16
0.3 Caractéristiques physiques et potentialités naturelles 16
0.4 Aspects économiques 17
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE 20
INTRODUCTION 20
I.1 : EFFECTIF DE LA POPULATION ET REPARTITION SPACIALE 20
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE 21
I.3. RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGES 23
1.4 REPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGE 24
CONCLUSION 25
CHAPITRE II : EDUCATION 26
INTRODUCTION 26
II.1. LA PETITE ENFANCE 26
II.1.1. Les infrastructures 26
II.1.2. Le personnel 28
II.1.3. Les effectifs 32
II.1.4. Intensité de la préscolarisation 35
II.2. L'ELEMENTAIRE 36
II.2.1. Introduction 36
II.2.2.Les infrastructures 36
II.2.3. Le personnel 38
II.2.4. Les effectifs 41
II.2.5. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 43
II.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 47
II.3.1. La transition 47
II.3.2. Les infrastructures 48
II.3.3. Le personnel 50
II.3.4. Les effectifs 55
II.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 59
II.4.L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 62
II.4.1. Introduction 62
II.4.2. Les infrastructures 63
II.4.3. Le personnel 63
II.4.4. Les effectifs 64
II.4.5. Performances de l'ETFP 66
CONCLUSION 66
CHAPITRE III : COMMERCE ET ARTISANAT 67
INTRODUCTION 67
III.1. SITUATION DES MARCHES 67
III.2. LES CONTROLES DANS LE MARCHE 70
III.3. L'ARTISANAT 74
CONCLUSION 75

CHAPITRE IV: RESSOURCES NATURELLES 76
INTRODUCTION 76
IV.1. LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 76
IV.1.1. Les services techniques 76
IV.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 78
IV.2.1. Présentation du domaine forestier régional 78
IV.3. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE 78
IV.3.1. Lutte préventive 79
IV.3.2. Lutte active 81
IV.4. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 82
IV.4.1. Production de plants 82
IV.4.2. Plantations réalisées 84
IV.5. EXPLOITATIONS FORESTIERES 85
IV.6. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE 87
IV.6.1. Potentiel faunique 87
IV.6.2. Résultats des campagnes de chasse 87
CONCLUSION 88
CHAPITRE V : ENVIRONNEMENT 89
INTRODUCTION 89
V.1. EVOLUTION DES ICPE 89
V.2. LES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL 90
CONCLUSION 91
CHAPITRE VI : EAU ET ASSAINISSEMENT 92
INTRODUCTION 92
VI. 1. L'HYDRAULIQUE EN MILIEU URBAIN 93
VI.1.1 La production de l'eau 93
VI.1.2. La tarification 95
VI.1.3. Les utilisateurs 96
VI.2 : HYDRAULIQUE RURALEVI.2.1 : Infrastructures et accès à l'eau 97
VI.2.2 : Les infrastructures hydrauliques rurales 98
VI.2.3 : L'accès à l'eau en milieu rural 99
VI.3 : L'ASSAINISSEMENT 100
CONCLUSION 101
CHAPITRE VII : POSTE, BANQUE ET SFD 102
INTRODUCTION 102
VII.1. COUVERTURE 102
VII.2. MANDATS EMIS 103
VII.3.MANDATS PAYES 105
VII.4. ORIGINE ET DESTINATION DES MANDATS 107
VII.5. TRAFIC POSTAL 109
CONCLUSION 110
CHIPITRE VIII : EMPLOI ET TRAVAIL 111
INTRODUCTION 111
VIII.1. LA FORCE DE TRAVAIL 111
VIII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE 112
VIII.2.1.Ouverture et fermeture d'entreprises 112
VIII.2.2. Les contrats de travail 114
CONCLUSION 114
CHAPITRE IX: JUSTICE 115
INTRODUCTION 115

IX.1. SITUATION CARCERALE 115
IX.1.1. La population carcérale 115
IX.1.2. Les écroués 115
IX.1.3. Les détenus 116
IX.1.4. Les sorties 119
CHAPITRE X : JEUNESSE ET SPORTS 121
INTRODUCTION 121
X.1. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES 121
X.2. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES 123
CONCLUSION 124
CHAPITRE XI: ASSISTANCE 125
INTRODUCTION 125
XI.1. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE LA DGAS 125
XI.2. PROGRAMME D'APPUI ET DE PROMOTION DES AINES (PAPA) 125
XI.3. PROGRAMME PED 128
XI.4. PROGRAMME NATIONAL DE REHABILITATION A BASE COMMUNAUTAIRE (RBC) 131
XI.4. LA CMU 135
XI.5. LE PNBSF 135
CONCLUSION 137
CHAPITRE XII PECHE 138
INTRODUCTION 138
XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES 138
XII.1.1. Les services techniques 138
XII.1.2.Les autres intervenants 139
XII.2. LA PECHE ARTISANALE 140
XII.2.1. Les sites et l'armement de pêche 140
XII.2.2. La production 140
XII.2.3 Les mises à terre 140
XII.2.4. Les mises à terre de la pêche maritime par groupe d'espèces 141
XII.3. LA VENTILATION DE LA PRODUCTION 141
XII.4. LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE ARTISANALE 142
XII.5. DISTRIBUTION DES PRODUITS TRANSFORMES SELON LA DESTINATION FINALE 143
CONCLUSION 144
CHAPITRE XIII – AGRICULTURE 145
INTRODUCTION 145
XIII.1. LES MENAGES AGRICOLES 146
XIII.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 147
XIII.2.1. La mise en place des semences 147
XIII.2.2. La mise en place des engrais 147
XIII.2.3.La mise en place des produits phytosanitaires 148
XIII.2.4 La mise en place des matériels et équipements agricoles 149
XIII.3. LES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ETAT 150
XIII.4. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 151
XIII.4.1 : Les cultures vivrières 151
XIII.5. LES AUTRES SPECULATIONS 154
XIII.5.1. Superficies emblavées 154
XIII.5.2.Les productions 155
CONCLUSION 156
CHAPITRE XIV – SANTE 157
INTRODUCTION 157

XIV.1 : INFRASTRUCTURES DE SANTE 157
XIV.2 : LE PERSONNEL DE SANTE 160
XIV.3 : FINANCEMENT 162
XIV.4 : SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT 163
XIV.5: LES CONSULTATIONS PRENATALES 163
XIV.6 : LES CONSULTATIONS POSNATALES 164
XIV.7: LES ACCOUCHEMENTS EN 2014 166
XIV.8: ACCOUCHEMENTS PAR CESARIENNE 167
XIV.9 : COMPLICATIONS OBSTETRICALES 168
XIV.10 : PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES MALADIES 169
XIV.10.1 : Paludisme 169
XIV.10.2 : Tuberculose 170
XIV.10.3 : Lutte contre le VIH Sida 171
CONCLUSION 173
CHAPITRE XV - ELEVAGE 174
INTRODUCTION 174
XV.1 : LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 175
XV.1.1 : Le cheptel 175
XV.1.2 : La volaille 177
XV.2 : LES ABATTAGES CONTROLES 178
CONCLUSION 179

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Effectif de la Population 21
Tableau 1. 2 : Répartition de la population de la région selon le sexe et le groupe d'âges 22
Tableau 1. 3 : Répartition de la population par grands groupes d'âge 24
Tableau 1. 4 : Répartition des femmes en âge de procréer par groupe d'âge 25

Tableau 2. 1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 26
Tableau 2. 2: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 28
Tableau 2. 3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 29
Tableau 2. 4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 30
Tableau 2. 5 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative 31
Tableau 2. 6: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 33
Tableau 2. 7 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 34
Tableau 2. 8: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 36
Tableau 2. 9 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 37
Tableau 2. 10 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative 37
Tableau 2. 11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 38
Tableau 2. 12 : Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative 39
Tableau 2. 13: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 40
Tableau 2. 14: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 42
Tableau 2. 15: Evolution du ratio élève/enseignant et élève/classe, par circonscription administrative .. 43
Tableau 2. 16: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative . 43
Tableau 2. 17 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative 44
Tableau 2. 18 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 45
Tableau 2. 19 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative 46
Tableau 2. 20 : Evolution du taux de transition CM2/6ème selon le sexe, par circonscription administrative 47
Tableau 2. 21 : Evolution du taux de transition 3ème/2nde selon le sexe, par circonscription administrative 48
Tableau 2. 22 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 49
Tableau 2. 23 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative 51
Tableau 2. 24 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative 53

Tableau 2. 25 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 56
Tableau 2. 26 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative 58
Tableau 2. 27 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative 59
Tableau 2. 28 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 61
Tableau 2. 29 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative 62
Tableau 2. 30 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative 63
Tableau 2. 31 : Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative 64
Tableau 2. 32 : Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative 65
Tableau 2. 33 : Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme 66

Tableau 3. 1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative 68
Tableau 3. 2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative. 69
Tableau 3. 3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 70
Tableau 3. 4 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure 71
Tableau 3. 5 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé par trimestre 72
Tableau 3. 6 : Evolution des recettes recouvrées 73
Tableau 3. 7 : Evolution du nombre de villages artisanaux par circonscription 74
Tableau 3. 8 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative 75

Tableau 4. 1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 76
Tableau 4. 2 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 78
Tableau 4. 3 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 79
Tableau 4. 4 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative 80
Tableau 4. 5 : Situation et évolution des pare-feux par circonscription administrative 81
Tableau 4. 6: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative 82
Tableau 4. 7 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative 83
Tableau 4. 8 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative 84
Tableau 4. 9 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative 85
Tableau 4. 10 :Répartition des recettes forestières selon la nature du produit en 2014 86
Tableau 4. 11 : Répartition des recettes forestières selon la désignation en 2014. 86
Tableau 4. 12 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative 87
Tableau 4. 13 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative ... 88

Tableau 5. 1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe 90
Tableau 5. 2: Évolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 90

Tableau 6. 1 : La production d'eau de la région de Louga en 2014 93

Tableau 6. 2 : Répartition des travaux effectués pour améliorer l'approvisionnement en eau potable.... 94
Tableau 6. 3 : Tarification des abonnés maraîchers..... 95
Tableau 6. 4 : Tarification des abonnés domestiques à l'eau..... 96
Tableau 6. 5 : Répartition des abonnés à l'eau potable dans la région de Louga selon le département. 96
Tableau 6. 6 : Répartition des consommateurs en eau potable dans la région de Louga selon le département..... 97
Tableau 6. 7 : Répartition du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon la circonscription administrative..... 98
Tableau 6. 8 : Evolution des taux d'accès l'eau en milieu rural dans la région de Louga par circonscription administrative..... 99
Tableau 6. 9:Taux d'accès à l'assainissement rural par département..... 100

Tableau 7. 1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative..... 103
Tableau 7. 2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative..... 104
Tableau 7. 3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative..... 106
Tableau 7. 4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative..... 108
Tableau 7. 5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative..... 110

Tableau 8. 1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative..... 112
Tableau 8. 2:Etablissements ouverts en 2014..... 112
Tableau 8. 3: Emplois générés par les établissements ouverts en 2014..... 113
Tableau 8. 4:Etablissements fermés en 2014..... 113
Tableau 8. 5 : Emplois perdus suite fermeture d'établissements..... 113
Tableau 8. 6 : Répartition des contrats de travail selon le type et le sexe..... 114

Tableau 9. 1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative..... 116
Tableau 9. 2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014..... 117
Tableau 9. 3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe..... 118
Tableau 9. 4 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 119

Tableau 10. 1 : Répartition des Infrastructures sportives..... 122
Tableau 10. 2 : Evolution du nombre de stades selon le statut par circonscription administrative..... 122
Tableau 10. 3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région..... 123

Tableau 11. 1 : Liste des projets PAPA (projet d'appui à la promotion des ainés) 2014..... 128

Tableau 12. 1 : Répartition de l'effectif des Groupes socio- professionnels de la pêche maritime en 2014..... 139
Tableau 12. 2 : Répartition du tonnage des mises à terre et valeur commerciale..... 141
Tableau 12. 3 : Répartition des mises à terre par groupe d'espèces..... 141
Tableau 12. 4 : Ventilation de la production de la pêche artisanale..... 142
Tableau 12. 5 : Répartition des produits transformés selon le type et la Localité en 2014..... 142
Tableau 12. 6 : Répartition des produits transformés selon la destination finale en 2014..... 143

Tableau 13. 1 : Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence..... 146
Tableau 13. 2 : Situation des réceptions et cessions des semences en 2014..... 147
Tableau 13. 3 : Situation des réceptions et cessions des engrais en 2014..... 148

Tableau 13. 4 : Situation de mise en place des produits phytosanitaires..... 149
Tableau 13. 5 : Situation de réception et de cession du matériel agricole..... 149
Tableau 13. 6 : Situation des subventions sur les intrants agricoles en 2014..... 150
Tableau 13. 7 :des subventions sur le matériel agricole..... 151
Tableau 13. 8 : Superficie emblavée en céréale en 2014..... 152
Tableau 13. 9 : Production de céréales en 2014..... 153
Tableau 13. 10 : Superficie en hectares selon la spéculation..... 154
Tableau 13. 11 : Production des autres spéculations selon le département en 2014..... 156

Tableau 14. 1 : Infrastructures sanitaires de la région de Louga en 2014 selon le district..... 158
Tableau 14. 2 : Infrastructures sanitaires de la région de Louga en 2014 selon le Département..... 159
Tableau 14. 3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2014..... 159
Tableau 14. 4 : Répartition du personnel par catégorie et par niveau opérationnel en 2014..... 161
Tableau 14. 5 : Exécution financière des différents centres de responsabilité de la région selon la source de financement en 2014..... 162
Tableau 14. 6 : Proportion (en %) de femmes ayant effectué leurs Consultations prénatales en 2014 selon le district sanitaire..... 163
Tableau 14. 7 : Proportion de femmes ayant effectuées leurs Consultations postnatales selon le district sanitaire en 2014..... 165
Tableau 14. 8 : Répartition des accouchements selon le district sanitaire en 2014..... 166
Tableau 14. 9: Répartition des accouchements selon le district sanitaire en 2014 (en %)..... 167
Tableau 14. 10 : Nombre césariennes selon la structure de santé en 2014..... 167
Tableau 14. 11 : Répartition des complications obstétricales dans les structures de santé en 2014... 168
Tableau 14. 12 : Répartition des complications obstétricales dans les structures de santé en 2014..... 169
Tableau 14. 13: Distribution de MILDA en 2014..... 170
Tableau 14. 14 : Résultats PEC tuberculose..... 170
Tableau 14. 15 :Répartition des tests au VIH Sida par district en 2014..... 171
Tableau 14. 16: Prévalence du VIH suivant le district sanitaire en 2014..... 172
Tableau 14. 17: Traitement des PVVIH selon le district sanitaire en 2014..... 172

Tableau 15. 1 : Répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce par département..... 175
Tableau 15. 2 : Répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce par département (en pourcentage) 176
Tableau 15. 3: Répartition des effectifs de la volaille par département..... 178
Tableau 15. 4: abattages contrôlés selon les espèces..... 178

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. 1 : Pyramide des âges 22
Graphique 1. 2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Louga en 2014 .. 24

Graphique 2. 1: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative 32
Graphique 2. 2 : Répartition des élèves selon le genre 34
Graphique 2. 3: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 41
Graphique 2. 4: Pourcentage des enseignants du 1er cycle selon le diplôme académique 54
Graphique 2. 5: Pourcentage des enseignants du 2nd cycle selon le diplôme académique 54
Graphique 2. 6: Pourcentage des enseignants du 1er et 2nd cycle selon le diplôme académique 55
Graphique 2. 7: Répartition des élèves selon la série 57

Graphique 6. 1 : Répartition des abonnés à l'eau potable dans la région de Louga selon le département 96
Graphique 6. 2 : Accès à l'eau potable en milieu rural par département 99
Graphique 6. 3: Accès à l'assainissement rural selon le département 101

Graphique 7. 1 : Mandats émis en 2014 suivant la structure de transfert et le département 105
Graphique 7. 2 : Mandats payés en 2014 suivant la structure de transfert et par Département 107
Graphique 7. 3 : Mandats payés par département suivant la provenance en 2014 109
Graphique 7. 4 : Mandats émis par département suivant la destination en 2014 109

Graphique 9. 2 : Répartition des infractions commises selon la nature en 2014 119
Graphique 9. 3 : Répartition des sorties de prison selon le motif en 2014 120

Graphique 10. 1 : Répartition des Infrastructures sportives 122

Graphique 13. 1 : Subvention de semences par département en 2014 150
Graphique 13. 2 : Subvention engrais selon le département en 2014 151
Graphique 13. 3: Distribution des emblavures pour les céréales selon la spéculation 152
Graphique 13. 4 : Production céréalière par spéculation en 2013 et 2014 153
Graphique 13. 5 : Superficies emblavées en 2013 et 2014 pour les autres spéculations 155

Graphique 14. 1 : Répartition du personnel soignant de santé en 2014 160
Graphique 14. 2 : Financement de la santé selon la source en 2014 162
Graphique 14. 3 : Consultations prénatales par structure sanitaire en 2014 164
Graphique 14. 4: Pourcentage de femme ayant effectué des consultations postnatales 165
Graphique 14. 5 : Répartition des complications obstétricales selon le type en 2014 169
Graphique 14. 6 : Personnes vivant avec le VIH suivies 173

Graphique 15. 1 : Répartition du cheptel régional selon l'espèce 176
Graphique 15. 2: Répartition du bétail par espèce selon le département 177
Graphique 15. 3 : Abattages contrôlés en 2014 selon l'espèce et le poids 179

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO : Association Education en Milieu Ouvert

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AG.HYG : Agent d'Hygiène

AUX.HYG : Auxiliaire d'Hygiène

BAD-AEPA : Banque Africaine de Développement-Adduction Eau Potable Assainissement

BAC : Baccalauréat

BFEM: Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

BTP: Bâtiments et Travaux Publics

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CEAP : Certificat Elémentaire d'Aptitude Professionnelle

CI : Cours d'Initiation

CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

CRETF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

CDD: Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CM : Chef de Ménage

CMU : Couverture Maladie Universelle.

CPC : Consultation Primaire Curative

CPN : Consultation Pré Natale

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

ENTES : Enquête Nationale sur le Travail des Enfants au Sénégal

EDS : Enquête Démographique et de Santé

ESPS : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

ERP : Etablissement Recevant du Public

IRA : Infections Respiratoires Aigues

IA : Inspection d'Académie

IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAPEL : Projet d'Appui à l'Elevage

PNBSF : Programme National de Bourse de Sécurité Familiale.

PRS : Programme Régional Solaire

PEPAM : Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire

PIB : Produit Intérieur Brut

RM : Région Médicale

SDE : Sénégalaise Des Eaux

S/OFF HYG: Sous-officier d'Hygiène

SRSD: Service Régional de la Statistique et la Démographie

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Il est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir :

(i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique ;
(ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ;
(iii) mener des études et recherches sectorielles, macroéconomiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
(iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ;
(v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2014 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'Agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C’est dans cette dynamique de création de «valeur ajoutée» que s’inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l’estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l’analyse des statistiques d’Etat Civil ainsi que l’analyse de l’évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l’ont précédée, essaie d’embrasser la quasi-totalité des secteurs de l’activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l’information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d’activités au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l’expression de nos vifs remerciements pour la collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d’améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CHAPITRE 0 : PRESENTATION GENERALE DE LA REGION

0.1 Situation géographique

Située entre la latitude 14°70 et 16°10 nord et la longitude 14°27 et 16°50 ouest, la région de Louga avec une superficie de 24847 km² est classée au troisième rang derrière les régions de Tambacounda (59602 km ²) et de Matam (29424 km2).

La région de Louga, frontalière avec cinq autres régions, bénéficie d'une façade maritime d'environ 50 kilomètres. Elle est limitée par les régions de :

- ✓ Saint-Louis au nord ;
- ✓ Diourbel et Kaffrine au sud ;
- ✓ Matam à l'est ;
- ✓ Thiès

0.2 Organisation administrative

La région administrative de Louga est née en 1976 de l'ancienne région de Diourbel. Elle est scindée en trois départements (Kébémer Linguère et Louga) et 55 communes.

0.3 Caractéristiques physiques et potentialités naturelles

La régionprésente un relief plat avec quelques formations dunaires surtout à l'Est. Elle se caractérise par son agriculture extensive et son élevage qui se meuvent dans un écosystème de plus en plus dégradé. Par suite d'une combinaison des intempéries naturelles et des activités anthropiques sur le milieu, celui-ci connaît une dégradation assez profonde**.**

En effet, depuis plus de deux décennies, la région de Louga reçoit de faibles précipitations variant entre 200 et 500 mm avec une répartition dans le temps et dans l'espace rarement uniforme. Cela a contribué à l'apparition de zones écologiquement homogènes :

- ✓ Dans le vieux bassin arachidier, on rencontre des sols ferrugineux tropicaux lessivés et dégradés en surface à cause des cultures sous pluies intenses et sans

jachère. La couverture végétale est devenue un élément très rare et les dunes de sables se reconstituent au gré des vents assez forts pendant une bonne période de l'année.

- ✓ Au niveau de la zone des Niayes notamment à l'Ouest des arrondissements de Ndande et Sakal et dans les terroirs semi-arides de KeurMomarSarr, la situation parait moins désastreuse**.** Au niveau desNiayes, la proximité de la nappe phréatique et l'influence constante des alizés maritimes généralement humides adoucissent le milieu. Toutefois, l'ensevelissement des cuvettes à vocation maraîchère par du sable et le renforcement du peuplement humain au détriment des zones arides pourraient constituer une menace sérieuse à l'équilibre de certains sous-espaces présentant un micro climat particulier.
- ✓ La zone Sylvopastorale, mieux arrosée que les parties Ouest et Nord de la région, reste remarquablement aride et à la proie des feux de brousse pendant la saison sèche en raison de l'influence quasi-permanente de l'harmattan. L'élevage y est l'activité principale.

0.4 Aspects économiques

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques. Mais Louga est aussi une région de longue tradition culturelle.

C'est une région à économie très fluctuante qui vacille selon les performances ou contreperformance des activités rurales, qui, malgré la dégradation constante de l'environnement, arrivent à réaliser certains résultats intéressants. En effet, du fait de la GOANA, la production céréalière a connu une augmentation assez considérable.

Mais la régression de la qualité des sols, l'insuffisance, la vétusté du matériel agricole et les aléas climatiques influent beaucoup sur les rendements des cultures pluviales dont l'avenir incertain constitue un facteur de promotion du maraîchage qui se développe au niveau des cuvettes des Niayes, des terroirs de KeurMomarSarr et autour des forages.

L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de la région en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvopastorale. Il occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. Il est de type extensif et transhumant avec la disponibilité de parcours naturels et l'existence de forages pastoraux. Grâce à l'importance des zones de pâturage (21 000 km^2), à l'expérience longtemps acquise par les éleveurs et la présence d'unités pastorales mise en place par le PAPEL, la région de Louga constitue véritablement une zone d'élevage.

Le secteur secondaire est encore à la traîne, avec en bandoulière la fermeture d'unités industrielles est caractérisé par des difficultés structurelles, même si par ailleurs l'artisanat jouit d'une bonne réputation dans le domaine de la menuiserie, la tapisserie, la confection de chaussures, d'objets d'art et d'instruments de musique et la poterie.

Le commerce en général connaît un essor certain notamment au niveau du secteur informel très dynamique. Le dynamisme de ce secteur n'est malheureusement pas perceptible au niveau de l'économie sénégalaise du fait de l'absence de comptabilité des différents acteurs qui s'y déploient. D'autres activités de services nées des nouvellestechnologies et du transport (cyber café, services de bureautique, mototaxis) émergent et occupent une bonne partie des jeunes.

Sur le plan social, selon les résultats de l'enquête village de 2009, l'indice global (ou indice composite) d'accès aux services sociaux de base en zone rurale est estimé à 350 dans la région de Louga, ce qui la classe au dixième rang national, même si, par ailleurs, il ya eu un accroissement substantiel de l'indice entre 2000 et 2009, soit 80,4%. Le taux d'accessibilité aux services sociaux de base est 70%, c'est-à-dire que 70% de la population rurale de la région a accès aux services sociaux de base.

L'analyse suivant le département laisse apparaître des disparités criardes en défaveur de Linguère notamment où l'indice global est estimé à 150 contre 400 pour Louga et Kébémer. Donc, 30% seulement des populations rurales du département de Linguère ont accès aux services sociaux de base alors que les proportions sont de 80% pour Louga et Kébémer.

Les communautés rurales dont l'indice d'accès aux services de base est en dessous de 250 sont considérées comme pauvres c'est-à-dire que moins de 50% a accès aux services de base. Les communautés les plus pauvres, en termes d'accès aux services de base, sont concentrées dans la région de Louga pour près de 21% (13 sur 62) et 25 % des communautés rurales en situation de précarité (situées sur la ligne de pauvreté) sont de la région de Louga.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

La connaissance et la maîtrise de la composante population est d'une importance capitale dans le processus de développement économique et social. En effet, « l'homme est au début et à la fin du développement ». Le XXIème siècle est marqué par d'importantes mutations démographiques presque partout dans le monde, d'une manière générale, et en particulier au Sénégal. On note certes une baisse de la fécondité au cours des dernières années, tendance confortée par les différentes EDS depuis 1986. Cependant malgré cette baisse, le potentiel d'accroissement démographique demeure important, conséquence de l'extrême jeunesse de la population.

Dans le présent chapitre nous nous proposons d'étudier les modifications intervenues dans le volume et la structure de la population de la région de Louga entre autres. Les données utilisées dans ce chapitre sont des projections à partir des données issues du dernier recensement. Il s'agit du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (**RGPHAE**) qui est le quatrième du genre avec la particularité de combiner, pour la première fois, les volets population, habitat, agriculture et élevage.

I.1 : EFFECTIF DE LA POPULATION ET REPARTITION SPACIALE

Les projections de 2014 à partir des données du RGPHAE donne une population de 13 926 253 habitants pour l'ensemble du Sénégal dont 6 941 357 hommes et 6 961 847 femmes d'où un rapport de masculinité qui avoisine les 100(99,7 hommes pour 100 femmes). Concernant la région de Louga, il s'agit de 898 732 Habitant en 2014 dont 446127 hommes et 452 605 femmes. Le rapport de masculinité au niveau de la région de Louga est un peu en dessous du niveau national. Il est de 98,5 c'est-à-dire dans la région de Louga, il faut dénombrer en 2014 un peu plus de 98 hommes pour 100 femmes. Il faut noter que la région de Louga ne représente que 6,45% du Sénégal en

termes de population. Cette part est pratiquement la même pour les hommes que pour les femmes. Pour les premiers il s'agit de 6,43% et pour les secondes 6,5%.

Tableau 1. 1: Effectif de la Population

Sexe	Masculin	Féminin	Ensemble
Louga	**446 127**	**452 605**	**898 732**
Sénégal	6 941 357	6 961 847	13 926 253
Part de la région de Louga	6,43	6,50	6,45

Source : ANSD

I.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

Une étude de la population d'une localité donnée, repose essentiellement sur la structure par âge et par sexe. Ces types de données sont importants car elles sont à la base de calculs de nombreux indicateurs démographiques. Le graphique permettant de mieux appréhender cette structure est la pyramide des âges. Une analyse fine de cette pyramide, combinée avec le rapport de masculinité permet d'en savoir plus sur la composition de la population par âge et par sexe. Le
graphique1. 1 montre que la population de Louga, à l'instar de celle des autres régions du pays, est extrêmement jeune, En effet, la base très élargie et le sommet fortement rétréci de sa pyramide des âges, sont caractéristiques de la jeunesse des populations des pays en développement d'une manière générale.

La jeunesse de la population peut être expliquée par une forte natalité et une baisse de la mortalité infantile mais aussi par une espérance de vie très faible qui est située à 65 ans au Sénégal et à 66 ans dans la région de Louga selon les projections de 2014. Alors, la proportion d'enfants à charge dans la population (rapport population de moins de 15 ans sur la population des 15-59 ans) qui mesure l'incidence socioéconomique est évaluée pour la région de Louga à 85,5%. Le coefficient de dépendance économique (la proportion des moins de 15 ans et des plus de 60 ans sur la population active de 15 à 59 ans) indique également l'importance de la population à charge qui est de l'ordre de 97,4 % en 2014. Ces taux de dépendance très élevés induisent des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi. Cependant, cette population jeune pourrait être un atout pour le développement de la région dans la mesure où elle est bien formée et qualifiée.

Graphique 1. 1: **Pyramide des âges**

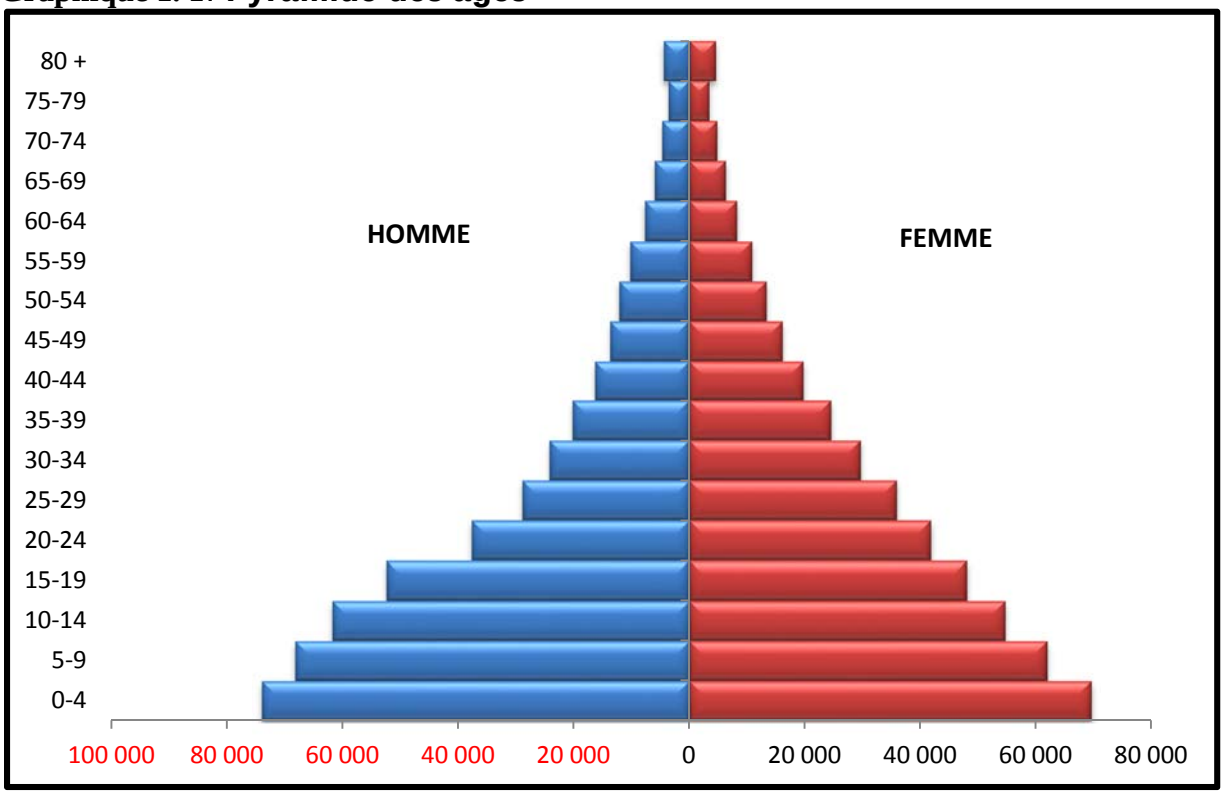

Source : ANSD

Le constat sur la pyramide des âges peut être mieux appréhendé grâce au tableau suivant en l'occurrence la Répartition de la population de la région selon le sexe et le groupe d'âge. Par cette analyse, on peut montrer que la population de Louga est région de Louga est relativement jeunes. En effet, 81,51% de la population a moins de 40 ans et sur cette population les moins de 30 ans eux représentent 70,56%. Cette répartition est valable pour les hommes et pour les femmes.

Tableau 1. 2: Répartition de la population de la région selon le sexe et le groupe d'âges

AGE	HOMME	FEMME	Ensemble	Poids du groupe d'âge
0-4	73916	69457	143373	15,95
5-9	68154	61852	130006	14,47
10-14	61735	54583	116318	12,94
15-19	52344	47955	100299	11,16
20-24	37688	41732	79420	8,84
25-29	28917	35815	64732	7,20
30-34	24184	29582	53766	5,98
35-39	20181	24502	44683	4,97
40-44	16320	19692	36012	4,01

AGE	HOMME	FEMME	Ensemble	Poids du groupe d'âge
45-49	13666	16090	29756	3,31
50-54	12170	13325	25495	2,84
55-59	10286	10824	21110	2,35
60-64	7746	8214	15960	1,78
65-69	5995	6285	12280	1,37
70-74	4696	4761	9457	1,05
75-79	3591	3397	6988	0,78
80 +	4538	4539	9077	1,01
Total	446127	452605	898732	100,00

Source : ANSD

I.3. RAPPORT DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGES

Le rapport de masculinité qui mesure le nombre d'hommes pour cent(100) femmes pour une population donnée ou pour une tranche d'âge déterminée s'élève globalement à 99 pour la région de Louga en 2014 avec des disparités suivant les différentes tranches d'âges. Pour la population des moins de 20 ans, on constate une prédominance des effectifs du sexe masculin avec des Rapports de Masculinité de 106, 110, 113 et 109 (respectivement pour les groupes 0-4 ans, 5-9 ans ,10-14 ans et 15- 19 ans). Cette situation peut être un phénomène apparent lié à des erreurs de déclaration d'âge ou d'omissions plus marquées chez les femmes ou tout simplement un phénomène réel qu'expliquerait une surmortalité féminine dans les groupes concernés. Aussi, aux âges compris entre 20 et 74ans, le déficit d'hommes pourrait être lié à la surmortalité ou aux phénomènes migratoires qui concerneraient principalement cette catégorie de la population. De même aux âges élevés (60 ans et plus), le déficit d'hommes (RM global de 98 hommes pour 100 femmes) pourrait être lié à plusieurs facteurs à comme les omissions, les erreurs de déclaration ou à la surmortalité masculine.

Graphique 1. 2: Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Louga en 2014

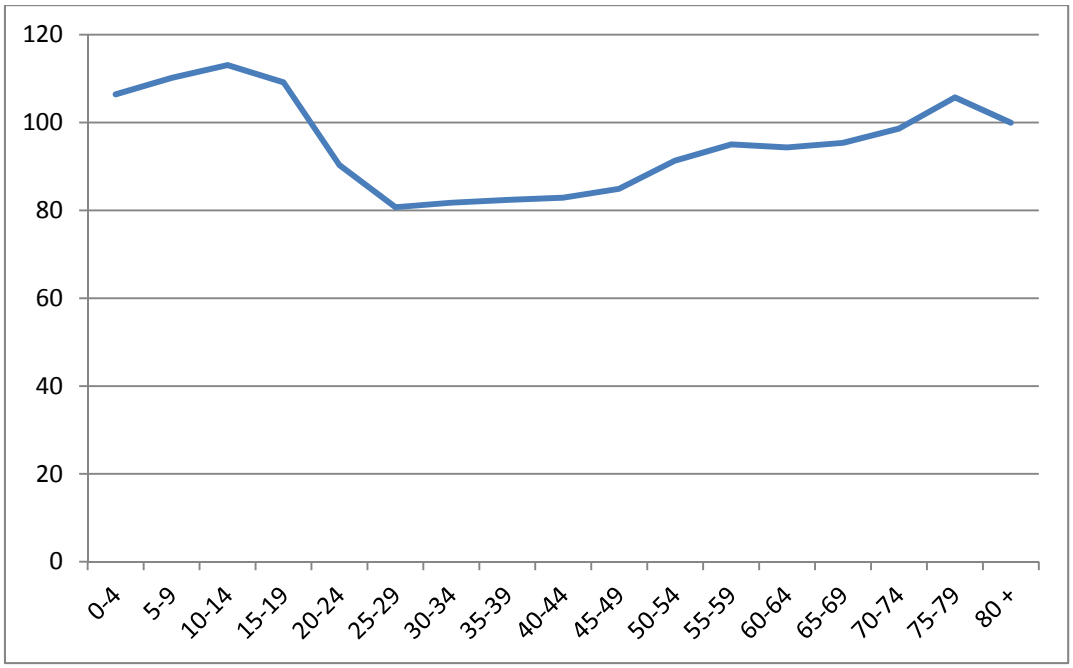

Source : ANSD

1.4 REPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGE

La structure de la population par grand groupe d'âge laisse apparaitre une population importante du groupe 15-34 ans qui représente 33,18% de la population totale. Ceci met en évidence une importante population potentiellement active. L'allure de la pyramide des âges confirme la jeunesse de la population régionale : les moins de 20 ans concentrent plus de la moitié de la population soit près de 54,52%. Près de deux Lougatois sur cinq (39,5%) ont un âge compris entre 20 et 59 ans. La population des 60 ans et plus ne constitue que 5,98% de l'effectif total de la région.

Tableau 1. 3: Répartition de la population par grands groupes d'âge

Groupe d'âge	Population	Part(%)
Moins de 20 ans	489996	54,52
15-34 ans	298217	33,18
20-59 ans	354974	39,50
15-59 ans	455273	50,66
60 ans et +	53762	5,98
Population Régionale	898732	

Source : ANSD

De cette étude, une place sera nécessairement laissée aux femmes en âges de procréer. Celles-ci sont la base du renouvellement de la population. Ainsi le tableau suivant donne la répartition des femmes en âge de procréer par groupe d'âge. Il ressort de ce tableau que les femmes en âge de reproduction constituent 47,5% de la population féminine de la région. Selon le groupe d'âge des FAR, on constate une plus forte concentration des effectifs au niveau des 15-19 ans. Elles sont au nombre de 47955 femmes et représentent 10,6% de la population féminine totale. Il s'en suit le groupe 20-24 ans qui est de 41 732 femmes et représente 9,22%. Il faut signaler que le nombre de femmes en âge de procréer diminue avec l'âge. Ce qui témoigne la jeunesse des femmes en âge de procréer dans la région de Louga.

Tableau 1. 4: Répartition des femmes en âge de procréer par groupe d'âge

AGE	FEMME	Part(%)
15-19	47955	10,60
20-24	41732	9,22
25-29	35815	7,91
30-34	29582	6,54
35-39	24502	5,41
40-44	19692	4,35
45-49	16090	3,55
Population totale féminine	452605	47,58

Source : ANSD

CONCLUSION

La population de la région de Louga demeure encore jeune et sa croissance n'a pas connu de ralentissement durant les dernières périodes intercensitaires contrairement à la moyenne nationale restée constante. La distribution de la population de la région de Louga selon le sexe révèle toujours une prédominance numérique des femmes et on enregistre un rapport global de masculinité égal à 96. La répartition spatiale de la population laisse apparaître encore des disparités persistantes entre les différents départements mais encore entre le milieu rural et les centres urbains.

CHAPITRE II : EDUCATION

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1980 le Sénégal s'est engagé dans de vastes chantiers de réforme du système éducatif national au double plan quantitatif et qualitatif conformément aux conclusions des Etats Généraux de l'Education et de la Formation. C'est dire que le secteur de l'Education demeure une priorité pour le gouvernement du Sénégal qui lui consacre une part importante du budget national et avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers. Ces dernières années, le système est confronté à des perturbations qui n'épargnent aucun ordre d'enseignement du fait notamment de la récurrence des grèves des enseignants mais aussi des élèves avec des conséquences incommensurables. Dans ce présent chapitre, il est question de traiter quantitativement l'éducation régionale de la petite enfance aux formations professionnelles.

II.1. LA PETITE ENFANCE

II.1.1. Les infrastructures

L'éducation au niveau de la petite enfance a toujours intéressé la région de Louga et pour celle-ci, des infrastructures pouvant accueillir les enfants ont été mises en place. Le tableau suivant donne la répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative. L'analyse de ce tableau montre 296 établissements dans la région répartis en 237 du 3eme type, 29 privés et 30 publics.

Tableau 2. 1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

TYPE ETABLISSEMENT	STATUT	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Total général
Case Communautaire	3eme type	0	0	117	117
	Total	0	0	117	117
Case des Tout Petits	3eme type	17	17	19	53
	Public	2	0	2	4
	Total	19	17	21	57
Classe préscolaire à l'élémentaire	Public	3	4	8	15
	Total	3	4	8	15
Ecole Maternelle	3eme type	0	1		1
	Public	3	2	6	11

TYPE ETABLISSEMENT	STATUT	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Total général
	Total	3	3	6	12
	3eme type	0	0	1	1
	Privé	3	3	23	29
Garderie privée	Total	3	3	24	30
	3eme type	0	0	65	65
Garderie Communautaire	Total	0	0	65	65
	3eme type	17	18	202	237
	Privé	3	3	23	29
	Public	8	6	16	30
Total	**Total**	**28**	**27**	**241**	**296**

Source : Inspection d'académie de Louga

Ces établissements concernent entre autres la Case Communautaire, la Case des Tout Petits, la Classe Préscolaire à l'Elémentaire, l'Ecole maternelle, la Garderie Privée et la Garderie Communautaire. Les établissements d'accueil de la petite enfance les plus fréquents dans la région sont les cases communautaires avec 117 unités. Il faut noter que c'est dans le département de Louga où l'on trouve le plus d'établissements pour la petite enfance avec un nombre de 241 établissements contre 28 et 27 dans les départements de Kébémer et Linguère.

Les établissements d'accueil de la petite enfance cités précédemment ont connu une baisse 5,7% entre les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014 en passant de 314 à 296. Cette baisse est imputable au département de Louga. Dans ce dernier, ces établissements ont passé de 258 à 241 soit une variation de -6,6%. Ce nombre reste inchangé dans le département de Kébémer avec 28 établissements dans les deux années mais a connu une baisse de 3,6% dans le département de Linguère en passant de 28 à 27 établissements.

Tableau 2. 2: Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Total général
Case des Tout Petits	2012/2013	18	18	19	55
	2013/2014	19	17	21	57
	Variation en %	5,6	-5,6	10,5	3,6
Classe préscolaire à l'élémentaire	2012/2013	4	4	7	15
	2013/2014	3	4	8	15
	Variation en %	-25,0	0,0	14,3	0,0
Ecole Maternelle	2012/2013	3	3	6	12
	2013/2014	3	3	6	12
	Variation en %	0	0	0	0
Garderie privée	2012/2013	3	3	21	27
	2013/2014	3	3	24	30
	Variation en %	0,0	0,0	14,3	11,1
Garderie Communautaire	2012/2013	0	0	205	205
	2013/2014	0	0	182	182
	Variation en %	0,0	0,0	-11,2	-11,2
Total	2012/2013	**28**	**28**	**258**	314
	2013/2014	**28**	**27**	**241**	296
	Variation en %	**0,0**	**-3,6**	**-6,6**	**-5,7**

Source : Inspection d'académie de Louga

Une analyse plus poussée du tableau montre que la baisse des établissements d'accueil de la petite enfance est imputable à la Garderie Communautaire dont la valeur absolue passe 205 à 182 soit une valeur relative de -11,2%. Cette baisse est tellement importante que malgré l'augmentation des établissements des autres catégories, le nombre total des établissements a baissé. En effet, la garderie privée a connu une augmentation relative de 11,1% mais de valeur absolue, c'est de 27 à 30 de même que la case des tout-petits avec une valeur relative de 3,6% soit de 55 à 57 établissements en valeur absolue. Les catégories restantes n'ont pas évolué entre 2012/2013 et 2013/2014.

II.1.2. Le personnel

Il est important d'avoir des infrastructures de qualité pour une bonne formation de base d'une population donnée, mais le plus important c'est de les doter d'un personnel compétant permettant de mieux accompagner la petite enfance qui est l'avenir de

cette population. Ainsi, la région de Louga prend très au sérieux la formation de la petite enfance et le tableau suivant permet de l'illustrer.

Tableau 2. 3: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Statut établissement	SEXE	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Région
Communautaire	Homme	16	18	16	50
	Femme	46	58	250	354
	Total	**62**	**76**	**266**	**404**
Privé Catholique	Homme	0	1	0	1
	Femme	0	3	6	9
	Total	0	4	6	**10**
Privé franco arabe	Homme	3	2	31	36
	Femme	13	9	54	76
	Total	**16**	**11**	**85**	**112**
Privé Laïc	Homme	0	0	7	7
	Femme	0	0	20	20
	Total	0	0	27	**27**
Public classique	Homme	14	13	24	51
	Femme	29	11	55	95
	Total	**43**	**24**	**79**	**146**
Total	Homme	33	34	78	145
	Femme	88	81	385	554
	Total	**121**	**115**	**463**	**699**

Source : Inspection d'académie de Louga

Le tableau ci-dessus montre que le personnel enseignant de la petite enfance est évalué au nombre de 699 enseignants au courant de l'année scolaire 2013/2014. Il faut noter que le personnel de la petite enfance est composé à majorité des femmes dans la mesure où la région compte 699 enseignants, dont 79,25% de sexe féminin. Cette tendance est la même dans les trois départements même si le personnel le plus important est localisé dans le département de Louga qui est la capitale régionale. Les établissements qui accueillent le plus d'enseignant de la petite enfance sont les communautaires avec 404 enseignants, le privé franco-arabe avec 112 enseignants ainsi que le public classique avec 146 enseignants. Ces effectifs ont connu une baisse de 28,8% entre les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014 Celle-ci ne concerne pas

le département de Kébémer qui a enregistré une hausse de 1,7%. Par contre le nombre d'enseignent est passé de 742 à 463 dans le département de Louga soit une baisse drastique de 37,6% et de 121 à 115 dans celui de Linguère soit une baisse de 5,0%. Il faut signaler que c'est dans une seule catégorie d'établissements, à savoir les communautaires où l'on constate une baisse du nombre d'enseignants entre les deux années scolaires. Mais cette baisse est suffisante pour que l'ensemble suive la même tendance.

Tableau 2. 4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Statut établissement	Année	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Total général
	2012/2013	72	73	554	699
	2013/2014	62	76	266	404
Communautaire	Variation en %	**-13,9**	**4,1**	**-52,0**	**-42,2**
	2012/2013	0	4	2	6
	2013/2014	0	4	6	10
Privé Catholique	Variation en %	**0,0**	**0,0**	**200,0**	**66,7**
	2012/2013	15	9	85	109
	2013/2014	16	11	85	112
Privé franco arabe	Variation en %	**6,7**	**22,2**	**0,0**	**2,8**
	2012/2013	0	0	25	25
	2013/2014	0	0	27	27
Privé Laïc	Variation en %	**0,0**	**0,0**	**8,0**	**8,0**
	2012/2013	32	35	76	143
	2013/2014	43	24	79	146
Public classique	Variation en %	**34,4**	**-31,4**	**3,9**	**2,1**
	2012/2013	**119**	**121**	**742**	**982**
	2013/2014	**121**	**115**	**463**	**699**
Total général	**Variation en %**	**1,7**	**-5,0**	**-37,6**	**-28,8**

Source : Inspection d'académie de Louga

La qualité de l'éducation nationale dépend en grande partie de la compétence des enseignants qui sont dans les classes. La formation de base est d'autant plus importante que les enseignants doivent être de qualité. Dans cette partie, la compétence de l'enseignant ne peut être mesurée que par son niveau étude. Les diplômes nécessaires pour le personnel enseignant sont le SAP et le CEAP. L'analyse

du graphique 4.1 montre que sur l'ensemble des établissements da la petite enfance de la région, la plus grande partie des enseignants n'ont aucune qualification. En effet, les sans diplôme représentent 71,10% du personnel enseignant tandis que ceux qui ont le CAP et le CEAP représentent respectivement 10,59% et 18,03%. Le problème d'enseignant sans diplôme est plus accentué dans le privé et le 3ème type que dans le public. Dans le privé et le 3ème type, les sans diplômes représentent respectivement 85,23% et 81,44%. Cette tendance globale est la même que celle par département. Dans le département de Louga, sur les 463 enseignants, les 360 sont sans diplômes. Dans ce département, les titulaires de CAP et CEAP sont plus important que ceux des sans diplômes dans le public contrairement au privé et au 3ème type. Il en est de même dans les départements de Linguère et de Kébémer.

Tableau 2. 5: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	CAP	CEAP	Autre	Sans diplôme	Total
	3eme type	4	14		44	62
	Privé	1			15	16
	Public	10	20		13	43
IEF Kébémer	Total	15	34		72	121
	3eme type	9	22		45	76
	Privé	1	1		13	15
	Public	8	9		7	24
IEF Linguère	Total	18	32		65	115
	3eme type	4	22		240	266
	Privé	8	9	2	99	118
	Public	29	29		21	79
IEF Louga	Total	41	60	2	360	463
	3eme type	17	58	0	329	404
	Privé	10	10	2	127	149
	Public	47	58	0	41	146
Région	Total	74	126	2	497	699

Source : Inspection d'académie de Louga

Graphique 2. 1: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative

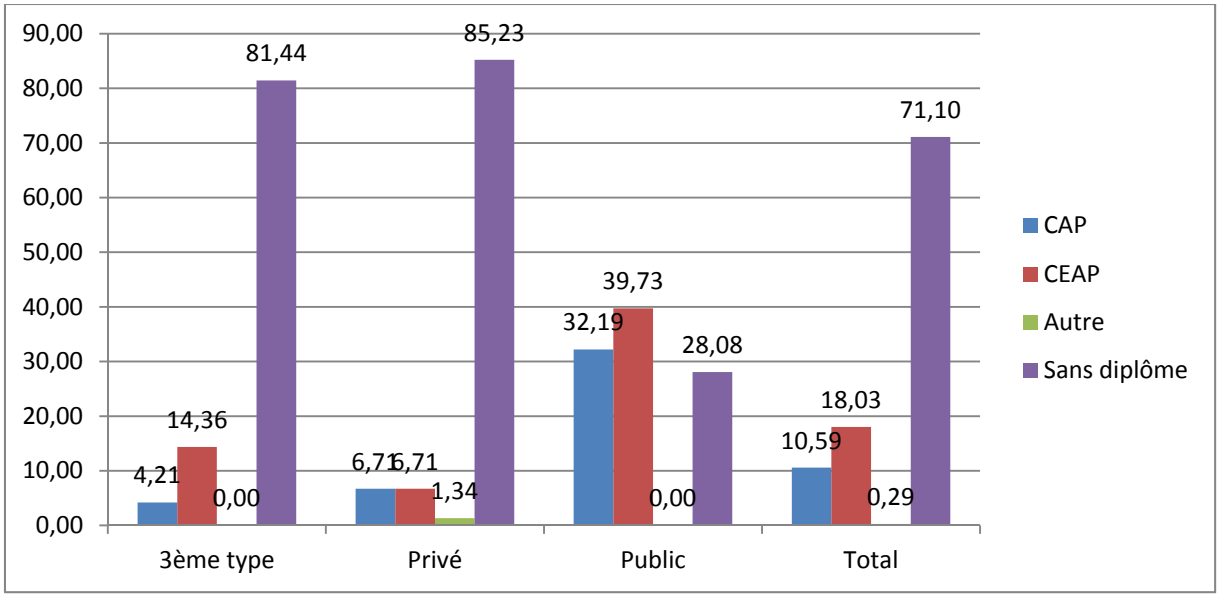

Source : Inspection d'académie de Louga

II.1.3. Les effectifs

La région de Louga compte 19 076 élèves inscrits dans les établissements de la petite enfance durant l'année scolaire 2013 /2014 pour 10 260 filles contre 8 816 garçons soit 53,78% filles contre 46,22% garçons. Cette répartition selon le genre est pratiquement la même selon les IEF des trois départements. En effet, dans le département de Kébémer, on décompte 58,57% de filles contre 41,43% de garçons. Dans le département de Linguère, il s'agit de 55,62% de filles contre 44,38% de garçons et enfin dans le département de Louga 52,98% de filles contre 47,02% de garçons. Il faut noter que plus de la moitié des élèves se sont inscris dans les cases communautaires et les cases des tout-petits. En effet, sur les 19 076 élèves, les 7 667 sont dans les cases communautaires et les 3 796 dans les cases des tout-petits. C'est dans la classe préparatoire à l'élémentaire où l'on trouve le plus faible nombre avec seulement 462 élèves. Par contre les garderies et garderie communautaires accueillent un nombre importants d'élèves dans la petite enfance. Soit respectivement 2439 élèves et 3350 durant l'année scolaire 2013-2014.

Il faut noter que c'est dans le département de Louga où l'on trouve le plus d'élèves dans la catégorie de la petite enfance avec un nombre de 15 276 élèves sur les 19 076 que compte la région. Il s'en suit le département de Linguère avec 2001 élèves et le département de Kébémer arrive en dernier avec 1803 élèves. Cette tendance est la même quel que soit le type d'établissement. Autrement dit quel que soit le type d'établissement c'est le département de Louga qui accueille le plus d'élève dans la petite enfance suivi de Linguère et en fin Kébémer. Il faut signaler qu'aucun élève n'est inscrit dans les cases communautaires et les garderies communautaires dans les départements de Linguère et Kébémer.

Tableau 2. 6: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Total général
	Garçons			3710	3710
	Filles			3957	3957
Case Communautaire	Ensemble			7667	7667
	Garçons	480	477	627	1584
	Filles	693	681	838	2212
Case des Tout Petits	Ensemble	1173	1158	1465	3796
	Garçons	40	53	119	212
	Filles	43	59	148	250
Classe préscolaire à l'élémentaire	Ensemble	83	112	267	462
	Garçons	113	196	287	596
	Filles	176	225	365	766
Ecole Maternelle	Ensemble	289	421	652	1362
	Garçons	114	162	863	1139
	Filles	144	148	1008	1300
Garderie	Ensemble	258	310	1871	2439
	Garçons			1575	1575
	Filles			1775	1775
Garderie Communautaire	Ensemble			3350	3350
	Garçons	**747**	**888**	**7181**	**8816**
	Filles	**1056**	**1113**	**8091**	**10260**
Total	Ensemble	**1803**	**2001**	**15272**	**19076**

Source : Inspection d'académie de Louga

Graphique 2. 2: Répartition des élèves selon le genre

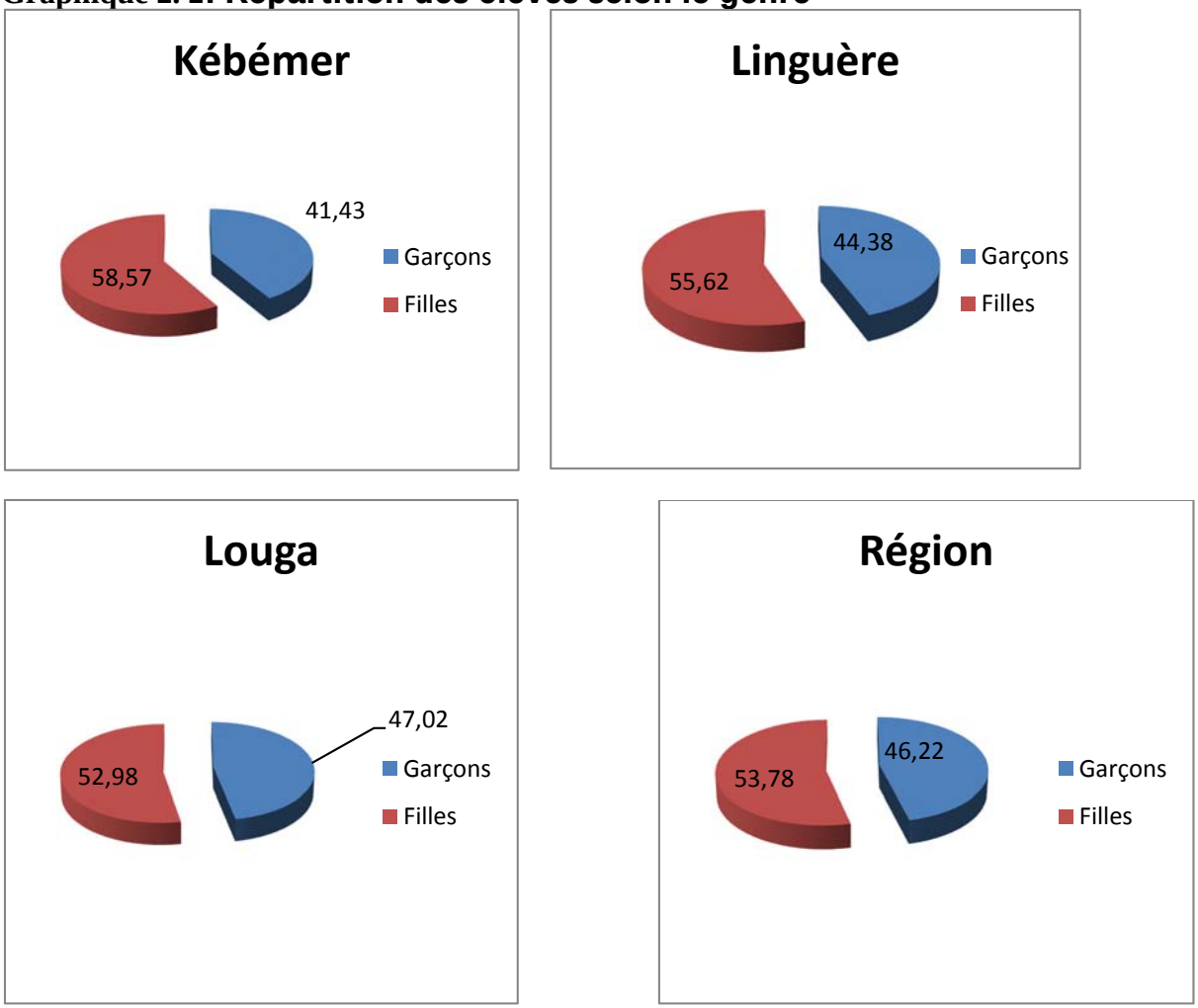

Source : Inspection d'académie de Louga

Tableau 2. 7: Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

TYPE ETABLISSEMENT	Années	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Région
Case Communautaire	2012/2013			10909	10909
	2013/2014			7667	7667
	Variation en %			-29,72	-29,72
Case des Tout Petits	2012/2013	1063	1113	1338	3514
	2013/2014	1173	1158	1465	3796
	Variation en %	10,35	4,04	9,49	8,03
Classe préscolaire à l'élémentaire	2012/2013	166	146	225	537
	2013/2014	83	112	267	462
	Variation en %	-50,00	-23,29	18,67	-13,97
Ecole Maternelle	2012/2013	354	399	739	1492
	2013/2014	289	421	652	1362
	Variation en %	-18,36	5,51	-11,77	-8,71
Garderie	2012/2013	220	254	1891	2365
	2013/2014	258	310	1871	2439
	Variation en %	17,27	22,05	-1,06	3,13
Garderie Communautaire	2012/2013			5755	5755
	2013/2014			3350	3350

TYPE ETABLISSEMENT	Années	IEF Kébémer	IEF Linguère	IEF Louga	Région
	Variation en %			-41,79	-41,79
	2012/2013	1803	1912	20857	24572
	2013/2014	1803	2001	15272	19076
Total général	Variation en %	0,00	4,65	-26,78	-22,37

Source : Inspection d'académie de Louga

II.1.4. Intensité de la préscolarisation

L'intensité de la préscolarisation étant un indicateur important pour la mesure de la fréquentation de la petite enfance. Cette mesure est appréhendée par le taux brut de scolarisation qui pour rappel étant la proportion des enfants d'un âge donné scolarisé par rapport à la population totale des enfants du même âge. Une autre notion à définir c'est l'indice de parité qui est le rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Un indice de parité égal à 1 indique une parfaite parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 1 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

Ainsi le tableau suivant met en évidence l'intensité de la préscolarisation dans la région de Louga. L'analyse de ce tableau montre une diminution du TBS dans la région de Louga en passant de 22,4% en 2013 et de 20,22% en 2014. Cette diminution est imputable au département de Louga dont le TBS est passé de 45,38% en 2013 à 39,78% en 2014 là où ceux des autres départements ont connu une hausse entre les deux années. La faiblesse des TBS dans le préscolaire témoigne que les parents n'accordent pas encore une importance dans l'éducation de la petite enfance. Cette éducation qui connait une disparité en faveur des petites filles dans la région comme le témoigne l'indice de parité. Cet indice qui varie entre 1,1 et 1,6 entre 2013 et 2014 et dans tous les départements montre que dans la région de Louga, les parents accordent plus d'importance dans l'éducation des petites filles que celle des petits garçons dans le préscolaires.

Tableau 2. 8: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

IEF	Années	TBS Garçons(%)	TBS Filles(%)	TBS Ensemble(%)	Indice de parité
Kébémer	2012/2013	4,67	6,24	5,45	1,3
	2013/2014	4,97	7,73	6,29	1,6
Linguère	2012/2013	5,42	6,38	5,89	1,2
	2013/2014	6,40	8,30	7,30	1,3
Louga	2012/2013	43,23	47,52	45,38	1,1
	2013/2014	36,14	43,67	39,78	1,2
Région	2012/2013	21,00	23,80	22,40	1,1
	2013/2014	18,06	22,54	20,22	1,2

Source : Inspection d'académie de Louga

II.2. L'ELEMENTAIRE

II.2.1. Introduction

L'enseignement élémentaire dans un pays est le premier degré d'enseignement et accueille généralement les enfants de 6 à 11 ans. C'est le fondement de l'enseignement donné à l'élève qui est d'une importance capitale dans son cursus scolaire. Au Sénégal, l'école primaire débute à la Cours d'Initiation et se termine à la classe de CM2 qui doit être sanctionnée par un diplôme de CFEE. Pour mener à bien cette mission, l'école primaire doit être dotée d'une infrastructure de qualité et des enseignants qualifiés. Ainsi dans cette partie, l'analyse va porter sur les infrastructures, le personnel, les effectifs et sur l'intensité de la scolarisation au niveau de l'élémentaire. .

II.2.2.Les infrastructures

Dans la région de Louga, le nombre d'école primaires a connu une légère augmentation entre 2013 et 2014. Durant l'année scolaire 2013/2014, un nombre de 886 écoles primaire a été recensé dans la région contre 865 durant l'année scolaire 2012/2013 soit une augmentation de 2,4%. Cette augmentation est sentie aussi bien dans le public que dans le privé. Dans le premier le nombre est passé de 841 à 860 et de 24 à 26 dans le second. Il s'avère nécessaire de signaler la disparition d'une école primaire publique dans le département de Kébémer car il y a été recensé 232 écoles

publiques en 2013 contre 231 en 2014. En dehors de ce cas, une augmentation a été notée dans les autres départements et dans les deux catégories.

Tableau 2. 9: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscription administrative	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
IEF Kébémer	232	2	234	231	4	235	-0,4	100,0	0,4
IEF Linguère	258	2	260	274	2	276	6,2	0,0	6,2
IEF Louga	351	20	371	355	20	375	1,1	0,0	1,1
Région	**841**	**24**	**865**	**860**	**26**	**886**	2,3	8,3	2,4

Source : Inspection d'académie de Louga

La capacité d'accueil d'une école ne peut pas être connue sans que l'on ait une idée sur le nombre de classes que compte l'école. C'est ainsi qu'on mesure l'importance de mettre en évidence le nombre de classes que compte l'ensemble des établissements d'enseignement primaire dans la région de Louga. Le tableau suivant donne un nombre de 3747 classes dont 1524 pour la multigrade, 2215 pour le flux unique et 8 pour le double flux. Les 8 classes qui concernent le double flux sont enregistrés toutes dans le département de Louga. Elles sont réparties comme suit : 4 classes dans le public et 4 classes dans le privé.

Tableau 2. 10: Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut Etablissement	Flux unique	Double flux	Multigrade	Total général
	Public	528		498	1026
	Privé	3		13	16
IEF Kébémer	**Total**	**531**		**511**	**1042**
	Public	614		491	1105
	Privé	12			12
IEF Linguère	**Total**	**626**		**491**	**1117**
	Public	921	4	508	1433
	Privé	137	4	14	155
IEF Louga	**Total**	**1058**	**8**	**522**	**1588**
	Public	2063	4	1497	3564
	Privé	152	4	27	183
Région	**Total**	**2215**	**8**	**1524**	**3747**

Source : Inspection d'académie de Louga

Le flux unique est le type de groupe pédagogique que l'on trouve le plus de classe que l'on soit dans le public que dans le privé. Dans le département de Louga, l'on compte 1058 classes pour le flux unique contre 522 pour la multigrade et dans les départements de Linguère et Kébémer l'on compte respectivement 626 et 531 pour le flux unique contre 491 et 511 pour la multigrade.

II.2.3. Le personnel

Le personnel enseignant dans le primaire a connu une augmentation de 2,1% dans la région de Louga entre 2013 et 2014. Il est passé de 3843 enseignants en 2013 à 3922 en 2014. Parmi les 3922 recensés en 2014, les 3674 sont dans le public contre seulement 248 dans le privé.

La réparation selon genre laisse apparaitre une forte dominance des hommes parmi le personnel enseignant dans le primaire. En effet, plus de la moitié des enseignants du primaire recensés en 2014 sont des hommes. Soit 2718 hommes contre 1204 femmes en 2014 et 2660 hommes contre 1183 femmes en 2013. Cette répartition est pratiquement le même selon le statut de l'établissement. Dans le privé 183 enseignants hommes sur les 248 que compte le privé ont été enregistrés et dans le public 2535hommes contre 1139 femmes.

Tableau 2. 11: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
	Homme	706	17	723	720	19	739	2,0	11,8	2,2
	Femme	267	3	270	272	6	278	1,9	100,0	3,0
IEF Kébémer	Ensemble	**973**	**20**	**993**	**992**	**25**	**1017**	2,0	25,0	2,4
	Homme	798	13	811	829	13	842	3,9	0,0	3,8
	Femme	217	2	219	227	3	230	4,6	50,0	5,0
IEF Linguere	Ensemble	**1015**	**15**	**1030**	**1056**	**16**	**1072**	4,0	6,7	4,1
	Homme	973	153	1126	986	151	1137	1,3	-1,3	1,0
	Femme	643	51	694	640	56	696	-0,5	9,8	0,3
IEF Louga	Ensemble	**1616**	**204**	**1820**	**1626**	**207**	**1833**	0,6	1,5	0,7
	Homme	2477	183	2660	**2535**	**183**	**2718**	2,3	0,0	2,2
	Femme	1127	56	1183	**1139**	**65**	**1204**	1,1	16,1	1,8
Total général	Ensemble	**3604**	**239**	**3843**	**3674**	**248**	**3922**	1,9	16,1	2,1

Source : Inspection d'académie de Louga

Le personnel enseignant dans le primaire est réparti de façon inéquitable dans les trois départements. Presque la moitié des enseignants se trouve dans le département de Louga avec 1833 enseignants sur les 3922 dans ledit département. S'agissant des autres départements, on en décompte 1072 et 1017 enseignants dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer. Il faut noter que c'est seulement dans le département de Louga où l'on note une légère baisse du nombre d'enseignant entre 2013 et 2014. Cette baisse concerne les femmes dans le public pour une valeur relative de 0,5% et les hommes dans le privé pour une valeur relative de 1,3%.

Le statut des enseignants primaires dans le public pourrait avoir une influence sur la performance de l'enseignant et donc sur la qualité de l'enseignement dispensé. En effet, la concentration aurait été plus absolue chez les fonctionnaires que chez les contractuels et volontaires. Ainsi le tableau suivant donne l'évolution des effectifs du personnel enseignant des enseignants élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative.

Tableau 2. 12: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut Personnel	2012/2013	2013/2014	Variation en %
IEF Kébémer	Fonctionnaires	353	380	7,6
	Contractuels	529	566	7,0
	Volontaires	91	46	-49,5
	Ensemble	973	992	2,0
IEF Linguère	Fonctionnaires	416	456	9,6
	Contractuels	483	527	9,1
	Volontaires	116	73	-37,1
	Ensemble	1015	1056	4,0
IEF Louga	Fonctionnaires	618	627	1,5
	Contractuels	959	970	1,1
	Volontaires	39	29	-25,6
	Ensemble	1616	1626	0,6
Région	**Fonctionnaires**	**1387**	**1463**	5,5
	Contractuels	**1971**	**2063**	4,7
	Volontaires	**246**	**148**	-39,8
	Ensemble	**3604**	**3674**	1,9

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse du tableau ci-dessus montre une forte diminution des enseignants volontaires dans la région de Louga entre 2013 et 2014. Les volontaires sont passés de 246 en 2013 à 148 en 2014 soit une baisse relative de 39,8%. S'agissant des contractuels et des fonctionnaires, une augmentation a été notée. Les premiers ont passé de 1971 en 2013 à 2063 en 2014 tandis que les seconds ont passé de 1387 en 2013 à 1463 en 2014. La diminution des nombre de volontaire peut être expliquée par la suppression du corps des volontariats au Sénégal. Cette diminution est plus sentie dans le département de Kébémer avec une baisse relative de 49,5% contre 37,1% dans le département de Linguère et 25,6% dans celui de Louga. S'agissant du corps des fonctionnaires et des contractuels, l'augmentation est plus sentie dans le département de Linguère avec 9,6% en valeur relative pour le premier et 9,1% pour le second. Quant au département de Kébémer, il s'agit de 7,6% et de 7, 0% en valeur relative pour les corps respectifs des fonctionnaires et des contractuels alors que pour le département de Louga c'est seulement 1,5% et 1,1%.

Le statut de l'enseignant dans sa fonction est important pour sa productivité mais la qualification est plus importante pour sa performance dans l'enseignement. Cette qualification ne peut être mesurée ici que par le diplôme académique. Le tableau suivant ainsi que le graphique montre que la mode est le diplôme de BFEM avec 1888 enseignants qui ont eu ce diplôme sur les 3922 soit 48,1%. Il s'en suit le diplôme de BAC avec 1835 enseignants soit 46,8%. Difficile à expliquer mais vrai, un nombre de 55 enseignants soit 1,4% sont sans diplôme. Par contre, il existe dans la région de Louga des enseignants qui ont la Licence ou la Maitrise mais sont minimes. Autrement dit, 25 enseignants ayant la licence et 10 la maitrise ont été recensés en 2014 dans la région.

Tableau 2. 13: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	Effectif	%
Maitrise/Master1	10	0,30%
Licence	25	0,60%
DEUG / BAC+2	71	1,80%
BAC	1835	46,80%
BFEM	1888	48,10%
CFEE	17	0,40%
Autre	21	0,50%
Sans diplôme	55	1,40%
Total général	**3922**	**100%**

Source : Inspection d'académie de Louga

Graphique 2. 3: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

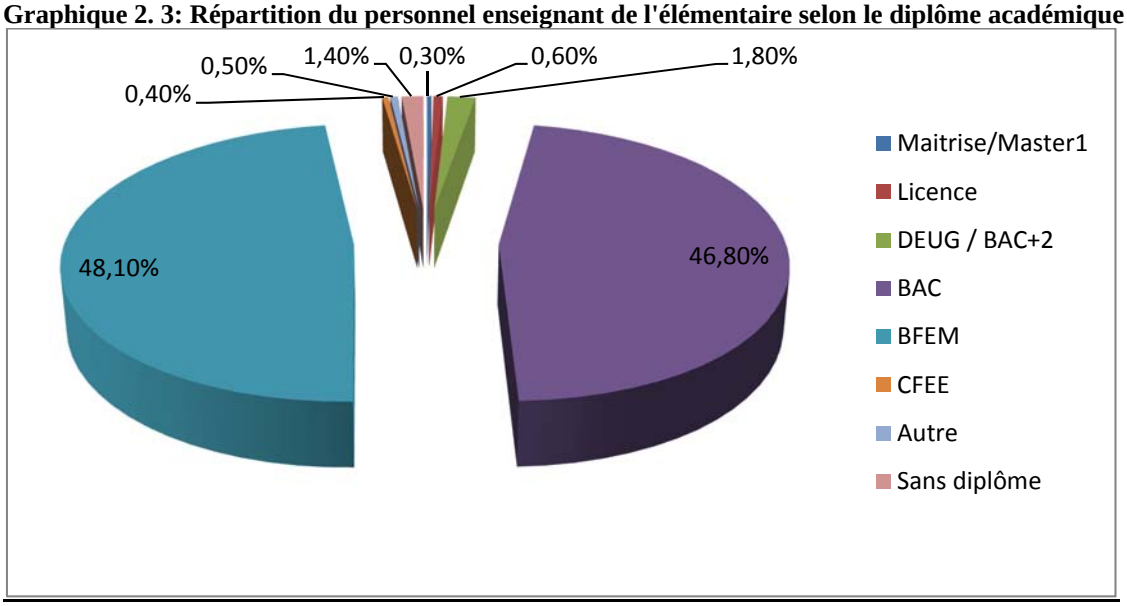

Source : Inspection d'académie de Louga

II.2.4. Les effectifs

Le tableau suivant en l'occurrence la structure et l'évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative laisse apparaitre une légère variation de 1,1% entre les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014. En valeur absolue, le nombre d'élèves dans le primaire est passé de 102034 à 103127 entre les deux années scolaires. Ces effectifs varient selon le genre avec une dominance féminine. Autrement dit, le nombre d'élève inscrit dans le primaire est de 54278 filles contre 48849 garçons et 52664 filles contre 49370 garçons durant respectivement les années scolaires 2013/2014 et 2012/2013. Comme les infrastructures et le personnel, le nombre d'élève est plus important dans le département de Louga que dans les autres départements. En effet, dans le premier, 48994 élèves ont été recensé dont 43069 dans le public et 5925 dans le privé. Quant aux départements de Linguère et de Kébémer, on a recensé respectivement 27431 et 26702 élèves.

Tableau 2. 14: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Louga selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
IEF Kébémer	Public	12337	13507	25844	12379	13949	26328	0,3	3,3	1,9
	Privé	147	54	201	241	133	374	63,9	146,3	86,1
	Total	**12484**	**13561**	**26045**	**12620**	**14082**	**26702**	1,1	3,8	2,5
IEF Linguère	Public	11768	14407	26175	12113	14914	27027	2,9	3,5	3,3
	Privé	197	146	343	258	146	404	31,0	0,0	17,8
	Total	**11965**	**14553**	**26518**	**12371**	**15060**	**27431**	3,4	3,5	3,4
IEF Louga	Public	21462	21884	43346	20585	22484	43069	-4,1	2,7	-0,6
	Privé	3459	2666	6125	3273	2652	5925	-5,4	-0,5	-3,3
	Total	**24921**	**24550**	**49471**	**23858**	**25136**	**48994**	-4,3	2,4	-1,0
Région	Public	45567	49798	95365	45077	51347	96424	-1,1	3,1	1,1
	Privé	3803	2866	6669	3772	2931	6703	-0,8	2,3	0,5
	Total	**49370**	**52664**	**102034**	**48849**	**54278**	**103127**	-1,1	3,1	1,1

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau selon le genre laisse apparaitre pratiquement une prédominance des filles dans tous les départements. En effet, sur les 48994 élèves, les 25136 sont des filles pour l'année scolaire 2013/2014 ; par contre pour l'année scolaire 2012/2013, il faut noter une dominance des garçons dans le département de Louga. Cette dominance des garçons dans le département de Louga durant l'année scolaire 2012/2013 est imputable au privé avec 3459 garçons contre 2666 filles. S'agissant du département de Linguère, nous avons 15066 filles contre 12371 garçons durant l'année scolaire 2013/2014 et 14553 filles contre 11965 garçons durant l'année scolaire 2012/2013. Cette tendance est la même dans le public que dans le privé. Il faut noter pour terminer que dans le département de Kébémer 14082 filles contre 12620 garçons ont été inscrits durant l'année scolaire 2013/2014 et 13561 filles contre 12484 garçons durant l'année scolaire 2012/2013.

Parfois, la qualité de l'enseignement dans les structures peut être mesurée par le ratio élève/enseignant qui est défini comme étant le nombre d'élève encadré par un enseignant. Le tableau suivant en l'occurrence l'évolution du ratio élève/enseignant et élève/classe montre une statibilté de ces ratios durant les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014. En effet, les ratios cités étaient de 28 chacun durant les deux années scolaires. Il faut noter une augmentation de 3,8% et une diminution de 3,7% du ratio élèves/classe pour les départements de Kébémer et de Linguère et une stabilité pour le département de Louga. Ce dernier a un ratio élèves/enseignant qui a connu une

baisse de 3,2% alors que celui-ci reste stable pour les départements de Kébémer et de Linguère. Ces ratios cités plus haut se situent dans l'ensemble entre 26 et 30.

Tableau 2. 15: Evolution du ratio élève/enseignant et élève/classe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2012/2013		2013/2014		Variation en %	
	Nb élèves/classe	Nb élèves/enseignant	Nb élèves/classe	Nb élèves/enseignant	Nb élèves/classe	Nb élèves/enseignant
IEF Kébémer	**26**	27	27	**27**	**3,8**	**0,0**
IEF Linguère	**27**	26	26	26	**-3,7**	**0,0**
IEF Louga	**30**	31	30	30	**0,0**	**-3,2**
Région	**28**	28	28	28	**0,0**	**0,0**

Source : Inspection d'académie de Louga

II.2.5. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

La fréquentation des enfants au niveau des écoles a toujours été un combat pour ceux qui milite pour la cause de l'éducation des enfants. Dans cette partie nous essayerons de faire une analyse de l'intensité de la fréquentation scolaire mais aussi de la performance des élèves dans l'élémentaire à travers des indicateurs tels que le Taux Brut d'Accès(TBA), le Taux Brut de Scolarisation(TBS) et le Taux d'Achèvement au Primaire(TAP).

Le TBA à une classe donnée est défini comme étant le nombre total d'élèves nouvellement inscrit dans cette classe exprimé en pourcentage sur le nombre total d'élèves qui ont théoriquement l'âge pour s'inscrire dans cette classe. Ainsi, le tableau suivant donne le TBA selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 2. 16: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Années	TBA Garçons(%)	TBA Filles(%)	TBA Global(%)	Indice de parité
IEF Kébémer	**2012/2013**	62,4	68,0	65,2	1,1
	2013/2014	**52,2**	**67,2**	**59,1**	1,3
	Variation(%)	-16,3	-1,2	-9,4	18,2
IEF Linguère	**2012/2013**	59,7	75,9	67,6	1,3
	2013/2014	**52,7**	**71,5**	**61,6**	1,4
	Variation (%)	-11,7	-5,8	-8,9	7,7
IEF Louga	**2012/2013**	89,1	90,0	88,2	1,0
	2013/2014	**67,4**	**82,0**	**74,2**	1,2
	Variation (%)	-24,4	-8,9	-15,9	20,0
Région	**2012/2013**	76,1	72,7	79,6	1,0
	2013/2014	**58,8**	**74,7**	**66,2**	1,3
	Variation (%)	-22,7	2,8	-16,8	30,0

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau montre un indice de parité global de 1,3 dans la région pour l'année scolaire 2013/2014 et de 1,0 pour 2012/2013. Ceci témoigne d'une parfaite parité entre garçon et fille pour l'accès à au CI en 2012/2013 et en faveur des filles pour 2013/2014. Cet accès est dans l'ensemble en faveur des filles dans les trois départements. Mais il faut signaler un faible accès des enfants dans le primaire dans la région de Louga avec un TBA de 66,2% dont 74,7% pour les filles et 58,8% pour les garçons. Cette tendance est la même dans tous les trois départements et il faut le TBA le plus important est enregistré dans le département de Louga et chez les filles avec une valeur de 74,2% et le plus bas niveau dans le département de Kébémer et chez les garçons.

Contrairement au TBA, le Taux Brut de Scolarisation(TBS) est défini comme étant le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. L'analyse de ce taux dans le primaire peut se faire à l'aide du tableau suivant en l'occurrence l'évolution du TBS selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 2. 17: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
	2012/2013	76,7	87,6	82,1	1,1
	2013/2014	68,8	88,8	78,2	1,3
IEF Kébémer	**Variation(%)**	**-10,2**	**1,4**	**-4,7**	**18,2**
	2012/2013	81,8	97,5	89,6	1,2
	2013/2014	69,9	91,4	80,1	1,3
IEF Linguère	**Variation(%)**	**-14,5**	**-6,3**	**-10,6**	**8,3**
	2012/2013	92,6	95,8	94,1	1,0
	2013/2014	89,7	100,6	94,9	1,1
IEF Louga	**Variation(%)**	**-3,1**	**5,1**	**0,8**	**10,0**
	2012/2013	86,3	101,3	93,5	1,2
	2013/2014	77,6	94,5	85,6	1,2
Région	**Variation(%)**	**-10,0**	**-6,7**	**-8,4**	**0,0**

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau montre un indice de parité supérieur à l'unité dans la région et pour chaque département. Ceci témoigne une scolarisation plus importante des filles

dans le primaire comparativement à celle des garçons. Il faut noter que dans la région le TBS dans le primaire était de 85,6% en 2013/2014 contre 93,5% en 2012/2013 soit une baisse de 8,4%. Et que le TBS des filles est plus important que celui des garçons comme le témoigne l'indice de parité avec une valeur de 94,5% en 2013/2014 et 101,3% en 201/2013 contre 77,6% en 2013/2014 et 86,3% en 2012/2013 pour les garçons. Cette variation est la même pour les trois départements et que le TBS est supérieur à 100% pour les filles dans le département de Louga en 2013/2014. Ceci implique l'existence des enfants qui sont inscrits dans le primaire tout en dépassant ou n'atteignant pas l'âge réel pour s'inscrire dans le primaire.

Parmi les indicateurs de mesure du niveau de l'éducation d'une localité, on peut citer les indicateurs de flux qui font l'objet d'une analyse dans ce tableau. Le flux concerne entre autre le Taux de Promotion qui est défini comme le total des effectifs moins les redoublants d'une année d'études n exprimé en pourcentage du total deseffectifs de l'année d'études n-1 l'année précédente.

Tableau 2. 18: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Indicateur de flux	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
IEF Kébémer	**Taux de promotion(%)**		79,9	83,6	91,3	85,5	79,2
	Taux de redoublement(%)	0,9	3,2	2,7	3,4	4,2	1,4
	Taux d'abandon(%)		16,9	13,7	5,3	10,3	19,4
IEF Linguère	**Taux de promotion(%)**		81,3	89,1	85,1	86,3	83,2
	Taux de redoublement(%)	1,8	5,4	3,7	4,8	3	4
	Taux d'abandon(%)		13,3	7,2	10,1	10,7	12,8
IEF Louga	**Taux de promotion(%)**		86,5	84,9	87	80,3	84,8
	Taux de redoublement(%)	1,5	3,3	2	5	2,7	2,2
	Taux d'abandon(%)		10,2	13,1	8	17	13
Région	**Taux de promotion(%)**		83,2	85,6	87,6	83,2	83
	Taux de redoublement(%)	1,4	3,8	2,6	4,6	3,2	2,5
	Taux d'abandon(%)		13	11,8	7,8	13,6	14,5

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse du tableau montre que le TP dans la région de Louga varie entre 83% et 87,6%. Le TP le moins important est celui de la classe de CM2 et le plus important est celui de la classe de CE2. De la même façon c'est au CM2 que le Taux d'Abandon(TA) est le plus élevé avec une valeur de 14,5% et est moins élevé au CE2 avec une valeur

de 7,8%. S'agissant du Taux de Redoublement(TR), le maxi est atteint au CE2 avec une valeur de 4,6% et le mini au CI avec 1,4%. Il faut noter que c'est au département de Kébémer où l'on trouve le TP le plus élevé avec 91,3% en CE2 mais aussi c'est dans ce même département que se trouve le TP le moins important avec une valeur de 79,2% au CM2.

La classe de CM2 étant la dernière du cycle primaire au Sénégal, son achèvement permet aux élèves d'atteindre le moyen secondaire général. Son achèvement peut être sanctionné par un diplôme de Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires ou à la limite une entrée en sixième qui elle n'est pas un diplôme. Le tableau suivant donne l'évolution du Taux d'Achèvement du Primaire(TAP) selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 2. 19: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Dépt Kébémer	Dépt Linguère	Dépt Louga	Région de Louga
	2012/2013	38,5	46,1	71,7	54,4
	2013/2014	49,0	48,6	76,2	61,4
TAP Garçons	**Variation en %**	**27,1**	**5,3**	**6,2**	**12,9**
	2012/2013	42,6	54,3	68,1	56,6
	2013/2014	64,1	64,2	81,0	71,9
TAP Filles	**Variation en %**	**50,5**	**18,2**	**18,9**	**27,1**
	2012/2013	40,6	50,1	69,9	55,4
	2013/2014	55,9	55,7	75,1	64,6
TAP Global	**Variation en %**	**37,8**	**11,2**	**7,4**	**16,5**

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse du tableau ci-dessus montre un TAP de 64,6% pour l'année scolaire 2013/2014 et 55,4% pour celle de 2012/2013 dans la région de Louga soit une augmentation de 16,5%. Ce taux varie selon le département et le plus haut niveau c'est dans celui de Louga avec 75,1% et est pratiquement le même dans les départements de Kébémer et Linguère avec respectivement 55,9% et 55,7%. L'analyse de ce taux selon le sexe montre une dominance des filles durant l'année scolaire 2013/2014 avec une valeur de 71,9% contre 61,4% pour les garçons. Cette différence des taux entre les deux sexes est la même dans les trois départements et en faveur des filles. En effet, dans le département de Louga le TAP se situe au niveau de 81,0% pour les filles contre 76,2% pour les garçons. Quant au département de

Linguère, il s'agit de 64,2% pour les filles contre 48,6% pour les garçons. En fin 64,1% pour les filles contre 49,0% pour les garçons pour le département de Kébémer.

II.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

II.3.1. La transition

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante. Ainsi, le tableau suivant donne l'évolution du taux de transition CM2/6ème selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 2. 20: Evolution du taux de transition CM2/6ème selon le sexe, par circonscription administrative

Années	Sexe	Kébémer %	Linguère %	Louga %	Région %
2012/2013	Masc.	83,8	84,4	77,5	80,8
	Fem.	86,2	79,7	83,9	83,4
	Ens.	85,0	82,0	80,6	82,1
2013/2014	Masc.	94,1	86,7	67,4	77,8
	Fem.	86,7	88,5	75,4	81,5
	Ens.	90,3	87,6	71,3	79,7
Variation en %	Masc.	12,4	2,7	-13,0	-3,7
	Fem.	0,6	11,1	-10,0	-2,2
	Ens.	6,2	6,9	-11,5	-2,9

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau montre un taux de transition CM2/6ème de 79,7% en 214 contre 82,1% en 2013 soit une variation de -2,9%. Ce taux est plus important chez les filles que chez les garçons avec respectivement 81,5% chez les premières et 77,8% chez les seconds pour l'année scolaire 2013/2014.

Il faut noter que ce taux de transition est plus important dans le département de Kébémer que dans les autres départements avec une valeur de 90,3% et que c'est le seul département où le taux est plus important chez les filles que chez les garçons.

Le constat est que les filles sont plus nombreuses dans les établissements primaires et parfois dans le cycle moyen mais leur nombre baisse au fur et à mesure que le niveau augmente.

Tableau 2. 21: Evolution du taux de transition 3ème/2nde selon le sexe, par circonscription administrative

Années	Sexe	Kébémer %	Linguère %	Louga %	Région %
2012/2013	Masc.	70,2	67,9	81,9	74,9
	Fem.	60,2	57,2	78,6	67,5
	Ens.	65,4	62,5	80,3	71,3
2013/2014	Masc.	63,4	63,8	62,6	63,1
	Fem.	53,2	56,4	68,0	61,3
	Ens.	58,5	60,0	65,3	62,2
Variation en %	Masc.	-9,7	-6,0	-23,6	-15,8
	Fem.	-11,6	-1,4	-13,5	-9,2
	Ens.	-10,6	-4,0	-18,7	-12,8

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau montre un taux de 62,2% dans la région de Louga pour 2013/2014 contre 71,3% pour 2012/2013 soit une diminution de 12,8%. Durant l'année scolaire 2013/2014, le taux de transition 3ème /2nde est plus important chez les garçons que chez les filles avec des valeurs respectives de 63,1% et 61,3%. La tendance à l'inverse de ce taux dans le secondaire peut être expliquée par certains phénomènes sociaux tels que le mariage précoce, les grossesses non désirées qui favorisent parfois l'abandon des jeunes filles.

II.3.2. Les infrastructures

Les infrastructures qui ont accueillies les élèves du moyen et du secondaire dans la région de Louga en 2014 sont constitués entre autre des établissements et des groupes pédagogiques. Le tableau suivant en donne l'évolution et la répartition selon le cycle et la circonscription administrative.

L'analyse du tableau montre un nombre plus important du groupe pédagogique que des établissements du public et privé. Pour le 1er cycle, un nombre de 520 groupes pédagogiques a été recensé durant l'année scolaire 2013/2014 pour seulement 70 établissements publics et 3 privés. Cette tendance est la même pour le 2nd cycle avec

un nombre de 130 groupes pédagogiques contre 5 publics et un seul privé durant la même année scolaire. Il faut signaler que les établissements qui regroupent le 1re et le 2nd cycles à Louga sont un nombre de 381 groupes pédagogiques, et 13 publics et 17 privés.

Le nombre établissements publics et celui de groupes pédagogiques du 1re cycles ont connu une augmentation respective de 7,7% et de 16,6% entre 2012/2013 et 2013/2014 tandis que celui du privé reste inchangé. Pour le 2nd cycle, une baisse considérable du GP a été notée entre 2012/2013 et 2013/2014 soit une valeur relative de -69,5%. Par contre le nombre d'établissements publics et privés restent inchangés entre les deux années scolaires. C'est seulement dans le public que l'on a noté une baisse dans le 1er et 2nd cycle avec une valeur relative de -7,1%. Sinon le reste c'est-à-dire le privé et le GP ont connu une amélioration augmentation considérable de 13,3% et de 204,8% respectivement.

Comme dans pratiquement toutes les infrastructures de la région, le département de Louga reste le plus doté dans le 1er cycle, le 2nd cycles et le GP. En effet, sur les 520 GP du 1re cycle que compte la région en 2013/2014, les 214 sont dans ledit département pour 114 et 118 dans respectivement les départements de Kébémer et Linguère. Il en est de même pour le public et le privé avec 28 établissements dans le département de Louga contre 18 et 22 dans respectivement Kébémer et Linguère. Cette tendance est confirmée par le 2nd cycle et aussi le 1re et 2nd cycle.

Tableau 2. 22: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Kébémer	Linguère	Louga	Région
1er cycle	**2012/2013**	Public	18	22	25	65
		Privé	0	0	3	3
		Total	18	22	28	68
		Nb GP	114	118	214	446
	2013/2014	Public	19	23	28	70
		Privé	1	0	2	3
		Total	20	23	30	73

		Nb GP	145	138	237	520
	Variation en %	Public	5,6	4,5	12,0	7,7
		Privé			-33,3	0,0
		Total	11,1	4,5	7,1	7,4
		Nb GP	27,2	16,9	10,7	16,6
2nd cycle	**2012/2013**	Public	2	1	2	5
		Privé	0	0	1	1
		Total	2	1	3	6
		Nb GP	151	96	179	426
	2013/2014	Public	2	1	2	5
		Privé	0	0	1	1
		Total	2	1	3	6
		Nb GP	36	17	77	130
	Variation en %	Public	0,0	0,0	0,0	0,0
		Privé			0,0	0,0
		Total	0,0	0,0	0,0	0,0
		Nb GP	-76,2	-82,3	-57,0	-69,5
1er et 2nd cycle	**2012/2013**	Public	3	4	7	14
		Privé	2	3	10	15
		Total	5	7	17	29
		Nb GP	34	17	74	125
	2013/2014	Public	3	4	6	13
		Privé	3	3	11	17
		Total	6	7	17	30
		Nb GP	74	112	195	381
	Variation en %	Public	0,0	0,0	-14,3	-7,1
		Privé	50,0	0,0	10,0	13,3
		Total	20,0	0,0	0,0	3,4
		Nb GP	117,6	558,8	163,5	204,8

Source : Inspection d'académie de Louga

II.3.3. Le personnel

Le personnel enseignant du moyen secondaire général dans la région de Louga est composé de permanents, de contractuels et de vacataires réparti dans le public et le privé. Durant l'année scolaire 2013/2014, le personnel recensé dans la région est au nombre de 1693 enseignants dont 1404 hommes et 289 femmes. Parmi ces 1693, seul 508 sont permanents, les contractuels sont les plus nombreux soit 902 contractuels et

les vacataires eux sont au nombre de 283. Il existe peu d'enseignants permanents dans le privé. En effet, on en recense seulement 12 dans la région sur les 379 qui enseignent dans le privé. Le public compte 1314 enseignants dont 1056 hommes 258 femmes. Parmi les 1314 enseignants du public, seuls les 496 sont des permanents et le reste c'est-à-dire les 805 et 13 sont respectivement des contractuels et des vacataires.

Tableau 2. 23: Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Corps	Public			Privé			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
IEF Kébémer	Permanents	118	25	143	1		1	119	25	144
	contractuels	131	48	179	28	3	31	159	51	210
	Vacataires	2	1	3	14	2	16	16	3	19
	Total	251	74	325	43	5	48	294	79	**373**
IEF Linguère	Permanents	100	9	109				100	9	109
	contractuels	222	30	252				222	30	252
	Vacataires	7		7	74	2	76	81	2	83
	Total	329	39	368	74	2	76	403	41	**444**
IEF Louga	Permanents	195	49	244	10	1	11	205	50	255
	contractuels	278	96	374	63	3	66	341	99	440
	Vacataires	3		3	158	20	178	161	20	181
	Total	476	145	621	231	24	255	707	169	**876**
Région	Permanents	413	83	496	11	1	12	424	84	508
	contractuels	631	174	805	91	6	97	722	180	902
	Vacataires	12	1	13	246	24	270	258	25	283
	Total	1056	258	1314	348	31	379	1404	289	**1693**

Source : Inspection d'académie de Louga

La répartition du personnel enseignant selon le département suit la même logique que la répartition des infrastructures. Autrement dit, c'est au département de Louga où l'on trouve le plus d'enseignants avec un nombre de 876 sur les 1693 que compte la région. Quant aux départements de Linguère et de Kébémer, il s'agit respectivement 444 et 373 enseignants. Dans le département de Louga, seul 255 permanents ont été recensés sur les 876 ainsi que 440 contractuels et 181 vacataires. Il faut noter qu'il y'a plus d'hommes que de femmes parmi le personnel dans ledit département. S'agissant des départements de Linguère et de Kébémer, à l'instar de celui de Louga, il ya plus de contractuel et de vacataire que de permanent et aussi plus d'hommes que de femmes.

Le nombre d'enseignants du moyen secondaire général dans la région de Louga a connu une augmentation notable entre les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014 que l'on soit ceux du 1er cycle, du 2nd cycle ou du 1er et 2nd cycle. En effet, pour le 1er cycle, une augmentation de 11,8% du nombre d'enseignant a été notée dans la région en passant de 734 à 751. Cette augmentation est imputable relativement aux départements de Linguère et Kébémer avec des valeurs respectives de 20,0% et 18,4%. Elle concerne principalement le public puisque dans le privé, le nombre d'enseignant du 1er cycle a connu une baisse de 54,1%.

S'agissant du 2nd cycle, le nombre d'enseignants est passé de 223 en 2012/2013 à 235 en 2013/2014 soit une variation relative de 5,4%. Cette tendance à la hausse est notée dans les départements de Louga et de Linguère contrairement à Kébémer dont le nombre a connu une variation relative de -6,2%.

Il faut noter pour terminer que le nombre d'enseignants qui sont à la fois dans les deux cycles a connu une augmentation relative de 11,3% mais imputable au secteur privé car le public en a connu une baisse de 4,2%. La variation la plus importante est notée dans le département de Louga avec 24,2% contre 4,4% et -7,8% dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer. Il s'avère nécessaire de noter l'évolution importante du nombre dans le privé qui passe de 153 en 2012/2013 à 218 en 2013/2014. Cette évolution peut être expliquée par le caractère des établissements privés qui alignent parfois les classes de 6me à la Tle ce qui oblige les enseignants de dispenser des cours dans les deux cycles.

Tableau 2. 24: Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative

Cycle	Circonscription administrative	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1er cycle	IEF Kébémer	163		163	190	3	193	16,6		18,4
	IEF Linguère	165		165	198		198	20,0		20,0
	IEF Louga	307	37	344	346	14	360	12,7	-62,2	4,7
	Région	**635**	**37**	**672**	**734**	**17**	**751**	**15,6**	**-54,1**	**11,8**
2nde cycle	IEF Kébémer	65		65	61		61	-6,2		-6,2
	IEF Linguère	30		30	33		33	10,0		10,0
	IEF Louga	105	23	128	118	23	141	12,4	0,0	10,2
	Région	**200**	**23**	**223**	**212**	**23**	**235**	**6,0**	**0,0**	**5,4**
1er et 2nd cycle	IEF Kébémer	103	26	129	74	45	119	-28,2	73,1	-7,8
	IEF Linguère	132	72	204	137	76	213	3,8	5,6	4,4
	IEF Louga	149	153	302	157	218	375	5,4	42,5	24,2
	Région	**384**	**251**	**635**	**368**	**339**	**707**	**-4,2**	**35,1**	**11,3**

Source : Inspection d'académie de Louga

Il est bon de faire une analyse de la qualité de l'enseignant suivant le nombre c'est-à-dire la disponibilité des enseignants mais la qualité de ces enseignants qui ne peut être mesurée ici que par le diplôme obtenu par ce dernier. Ainsi, les trois graphiques suivants donnent la répartition des enseignants selon le diplôme académique.

Pour le 1re cycle, le diplôme modal obtenu par les enseignants est le bac qui représente 59,1%. Il s'en suit de la Licence qui représente 16,90% et du DEUG/Bac+2 qui représente 14,5%. La dominance de ces trois diplômes dans le corps enseignant du 1er cycle peut être expliquée par le fait que le concours de recrutement des enseignants du 1er cycle nécessite au minimum le bac et qu'à partir de la License ou Maitrise, les futurs enseignants peuvent être déployés dans le 2nd cycle. Bien vrai qu'ayant des enseignants dont le diplôme académique est la Maitrise ou le DEA/DESS/Master2, mais à un pourcentage minime dans la mesure où le premier représente 5,5% et le second 4% du corps enseignant du 1er cycle dans la région de Louga. Il faut noter qu'aucun enseignant du 1er cycle de la région n'a le Doctorat ou le Phd.

Graphique 2. 4: Pourcentage des enseignants du 1er cycle selon le diplôme académique

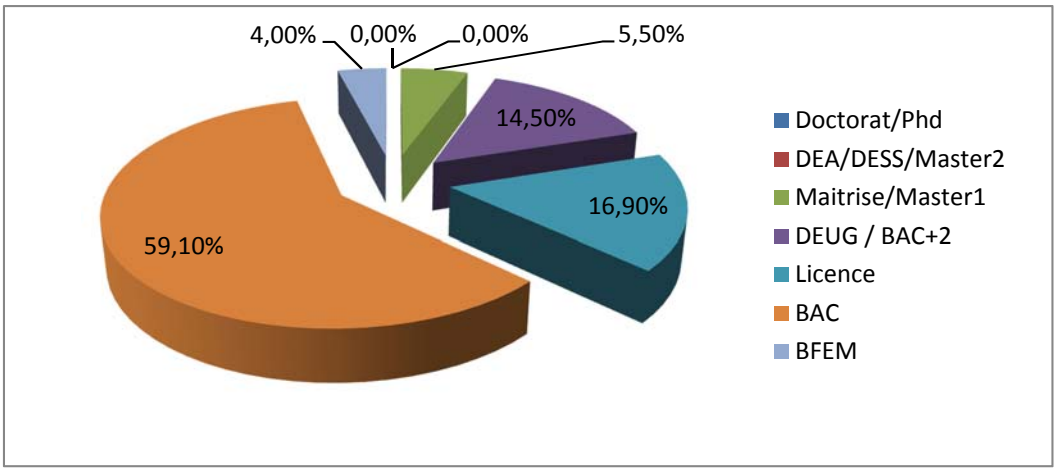

Source : Inspection d'académie de Louga

S'agissant du 2nd cycle, le diplôme modal est la maitrise/master1 qui représente 48,10% du corps enseignant. Il s'en suit la License avec un pourcentage de 40,0%. Les autres diplômes tels que le Bac, le DEUG/Bac+2 et le Doctorat/Phd sont faiblement représentés avec respectivement 1,7%, 2,6% et 0,4%. Cette représentation réside du fait que le niveau de recrutement des enseignants susceptibles d'aller dans le 2nd cycle général est la License et La maitrise. Il existait auparavant des enseignants recrutés par le niveau Bac, ce qui explique la présence des enseignants du 2nd cycle dont le diplôme académique est le bac.

Graphique 2. 5: Pourcentage des enseignants du 2nd cycle selon le diplôme académique

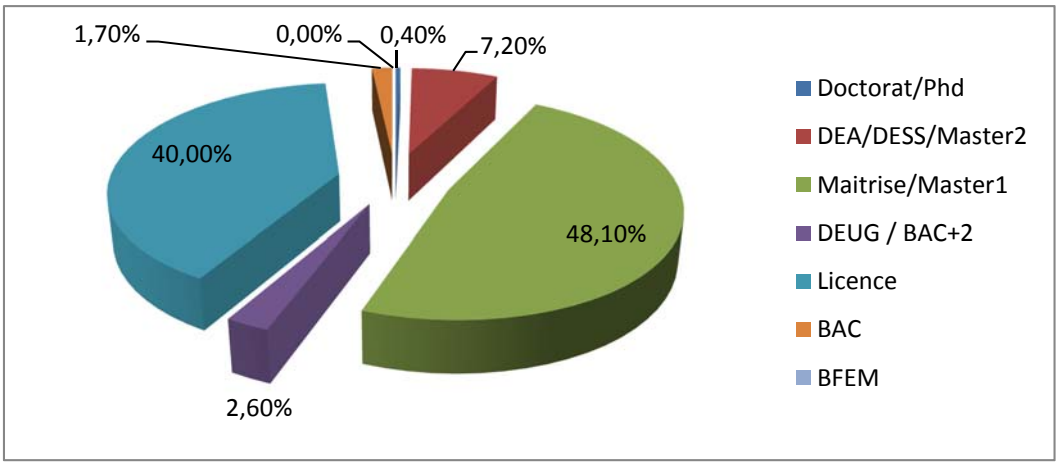

Source : Inspection d'académie de Louga

Graphique 2. 6: Pourcentage des enseignants du 1er et 2nd cycle selon le diplôme académique

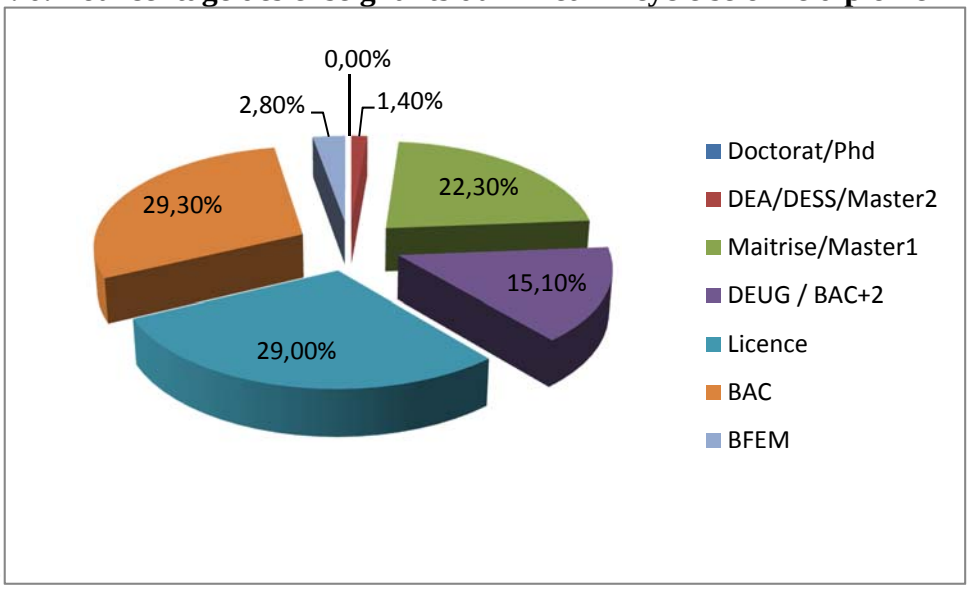

Source : Inspection d'académie de Louga

II.3.4. Les effectifs

Dans la région de Louga, durant l'année scolaire 2013/2014, le nombre d'élève inscrits dans le 1er cycle sont au nombre de 26150 avec une répartition de 13742 filles et 12408 garçons soit une évolution relative de 14,2% par rapport à l'année précédente. Cette variation est à 6,1% pour le 1er et 2nd cycle. Autrement dit, le nombre d'élève inscrit dans le 1er et 2nd cycle sont au nombre de 6702 durant l'année scolaire 2013/2014 contre 6314 durant l'année précédente avec une répartition légèrement en faveur des garçons. S'agissant du 2nd cycle, le nombre d'inscrit est de 16048 élèves dont 7611 filles contre 8437 garçons. C'est le cycle où le nombre a connu une baisse de 0,8%. Cette baisse est imputable au public qui en connue une de 6,1%. Il faut signaler qu'en valeur absolue, le nombre d'élèves du public est autant plus important que malgrés la hausse de 18,3% du privé, l'ensemble a connu une baisse.

Comme dans pratiquement tous les domaines qui touchent l'éducation dans la région de Louga, le département du même nom reste en tête. En effet, le nombre d'élèves inscrits dans le 1er cycle dans le département de Louga sont au nombre de 11693 durant l'année scolaire 2013/2014. Ce nombre a varié relativement de 4,2% par rapport à l'année précédente. Il en est de même pour les garçons et les filles à l'exception du nombre de garçons inscrits dans le public dont la variation est de -0.3% mais cette variation n'est pas suffisante pour impulser l'ensemble. Pour le 1er et 2nd

cycle, le nombre d'élève inscrit est de 3981 dont 2097 filles contre 1884 garçons. L'ensemble a varié de 10,2% par rapport à l'année dernière et cette variation positives est noter dans les deux secteurs privés et publics et aussi pour les deux sexes. Quant au 2nd cycle, le nombre est de 7259 élèves dont 3305 filles contre 3956 garçons. La variation par rapport à l'année dernière pour ce cycle est positive sauf pour ceux des garçons du secteur public. Cette variation est d'autant plus importante pour impacter le public mais pas pour impacter le 2nd cycle dans son ensemble.

Cette variation positive notée dans le département de Louga l'est aussi dans celui de Linguère mais c'est le contraire dans le 2nd cycle du département de Kébémer. En effet, pour un nombre de 3804 élèves inscrits durant l'année scolaire 2012/2013, on en recense 3008 durant l'année scolaire 2013/2014 soit une variation de -20,9%. Cette variation est négative que l'on soit du public ou du privé, des filles ou des garçons. S'agissant du 1er cycle et du 1er et 2nd cycle, une variation de -100% est notée dans le privé mais pas aussi important pour impacter la variation totale.

Tableau 2. 25: Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	1er cycle			1er et 2ème cycle			2ème cycle		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Kébémer										
2012/2013	Public	3009	2868	5877	656	875	1531	1697	1882	3579
	Privé							112	113	225
	Total	**3009**	**2868**	**5877**	**656**	**875**	**1531**	**1809**	**1995**	**3804**
2013/2014	Public	3806	3561	7367	763	958	1721	1227	1444	2671
	Privé	6	15	21				151	186	337
	Total	**3812**	**3576**	**7388**	**763**	**958**	**1721**	**1378**	**1630**	**3008**
Variation en %	Public	**26,5**	**24,2**	**25,4**	**16,3**	**9,5**	**12,4**	**-27,7**	**-23,3**	**-25,4**
	Privé	**-100,0**	**-100,0**	**-100,0**	**-100,0**	**-100,0**	**-100,0**	**-93,4**	**-94,0**	**-93,7**
	Total	**26,7**	**24,7**	**25,7**	**16,3**	**9,5**	**12,4**	**-23,8**	**-18,3**	**-20,9**
Linguère										
2012/2013	Public	2971	2837	5808	507	665	1172	2425	2479	4904
	Privé							190	178	368
	Total	**2971**	**2837**	**5808**	**507**	**665**	**1172**	**2615**	**2657**	**5272**
2013/2014	Public	3607	3462	7069	455	545	1000	2598	2574	5172
	Privé							330	279	609
	Total	**3607**	**3462**	**7069**	**455**	**545**	**1000**	**2928**	**2853**	**5781**
Variation en %	Public	21,4	22,0	21,7	-10,3	-18,0	-14,7	7,1	3,8	5,5
	Privé	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	73,7	56,7	65,5
	Total	21,4	22,0	21,7	-10,3	-18,0	-14,7	12,0	7,4	9,7
Louga										
2012/2013	Public	5673	5201	10874	1769	1723	3492	1876	2331	4207
	Privé	190	153	343	64	55	119	1280	1616	2896
	Total	**5863**	**5354**	**11217**	**1833**	**1778**	**3611**	**3156**	**3947**	**7103**
2013/2014	Public	6108	5186	11294	1963	1770	3733	2000	2079	4079
	Privé	215	184	399	134	114	248	1305	1875	3180
	Total	**6323**	**5370**	**11693**	**2097**	**1884**	**3981**	**3305**	**3954**	**7259**

Variation en %	Public	**7,7**	**-0,3**	**3,9**	**11,0**	**2,7**	**6,9**	**6,6**	**-10,8**	**-3,0**
	Privé	**13,2**	**20,3**	**16,3**	**109,4**	**107,3**	**108,4**	**2,0**	**16,0**	**9,8**
	Total	**7,8**	**0,3**	**4,2**	**14,4**	**6,0**	**10,2**	**4,7**	**0,2**	**2,2**
Région										
2012/2013	Public	11653	10906	22559	2932	3263	6195	5998	6692	12690
	Privé	190	153	343	64	55	119	1582	1907	3489
	Total	**11843**	**11059**	**22902**	**2996**	**3318**	**6314**	**7580**	**8599**	**16179**
2013/2014	Public	13521	12209	25730	3181	3273	6454	5825	6097	11922
	Privé	221	199	420	134	114	248	1786	2340	4126
	Total	**13742**	**12408**	**26150**	**3315**	**3387**	**6702**	**7611**	**8437**	**16048**
Variation en %	Public	16,0	11,9	14,1	8,5	0,3	4,2	-2,9	-8,9	-6,1
	Privé	**16,3**	**30,1**	**22,4**	**109,4**	**107,3**	**108,4**	**12,9**	**22,7**	**18,3**
	Total	**16,0**	**12,2**	**14,2**	**10,6**	**2,1**	**6,1**	**0,4**	**-1,9**	**-0,8**

Source : Inspection d'académie de Louga

Le désir des politiques de vouloir changer structurellement l'école sénégalaise pour une orientation scientifique est bel et bien possible mais loin d'être la réalité. C'est du moins ce que montre le graphique suivant en l'occurrence la répartition des élèves selon la série. Ce graphique montre une dominance très large du nombre d'élèves de la série littéraire à ceux de la série scientifique. En effet, pour un nombre de 9962 inscrits dans la série littéraire dans la région de Louga, on en décompte seulement 2902 pour la série scientifique. Cette large inégalité est constatée dans les trois départements. A coté de 5183 élèves de la série L dans le département de Louga, il y a seulement 1311 de la série S et pour les départements de Linguère et Kébémer, il est recensé respectivement 2529 L contre 934 S et 2250 L contre 657 S.

Graphique 2. 7: Répartition des élèves selon la série

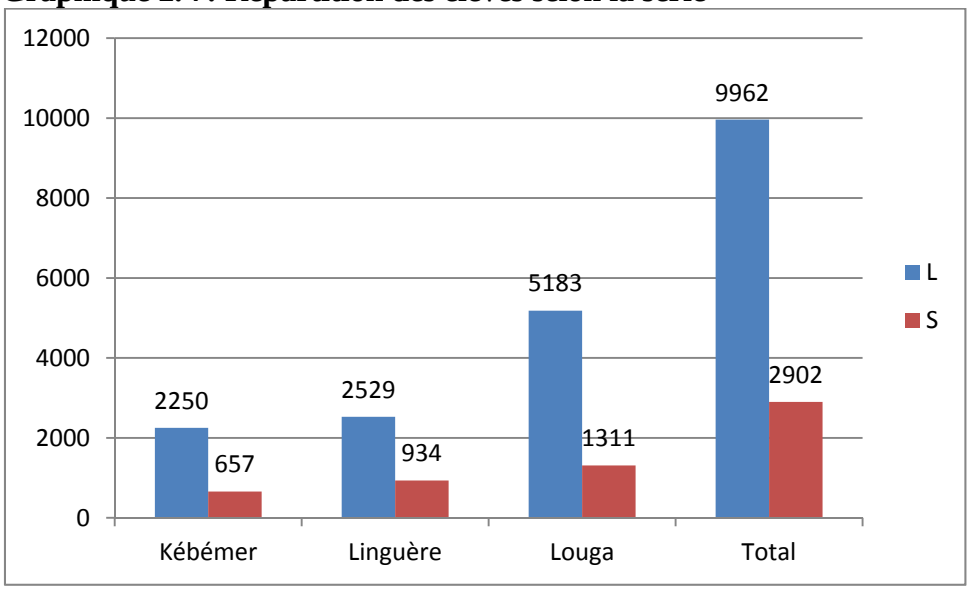

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse de ce tableau selon le genre montre une légère dominance des garçons par rapport aux filles dans la série littéraire et une large dominance dans la série scientifique. En effet, pour un nombre de 5015 garçons inscrits en L, on recense 4947 filles tandis que pour un nombre de 1793 garçons de la série S, on en trouve 1109 filles. Cette tendance est la même que l'on soit du public ou du privé.

Tableau 2. 26: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Kébémer										
L	Seconde	413	391	804	27	23	50	440	414	854
	Première	354	320	674	29	35	64	383	355	738
	Terminale	302	274	576	36	46	82	338	320	658
Total L		**1069**	**985**	**2054**	**92**	**104**	**196**	**1161**	**1089**	**2250**
S	Seconde	188	105	293				188	105	293
	Première	122	54	176				122	54	176
	Terminale	125	63	188				125	63	188
Total S		**435**	**222**	**657**				**435**	**222**	**657**
Linguère										
L	Seconde	392	413	805	64	60	124	456	473	929
	Première	339	345	684	37	48	85	376	393	769
	Terminale	353	303	656	84	91	175	437	394	831
Total L		**1084**	**1061**	**2145**	**185**	**199**	**384**	**1269**	**1260**	**2529**
S	Seconde	222	151	373	3	2	5	225	153	378
	Première	181	90	271	3	4	7	184	94	278
	Terminale	181	67	248	16	14	30	197	81	278
Total S		**584**	**308**	**892**	**22**	**20**	**42**	**606**	**328**	**934**
Louga										
L	Seconde	634	752	1386	297	214	511	931	966	1897
	Première	466	530	996	275	220	495	741	750	1491
	Terminale	581	575	1156	332	307	639	913	882	1795
Total L		**1681**	**1857**	**3538**	**904**	**741**	**1645**	**2585**	**2598**	**5183**
S	Seconde	265	255	520	9	4	13	274	259	533
	Première	242	170	412	12	16	28	254	186	440
	Terminale	180	101	281	44	13	57	224	114	338
Total S		**687**	**526**	**1213**	**65**	**33**	**98**	**752**	**559**	**1311**
Région										
L	Seconde	1439	1556	2995	388	297	685	1827	1853	3680
	Première	1159	1195	2354	341	303	644	1500	1498	2998
	Terminale	1236	1152	2388	452	444	896	1688	1596	3284
Total L		**3834**	**3903**	**7737**	**1181**	**1044**	**2225**	**5015**	**4947**	**9962**
S	Seconde	675	511	1186	12	6	18	687	517	1204
	Première	545	314	859	15	20	35	560	334	894
	Terminale	486	231	717	60	27	87	546	258	804
Total S		**1706**	**1056**	**2762**	**87**	**53**	**140**	**1793**	**1109**	**2902**

Source : Inspection d'académie de Louga

II.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Dans cette partie de l'étude, nous nous forcerons de faire une analyse descriptive de la fréquentation scolaire et la performance des élèves dans le moyen et le secondaire de la région. Pour ce faire, des statistiques concernant les TBS, les Indices de parité, les flux et l'admission seront l'objet d'analyse. Dans cette perspective, le tableau ci-dessous donne l'évolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative.

L'analyse de ce tableau montre un indice de parité en faveur des garçons pour le secondaire et le contraire pour le moyen. En effet, pour un indice de parité de 0,9 dans le secondaire en 2014, nous avons un de 1,2 pour le moyen à la même année. Cette reculade de l'indice en défaveur des jeunes filles témoigne leur difficulté à accéder à l'éducation dans le haut niveau qui peut être expliquée par certains phénomènes socioculturels tels que le mariage précoce.

Il faut noter un TBS très faible dans le moyen et le secondaire dans la région de Louga. En effet, il y'en en 2014 un TBS de 21,6% dans la région dont 20,6% pour les filles et 22,6% pour les garçons. Ce TBS est mieux que celui de 2013 dans la mesure où nous avons une variation de 18,0%. Il ressort de ce tableau que l'indice de parité est en faveur des garçons dans le secondaire et dans tous les départements et c'est le contraire dans le moyen.

Tableau 2. 27: Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Années	TBS Garçons(%)	TBS Filles(%)	TBS Global(%)	Indice de parité
IEF Kébémer	**Moyen**	**2013**	33,7	35,3	34,5	1
		2014	**32,7**	40,2	36,2	1,2
		Variation en %	-3,0	13,9	5,0	20,0
	Secondaire	**2013**	14,7	11,5	13,1	0,8
		2014	18,3	**14,7**	16,5	0,8
		Variation en %	24,7	27,8	25,7	0,0
IEF Linguère	**Moyen**	**2013**	34,8	39,8	37,2	1,1

		2014	35,7	42,6	39,0	1,2
		Variation en %	2,6	6,8	4,7	9,1
	Secondaire	**2013**	17,5	14,7	16,2	0,8
		2014	22,7	20,1	21,4	0,9
		Variation en %	29,6	36,5	32,5	12,5
IEF Louga	**Moyen**	**2013**	44,9	46,4	45,6	1
		2014	35,4	**44,5**	39,6	1,3
		Variation en %	-21,2	-4,0	-13,1	30,0
	Secondaire	**2013**	23,4	21,6	22,5	0,9
		2014	**25,3**	25,0	25,2	1
		Variation en %	8,3	16,0	12,1	11,1
Région	**Moyen**	**2013**	40,7	38,1	39,4	0,9
		2014	33,9	41,0	37,2	1,2
		Variation en %	-16,8	7,7	-5,5	33,3
	Secondaire	**2013**	19,7	17,0	18,3	0,9
		2014	22,6	20,6	21,6	0,9
		Variation en %	14,7	21,2	18,0	0,0

Source : Inspection d'académie de Louga

Les données du tableau montrent la faiblesse du département de Kébémer par rapport aux autres dans le domaine de l'éducation surtout dans le moyen et le secondaire. En effet, c'est dans ledit département où l'on a enregistré le plus faible TBS en 2014 dans le moyen comme dans le secondaire. Ces taux sont à l'ordre de 14,7% pour les filles et pour le secondaire et de 32,7% pour les garçons et pour le moyen. Quant aux taux les plus élevés, ils ont été enregistrés dans le département de Louga avec 25,3% pour le TBS des garçons dans le secondaire et 44,5% pour celui des filles et dans le moyen. Il faut noter que dans l'ensemble les TBS restent faibles puis que variant en 14,7% et 44,5% et sont tous inférieur à 50%.

Il est bon de savoir le nombre d'élèves inscrits dans une classe donnée mais encore mieux de savoir le nombre qui en sort avec succès. C'est ainsi l'analyse des flux dans le moyen secondaire tire tout son importance. Le tableau suivant nous donne plus de détails concernant le flux selon le niveau d'étude dans la région. L'analyse de ce tableau montre d'abord un taux d'abandon trop élevé dans la région de Louga au

niveau de la terminale. En effet le TA est à l'ordre de 70% dans la région et c'est dans le département de Linguère où l'abandon au niveau de la classe de terminale est plus accentué avec un taux de 79,7% et ce taux se situe au niveau de 67,8% et 66,7% dans respectivement les départements de Kébémer et Louga. Le fort taux d'abandon témoigne le faible taux de réussite au bac que nous analyserons dans le tableau suivant. Il faut noter que dans l'ensemble, le taux d'abandon évolue de façon croissante entre les classes dans le moyen c'est-à-dire entre les classes de 6ème à 3ème. Ce taux diminue entre 3ème et 2nde mais à atteint un niveau considérable au niveau de la classe de Terminale.

Tableau 2. 28: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Kébémer	Taux de promotion(%)	87,3	70,5	72,4	61,7	50,2	58,7	64,5
	Taux de redoublement(%)	21,0	16,1	17,7	22,2	22,6	18,2	31,6
	Taux d'abandon(%)	8,5	11,6	20,7	27,6	18,6	17,3	**67,8**
Linguère	Taux de promotion(%)	78,9	72,7	81,6	60,6	59,6	56,9	74,5
	Taux de redoublement(%)	11,2	16,3	15,8	27,8	11,8	12,9	20,0
	Taux d'abandon(%)	16,1	2,1	23,6	12,6	31,3	12,6	**79,7**
Louga	Taux de promotion(%)	67,5	81,7	84,9	65,8	59,4	70,0	72,9
	Taux de redoublement(%)	12,0	9,2	11,4	20,0	9,6	7,5	33,0
	Taux d'abandon(%)	6,3	5,9	22,9	20,5	20,4	19,6	**66,7**
Région	Taux de promotion(%)	67,5	81,7	84,9	65,8	59,4	70,0	72,9
	Taux de redoublement(%)	14,2	12,9	14,1	22,7	13,0	11,3	29,6
	Taux d'abandon(%)	4,1	2,2	20,1	17,8	17,0	15,9	**70,0**

Source : Inspection d'académie de Louga

Le résultat positif des examens de la classe de 3ème qui marque la fin du cycle moyen est sanctionné par le BFEM et celui de la classe de terminale qui marque la fin du cycle secondaire par le BAC. L'évolution de ces résultats est mentionnée dans le tableau suivant. Il ressort de ce tableau que le taux de réussite au BAC a connu une baisse considérable de 29,1% entre 2014 et 2013. Celui-ci passe de 50,9% en 2013 à 36,1%

en 2014. Quant au BFEM, la région de Louga a connu une baisse du taux mais pas trop grande. Il s'agit de 2,7% c'est-à-dire le taux d'admis au BFEM a passé de 44,5% en 2013 à 43,3% en 2014. Cette tendance baissière est la même dans tous les trois départements et pour les deux diplômes exceptée du taux d'admis au BFEM dans celui de Kébémer qui est passé de 34,2% en 2013 à 42,7% en 2014.

Tableau 2. 29: Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	BFEM			BAC		
		2012/2013	2013/2014	Variation en %	2012/2013	2013/2014	Variation en %
IEF Kébémer	Garçons	47,0	46,7	-0,6	nd	56,7	Nd
	Filles	40,6	39,0	-4,1	nd	47,8	Nd
	Ensemble	34,2	42,7	24,8	60,9	52,9	-13,2
IEF Linguère	Garçons	57,1	54,1	-5,4	nd	35,3	Nd
	Filles	53,3	41,7	-21,8	nd	28,1	Nd
	Ensemble	49,5	47,5	-3,9	47,5	32,2	-32,1
IEF Louga	Garçons	45,1	45,1	0,0	nd	43,0	Nd
	Filles	40,7	37,6	-7,5	nd	22,5	Nd
	Ensemble	37,0	40,9	10,6	48,5	33,0	-31,9
Région	Garçons	49,4	48,2	-2,3	nd	44,1	Nd
	Filles	40,1	39,1	-2,5	nd	30,0	Nd
	Ensemble	44,5	43,3	-2,7	50,9	36,1	-29,1

Source : Inspection d'académie de Louga

L'analyse des résultats selon le genre montre que les garçons ont fait des meilleurs résultats comparativement aux filles au BFEM et au BAC. En effet, le taux d'admis au Bac est de 44,1% pour les garçons alors qu'il en est de 30,0% pour les filles et pour le BFEM, il s'agit de 48,2% pour les garçons contre 39,1% pour les filles. Cette tendance est la même dans les trois départements où partout le taux d'admis des garçons est plus élevé que celui des filles que ce soit le BFEM ou le BAC.

II.4.L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

II.4.1. Introduction

L'enseignement technique et la formation professionnelle demeurent un levier pour le développement économique d'un pays car permet aux apprenants d'être directement opérationnels sur le marché. Cette formation est laissée en rade au Sénégal mais elle commence à susciter de l'intérêt pour les apprenants ces derniers temps. Ainsi, la région de Louga commence à donner de l'importance à la formation professionnelle

avec la disponibilité des écoles de formation dans des métiers mais aussi avec une offre de formation qualifiante. Dans cette partie du chapitre éducation et formation, nous allons essayer de voir les infrastructures de la formation professionnelle et l'offre de formation.

II.4.2. Les infrastructures

Au niveau de l'offre, en 2014, la région de Louga dispose de 06 structures d'accueil pour l'enseignement technique et la formation professionnelle dont 04 publics et 02 privés. Les structures qui accueillent les élèves dans la formation professionnelle sont principalement CP/CEFAM, CRETF, CETF, et CRFPE. Le département de Louga concentre les 2/3 des structures d'accueil soit 4 unités (2 unités dans le public et 2 autres dans le privé) et le reste pour les départements de Linguère et Kébémer (1 structure d'accueil chacun). Ce nombre d'établissement était le même en 2013 autrement dit le nombre d'établissement technique et de la formation professionnelle n'a pas évolué entre 2013 et 2014.

Tableau 2. 30: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
Circonscription administrative	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kébémer	1	0	1	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Linguère	1	0	1	1	0	1	0,0	0,0	0,0
Louga	2	2	4	2	2	4	0,0	0,0	0,0
Région	4	2	7	4	2	6	0,0	0,0	0,0

Source : Inspection d'académie de Louga

II.4.3. Le personnel

Les établissements techniques et de la formation professionnelle cités plus haut offrent des formations qualifiantes qui permettent aux apprenants d'être directement opérationnels sur le marché. Le personnel enseignant qui dispense les cours pour ces formations est au nombre de 157 dont 131 dans le public et 26 dans le privé. Le personnel du privé est composé de 21 hommes et 05 femmes et celui du public est de 63 hommes et 68 femmes. Celui-ci témoigne l'intérêt qu'ont accordé les femmes aux formations professionnelles. Mais il faut noter le statut de ces enseignants n'est pas

trop favorable pour dispenser correctement les cours. En effet, sur les 131 enseignants du publics, seulement 25 sont titulaires dont 16 femmes et 09 hommes et le reste est composé de contractuel et de vacataire.

Il s'avère nécessaire de signaler que c'est le département de Louga qui concentre 02 établissements sur 04 où l'on trouve le plus d'enseignement avec 39 enseignants pour le CRETEF et 35 pour le CEFAM. Quant aux départements de Linguère et de Kébémer, il s'agit de 23 et 34 enseignants respectivement.

Tableau 2. 31: Répartition et évolution des effectifs du personnel enseignant de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative
Personnel par structure du public

CENTRES	Effectifs Formateurs								
	Vacataire		Contractuel		Titulaire		Total		Ensemble
	H	F	H	F	H	F	H	F	
CFP CRETF/Louga	2	1	13	12	3	8	18	21	39
CFP/CEFAM/Louga	1	2	20	11	0	1	19	16	35
CETF/Linguère	0	1	10	6	3	3	13	10	23
CETF/Kébémer	1	2	9	15	3	4	13	21	34
REGION	4	6	52	44	9	16	63	68	131

Personnel du privé

Département	H	F	T
Louga	21	5	26
Région	21	5	26

Source : Inspection d'académie de Louga

II.4.4. Les effectifs

Le nombre d'enseignants cité précédemment ont formé en 2014 un nombre de 689 élèves dans le public et 82 dans le privé.

Les élèves du public formés en 2014 sont composés de 581 filles et 108 garçons et sont inscrit pour un diplôme de CAP et ATT avec un nombre de 359 pour le premier et 330 pour le second. Les garçons préférèrent le CAP au ATT tandis que les filles c'est l'inverse. L'établissement qui accueille le plus d'apprenants est le CRETF avec un

nombre de 301 élèves. Il s'en suit le CEFAM avec 149élèves. Le CRETF de Kébémer et celui de Linguère ont accueilli chacun un nombre de 123 et 116 élèves respectivement. Dans chaque département, le constat est que ce sont les filles qui s'intéressent le plus à la formation professionnelle.

S'agissant du privé, excepté l'informatique, la formation dispensée dans ces établissements professionnels est en rapport avec la santé. Il s'agit entre autre infirmier d'Etat, sage-femme d'Etat, assistant infirmier d'Etat et aide-soignant. Sur les 82 élèves, seuls 22 ont suivi la formation en informatique et le reste la santé. Il s'agit de 20 infirmiers d'Etat, 16 sages-femmes d'Etat, 16 assistants infirmier d'Etat et 08 aides-soignants.

Tableau 2. 32: Répartition et évolution des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe, la filière et la circonscription administrative

Public :

Etablissement	**Type de Diplôme**						Région		
	G		**F**		**T**				
	CAP	**ATT**	**CAP**	**ATT**	**CAP**	**ATT**	**G**	**F**	**T**
CFP CRETF/Louga	**21**	**3**	**130**	**147**	151	**150**	**24**	**277**	**301**
CFP/CEFAM/Louga	60	14	16	59	76	**73**	**74**	**75**	**149**
CETF/Linguère	5	3	52	56	57	**59**	**8**	**108**	**116**
CETF/Kébémer	2	0	73	48	75	**48**	**2**	**121**	**123**
Région	88	20	271	310	359	**330**	**108**	**581**	**689**

Privé :

Département	**Filière**		**H**	**F**	**Total**
	infirmier d'Etat		4	16	20
	Sage-femme d'Etat		0	16	16
	assistant infirmier d'Etat		2	14	16
	aide-soignant		0	8	8
Louga	informatique		6	16	22
Total			12	70	82

Source : Inspection d'académie de Louga

II.4.5. Performances de l'ETFP

La performance de l'enseignement technique et la formation professionnelle est mesurée par le résultat qu'ont ces établissements à la sortie des examens pour l'obtention des diplômes. Les diplômes cherchés en 2014 sont le CAP et le BEP. Sont inscrits au CAP en 2014, un nombre de 49 élèves dont seulement 29 admis ce qui donne un taux de réussite de 59,18%. S'agissant du BEP, en 2014 un nombre 23 inscrits a été enregistrés dont 04 admis soit un taux de réussite de 17,39%. Non seulement les résultats obtenus en 2014 sont faibles mais ont diminués par rapport à 2013 soit une baisse du taux de réussite de 26,0% et 34,8% pour respectivement le CAP et le BEP. Ces résultats montrent une faible performance de l'ETFP dans la région de Louga et il urge d'en trouver des solutions.

Tableau 2. 33: Evolution des résultats au concours pour l'obtention de diplômes de l'enseignement professionnel au cours des trois dernières années selon le diplôme

Diplôme	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite		
	2012/2013	2013/2014	Variation en %	2012/2013	2013/2014	Variation en %	2012/2013	2013/2014	Variation en %
CAP	**50**	**49**	**-2,0**	**40**	**29**	**-27,5**	**80%**	**59,18%**	**-26,0**
BEP	**15**	**23**	**53,3**	**4**	**4**	**0,0**	**26,67%**	**17,39%**	**-34,8**

Source : Inspection d'académie de Louga

CONCLUSION

Malgré les efforts consentis ces dernières années pour le renforcement du système (campagnes de sensibilisation, cantines scolaires, SCOFI….), avec l'avènement du PDEF, le secteur de l'éducation constitue un maillon faible surtout au niveau de l'Elémentaire. En effet, les gains pour la région restent très timides du fait notamment de certaines pesanteurs (attirance de l'émigration internationale, transhumance….).Plus que les faibles taux d'accès à l'école, c'est le maintien des élèves dans le système qui semble être la contrainte principale. Les taux d'achèvement de la région font partie des plus bas du Sénégal. Il urge de renforcer les mesures d'accompagnement par des investissements conséquents et d'adapter l'offre d'éducation aux spécificités locales pour espérer atteindre les objectifs du secteur.

CHAPITRE III : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le commerce et l'artisanat dominent le secteur tertiaire dans l'économie de la région de Louga.

L'activité commerciale connait un certain dynamisme depuis la fin des années 80 mais reste dominé par l'informel à travers les marchés hebdomadaires, les marchés permanents existants dans tous les départements de la région de Louga.

Louga bénéficie d'une grande tradition artisanale même si la structuration du sous-secteur est à parfaire et la contribution à l'économie régionale demeure faible par rapport aux énormes potentialités dont dispose la région. Par le renforcement des capacités des artisans afin de promouvoir la productivité des entreprises, l'artisanat peut occuper une place de choix dans l'économie de la région en termes de contribution à la création de richesses au PIB.

Dans le volet commerce, le présent chapitre traite d'abord de la situation des marchés, des prix pratiqués et des contrôles effectués par les services compétents pour aborder par la suite l'artisanat notamment les infrastructures et le personnel artisanal.

III.1. SITUATION DES MARCHES

Faisant partie des secteurs qui emploient le plus de personnes dans la région de Louga, le secteur du commerce se voit doter des infrastructures de base qui participent à la bonne santé du secteur. Il s'agit entre autres des marchés permanents et hebdomadaires. Le tableau 3.1 donne son évolution selon le type de marché, par circonscription administrative. Sur la période 2013 -2014, le nombre de marchés permanents et hebdomadaires recensés n'a pas évolué. Il s'agit de 38 marchés dans la région dont 27 hebdomadaires et 11 permanents. Ces marchés se localisent majoritairement dans le département de Linguère qui en totalise 15 dont 13 hebdomadaires et 02 permanents. Ceci explique l'importance dudit département dans le commerce régional surtout dans le commerce de bétail. Les départements de Louga et de Kébémer ont presque le même nombre de marchés avec respectivement 12 et 11 marchés. Parmi les 12 marchés du département de Louga, seuls 04 sont permanents et il en est de 05 pour le département de Kébémer.

Tableau 3. 1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Kébémer	**2013**	05	06	**11**
	2014	05	06	**11**
Linguère	**2013**	02	13	**15**
	2014	02	13	**15**
Louga	**2013**	04	08	**12**
	2014	04	08	**12**
Région	**2013**	11	27	**38**
	2014	11	27	**38**
	Variation %	**0%**	**0%**	**0%**

Source : Service Régional du Commerce de Louga.

Les acteurs qui animent le marché des biens et services sont entre autres les commerçants et les consommateurs. Le tableau suivant renseigne sur l'évolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative. Les données concernant les grossistes ne sont pas disponibles. S'agissant des demi-grossistes et détaillants, le nombre recensé en 2014 est de 754 contre 714 en 2013 soit une évolution de 5,6%. Cette évolution est imputable aux détaillants dont le nombre est de 705 en 2014 contre 665 en 2013 alors que le nombre de demi-grossistes n'a pas évolué entre temps. Le département de Linguère a eu le plus grand nombre de marché mais aussi le plus petit nombre de commerçants. Ceci s'explique par le développement de ces marchés hebdomadaires qui ont un caractère de mobilité des acteurs. Dans ce dit département, le nombre de commerçant recensé en 2014 est de 158 dont 150 détaillants et seulement 08 demi-grossistes. Le même nombre de commerçant a été enregistré en 2014 dans les départements de Louga et den Kébémer avec 298 commerçant dont 280 détaillants pour le premier et 275 pour le second. Il faut noter qu'il y'a une évolution du nombre de commerçants dans les trois départements entre 2013 et 2014.

Tableau 3. 2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	½ Grossistes	Détaillants	Total
Kébémer	**2013**	23	260	**283**
	2014	23	275	**298**
Linguère	**2013**	08	137	**145**
	2014	08	150	**158**
Louga	**2013**	18	268	**286**
	2014	18	280	**298**
Région	**2013**	49	665	**714**
	2014	49	705	**754**
	Variation %	**0**	**6.01**	**5.6**

Source : Service Régional du Commerce de Louga.

Les prix pratiqués dans les marchés sont d'une importance capitale pour diagnostiquer la santé de l'économie. Le calcul de l'indice de prix permet de mesurer le niveau d'inflation de cette économie. A défaut d'avoir cet indice, nous avons ici dans ce tableau l'évolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative. Il ressort du tableau que les prix des principales denrées ont connu une baisse entre 2013 et 2014 à l'exception du Riz brisé parfumé, du Riz local et du lait en poudre dont les prix n'ont pas variés. La baisse la plus importante est notée au niveau de la bonbonne de gaz butane 6 kg dont le prix a varié de -10,8%. Autrement dit le prix est passé de 3885 FCFA en 2013 à 3465 FCFA. Il en est de même pour la bonbonne de gaz butane 2,7 kg dont le prix est passé de 1790 FCFA en 2013 à 1605 FCFA en 2014 soit une variation de -10,3%. Une baisse importante est aussi notée pour le riz brisé non parfumé, du sucre en morceaux et de l'huile en fût avec respectivement de 6,9%, de 6,7% et de 6,2% de variation sur la période de 2013 à 2014. Il s'avère nécessaire de signaler que pour le premier (du riz brisé non parfumé), le prix est passé de 292 FCFA à 272 FCFA, pour le deuxième produit (sucre en morceaux) il s'agit de 750 FCFA à 700 FCFA et le dernier (l'huile en fût) de 972 FCFA à 912 FCFA. Quant au sucre cristallisé et le ciment, la baisse est de 1,7% et 2,3% respectivement. Autrement dit le prix du kg de sucre cristallisé est passé de 592 FCFA à 582 FCFA et que la tonne de ciment de 64 000 FCFA à 62 500 FCFA. Il faut noter qu'il n'y pas de dispersion au niveau des prix entre les trois départements. C'est-à-dire tous ces prix sont pratiquement les mêmes dans les trois départements autrement.

Tableau 3. 3: Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	445	445	0,0	450	450	0,0	445	445	0,0	447	447	0,0
Riz brisé non parfumé / kg	290	270	-6,9	295	275	-6,8	290	270	-6,9	292	272	-6,9
Riz local / kg	250	250	0,0	250	250	0,0	250	250	0,0	250	250	0,0
Sucre en morceaux / kg	750	700	-6,7	750	700	-6,7	750	700	-6,7	750	700	-6,7
Sucre Cristallisé / kg	590	580	-1,7	595	585	-1,7	590	580	-1,7	592	582	-1,7
Lait en Poudre / kg	2750	2750	0,0	2750	2750	0,0	2750	2750	0,0	2750	2750	0,0
Huile en fût / litre	970	910	-6,2	975	915	-6,2	970	910	-6,2	972	912	-6,2
Ciment / tonne	64000	62500	-2,3	64000	62500	-2,3	64000	62500	-2,3	64000	62500	-2,3
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3885	3465	-10,8	3885	3465	-10,8	3885	3465	-10,8	3885	3465	-10,8
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1790	1605	-10,3	1790	1605	-10,3	1790	1605	-10,3	1790	1605	-10,3

Source : Service Régional du Commerce de Louga.

III.2. LES CONTROLES DANS LE MARCHE

L'objectif visé dans cette partie est de mette en évidence la respectabilité des règles de jeux dans le marché des biens et services. Il s'agit entre autre de vérifier les instruments de mesures, la qualité du sel iodé et les recettes qui en découlent.

Il s'agit dans un premier temps de voir l'évolution des résultats de la vérification des instruments de mesure comme le montre le tableau suivant. L'analyse de ce tableau laisse apparaitre une évolution du cas de fauté sur les instruments de mesure qui est

attesté par l'évolution des instruments dont le test a été refusé. Cette évolution se situe à hauteur de 34,6% entre 2013 et 2014. Autrement dit le nombre d'instruments testés et rejetés a augmenté de 34,6% en passant de 51 en 2013 à 70 en 2014. Néanmoins il existe quelques 1086 instruments dont le test a été admis en 2014 et 1048 en 2013 soit une variation positive de 3,62%. Les instruments de mesure qui posent le plus de problème sur le marché sont la balance et la pomme huile. En effet, pour les deux cités, 28 refus sur 602 testé ont été enregistrés en 2014 pour la première et 29 refus sur les 362 testés pour la seconde dans la même année. Quant aux bascules et pommes essence, il s'agit respectivement de 11 refus sur les 120 testés et 02 refus sur les 72 testés.

Tableau 3. 4: Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	2013			2014			Variation (en %)		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	584	563	21	602	574	28	3%	01.95%	33.33%
Bascules	103	97	06	120	109	11	16.5%	12.37%	83.3%
Pommes huiles	350	328	22	362	333	29	03.4%	01.52%	31.8%
Pommes essence	63	61	02	72	70	02	14.28%	14.75%	0%
Poids	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Distributeurs d'huile comestible	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Distributeurs de lubrifiants	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Distributeurs de carburant	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**1100**	**1048**	**51**	**1156**	**1086**	**70**	**05.5%**	**03.62%**	**34.6%**

Source : Service Régional du Commerce de Louga.

La particularité du contrôle effectué sur le cas du sel iodé résulte de l'importance de l'iode dans la vie humaine et surtout dans la croissance mais aussi du fait que le sel est incontournable dans les aliments que nous consommons. C'est ainsi que le service régional du commerce de Louga a mis l'accent sur la qualité du sel iodé se trouvant dans le marché régional. Ainsi, des visites trimestrielles ont été effectuées et les résultats susmentionnés dans le tableau suivant. L'analyse de ce tableau montre une amélioration de la proportion de résultats positifs en 2014 par rapport à 2013. En effet, pour une proportion de résultats positifs de 72,5% en 2013, nous en avons une de 79% en 2014 soit une variation de 08,96%. Autrement dit pour un nombre testé de 342 en 2014 on découvre que les 270 sont positifs alors qu'en 2013 il s'agit de 177 positifs sur 244 testés. Ces contrôles ont été effectués par trimestre et c'est au premier trimestre que l'on a le plus de contrôle avec 105 tests effectués. Il s'en suit le troisième trimestre avec 87 tests. Quant au deuxième et quatrième trimestre il s'agit respectivement de 77 et 73 tests. La proportion de résultats positifs la plus élevée est obtenue au deuxième trimestre avec 89,61%. Il s'en suit le premier trimestre avec 78,09%. Le quatrième et le troisième trimestre ont respectivement une proportion de résultats positifs de 76,71% et 72,41%.

Tableau 3. 5: Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé par trimestre

Trimestre	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs		Résultats négatifs
			Nb	Proportion	
Premier trimestre	2013	00	00	0%	00
	2014	105	82	78.09%	23
Deuxième trimestre	2013	69	62	89.85%	07
	2014	77	69	89,61%	08
Troisième trimestre	2013	69	33	47.8%	36
	2014	87	63	72.41%	24
Quatrième trimestre	2013	106	82	77.35%	24
	2014	73	56	76.71%	17
Annuel	2013	**244**	**177**	**72.5%**	**67**
	2014	**342**	**270**	**79%**	**79**
	Variation %	**40.16%**	**52.54%**	**08.96%**	**17.9%**

Source : Service Régional du Commerce de Louga.

Le non respect des règles établies sur le marché des biens et services sera sanctionné par une amande. Cette amande constitue une recette recouvrée par le service et qui se situe à hauteur de 7 310 000 F CFA en 2014 comme le montre le tableau suivant. Cette recette était de 7 962 000 FCFA en 2013 ce qui correspond à une baisse de 8,1% en valeur relative. Elle est plus importante dans le département de Louga où l'on

recouvre une valeur de 3 930 000 FCFA là où il y'en a de 1 565 000 FCFA et de 1 815 000 FCFA dans respectivement les départements de Linguère et Kébémer. Ces recouvrements ont été faits par trimestre et le tableau montre que c'est au deuxième trimestre que le recouvrement est plus important dans l'année avec une recette de 2 190 00 FCFA. Il s'en suit le troisième trimestre avec une recette de 1 990 000 FCFA. S'agissant du premier et quatrième trimestre les recettes recouvrées se situent à hauteur de 1315 000 CFA et 1 815 000 FCFA respectivement. Il faut noter qu'entre 2013 et 2014 les recettes recouvrées pour le non respect des règles du marché ont connu une baisse relative variant entre 1,19% et 26,3% ce qui explique une amélioration dans le respect des règles établies dans le marché des biens et services au niveau de la région.

Tableau 3. 6: Evolution des recettes recouvrées

Trimestre	Année	Kébémer	Linguère	Louga	Total région	Variation %
Premier trimestre	**2013**	575 000	150 000	1 060 000	1 785 000	-26.3%
	2014	430 000	185 000	700 000	1 315 000	
Deuxième trimestre	**2013**	610 000	580 000	1 060 000	2 250 000	-02.26%
	2014	515 000	450 000	1 225 000	2 190 000	
Troisième trimestre	**2013**	485 000	450 000	1 155 000	2 090 000	-04.78%
	2014	460 000	415 000	1 115 000	1 990 000	
Quatrième trimestre	**2013**	550 000	292 000	995 000	1 837 000	-01.19%
	2014	410 000	515 000	890 000	1 815 000	
Annuelle	**2013**	2 220 000	1 472 000	4 270 000	7 962 000	-08.1%
	2014	1 815 000	1 565 000	3 930 000	7 310 000	
	Variation %	-18.24%	06.3%	-07.96%	-08.1%	

Source : Service Régional du Commerce de Louga.

III.3. L'ARTISANAT

L'artisanat est un secteur très important dans l'économie nationale avec une part importante dans le PIB qui avoisine les 8%. C'est aussi un secteur pourvoyeur d'emploi qui absorbe une part importante des jeunes sur le marché de l'emploi. L'importance de ce secteur n'est pas trop été sentie dans la région de Louga. Ceci parce que les moyens de pratiquer le métier de l'artisanat font défaut. Tout d'abord, comme le montre le tableau suivant, le nombre de villages artisanaux n'est que 02 dans la région et sont localisés dans les départements de Kébémer et Louga soit un par département. Le département de Linguère quant à lui n'en dispose même pas ou du moins y'a un qui est en construction. Ceci l'est depuis 2013. Autrement dit la situation des villages artisanaux n'a pas changé entre 2013 et 2014.

Tableau 3. 7: Evolution du nombre de villages artisanaux par circonscription

Circonscription administrative	Nombre de villages artisanaux		Variation %
	2013	2014	
Kébémer	01	01	0 %
Linguère	-	-	En construction
Louga	01	01	0 %
Région	02	02	0 %

Source : Chambre des métiers de Louga.

Au Sénégal en général et particulièrement dans la région de Louga, le métier d'artisanat reste dans la plus part des cas dans le secteur informel. Néanmoins, depuis un certain temps ce secteur commence à se formaliser avec l'inscription de ces entreprises dans des chambres de métier et des GIE pour mieux booster le secteur. Dans la région de Louga, les artisans qui se sont enregistrés dans la chambre de métier en 2013 et en 2014 les sont dans les domaines de la production, des services et de l'art et comme étant une entreprise individuelle ou dans un GIE. Ainsi le tableau suivant montre que dans la région il y'a 9725 artisanats qui se sont inscrits dans la production dont 1049 dans un GIE et 8676 comme entreprise individuelle. Il y'a aussi 2478 qui se sont inscris dans la section service dont 778 dans un GIE et 1700 comme entreprise individuelle. Quant à la section art, le nombre d'inscrit est de 7080 dont 446 dans un GIE et 6634 comme entreprise individuelle. Il faut noter que la section production est plus importante dans ce secteur suivie de la section art et que la section service est un peu marginalisée. Il est aussi nécessaire de signaler que le nombre d'artisans qui se sont inscrits dans la région de Louga a connu une augmentation de 9,2%, 21,9%

et 8,9% dans respectivement les sections production, service et art. C'est dans le département de Louga où l'on trouve le plus d'artisans formels suivis du département de Kébémer. Ceci s'explique probablement par le manque d'infrastructure dans le département de Linguère. Néanmoins il y' un nombre important qui se sont inscris dans ce dernier.

Tableau 3. 8: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle			G.I.E.			Total		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Kébémer	Production	2547	2690	5,61	190	283	48,94	2737	2973	8,6
	Service	499	527	5,61	156	206	32,05	655	733	11,9
	Art	1948	2057	5,59	67	108	61,19	2015	2165	7,4
Linguère	Production	822	868	5,59	139	218	56,83	961	1086	13,0
	Service	161	170	5,59	59	147	149,15	220	317	44,1
	Art	628	663	5,57	41	108	163,41	669	771	15,2
Louga	Production	4847	5118	5,59	359	548	52,64	5206	5666	8,8
	Service	950	1003	5,57	207	425	105,31	1157	1428	23,4
	Art	3707	3914	5,58	111	230	107,2	3818	4144	8,5
Total	Production	8216	8676	5,6	688	1049	52,47	8904	9725	9,2
	Service	1610	1700	5,59	422	778	84,36	2032	2478	21,9
	Art	6283	6634	5,59	219	446	103,65	6502	7080	8,9

Source : Chambre des métiers de Louga.

CONCLUSION

Le commerce reste toujours l'un des secteurs les plus importants de la région de Louga mais il est confronté à des problèmes liés principalement à un déficit de marché. Les pharmacies et les stations de service restent encore faibles dans la région. Les pratiques illicites relatives à la qualité des produits et aux prix mais aussi la contrefaçon sont bien présentes dans le commerce régional. Elle constitue une entrave pour le développement de l'économie. Ainsi des contrôles beaucoup plus rigoureux sont indispensables pour assainir le marché et protéger la santé des populations. S'agissant de l'artisanat, le secteur est pourvoyeur d'emploi mais est confronté à des problèmes d'appui pour la qualification des pratiquants.

CHAPITRE IV: RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

Les ressources naturelles constituent un patrimoine menacé dans le monde en général et particulièrement au Sénégal. Dans la région de Louga, la préservation de ce patrimoine nécessite beaucoup d'efforts et de moyens. L'inspection régionale des eaux et forts est le service technique qui en charge de ces questions. Pour la présente édition de la situation économique et sociale régionale, à l'instar des autres éditions, un accent particulier sera mis sur les ressources naturelles de la région de Louga. Ainsi, pour une analyse fine de ce chapitre, il sera nécessaire de faire un tour sur les services techniques et les autres intervenants, sur la gestion du domaine forestier, sur la lutte pour le maintien des ressources naturelles mais aussi sur les recettes engendrées.

IV.1. LES SERVICES TECNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

IV.1.1. Les services techniques

Pour mener à bien sa mission, l'inspection régionale des eaux et forêts s'appuie sur un personnel qualifié mais aussi sur un personnel d'appui réparti dans ses différents services déconcentrés. Ainsi, le tableau suivant met en évidence l'évolution des effectifs du personnel des services des eaux et forêts selon la qualification et par service.

Tableau 4. 1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[1]			Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	1	1	**0**
	Fem.	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**
	Total	1	1	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	0	0	**0**	1	1	**0**
ITEF[2]	Masc.	0	2		1	1	**0**	1	1	**0**	1	1	**0**	3	5	**66,67**
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	0	2		1	1	**0**	1	1	**0**	1	1	**0**	3	5	**66,67**
ITPN[3]	Masc.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
Agent	Masc.	0	0		6	6		11	11		4	5		21	22	**4,76**

[1] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[2] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[3] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature

technique des Eaux et Forêts	**Fem.**	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	0	0		6	6		11	11		4	5		21	22	**4,76**
Autres	**Masc.**	0	0	**0**	4	0	**-100**	9	5	**-44,44**	2	2	**0**	11	7	**-36,36**
	Fem.	0	0	**0**	1	1	**0**	0	0	**0**	1	1	**0**	2	2	**0**
	Total	0	0	**0**	5	1	**-80**	9	5	**-44,44**	3	3	**0**	13	9	**-30,76**
Ensemble	**Masc.**	1	3	**200**	11	7	**-36,36**	21	17	**-19,04**	7	8	**14,28**	36	35	**-2,77**
	Fem.	0	0	**0**	1	1	**0**	0	0	**0**	1	1	**0**	2	2	**0**
	Total	1	3	**200**	12	8	**-33,33**	21	17	**-19,04**	8	8	**0**	38	37	**-2,63**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts

L'analyse de ce tableau montre que les agents du service régional des eaux et forêts se composent principalement d'Ingénieur des Eaux et Forêts, d'Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, d'Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature, d'Agent Technique des Eaux Forêts et des agents d'appui. Il ressort de cette analyse qu'un nombre de 37 agents a été recensé dans le service en 2014 contre 38 en 2013 soit une diminution de -2,63%. Cette diminution est imputable aux départements de Kébémer et Linguère avec respectivement -33,33% et -19,04%. Quant au département de Louga, le nombre d'agent n'a pas varié et reste égal à 8 en 2013 et 2014.

L'analyse de ce tableau selon le genre montre une disparité importante dans le personnel du service. En effet, dans l'ensemble du personnel, on décompte 35 hommes pour 2 femmes sur les 37 employés en 2014. Quant à l'année 2013 c'était 36 hommes pour 2 femmes sur les 38 employés. Cette tendance est pratiquement la même selon le département et selon le niveau de qualification des agents.

Il s'avère nécessaire de signaler qu'il existe naturellement au sein du service une disparité sur la qualification des agents. En effet, sur les 37 agents, il existe 22 techniciens pour seulement un ingénieur des eaux et forêts et 5 ingénieurs des travaux des eaux et forêts.

IV.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

IV.2.1. Présentation du domaine forestier régional

Un domaine forestier peut être défini comme étant une forêt ou un massif d'une étendue boisée relativement dense, constitué d'une ou plusieurs peuplements d'arbre. Pour une situation des eaux et forêts dans la région, il est indispensable de mettre un accent sur le domaine forestier. Ainsi le tableau suivant donne la situation du domaine classé par circonscription administrative.

Tableau 4. 2: Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kébémer	3823	1	25000	**6,5**
Linguère	15374	13	918125	**59,7**
Louga	5648	3	133500	**23,6**
Région	**24845**	**17**	**1076625**	**43,3**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

L'analyse du tableau montre un nombre de 17 forêts classées dans la région de Louga en 2014. Ce nombre correspond à une superficie de 1 076 625 ha soit un taux de classement de 43,3%. Ce classement est réparti de façon inégale selon le département. Il faut noter que c'est au département de Linguère où l'on trouve le plus de forêt classée avec 13 unités. Ce nombre occupe une superficie de 918 125n ha soit un taux de classement de 59,7%. Quant au département de Kébémer, on y trouve seulement une forêt classée qui occupe une superficie de 25 000 Ha soit un taux de classement de 6,5%. Une superficie de 133 500 Ha soit 23,6% de classement se trouve dans le département de Louga.

IV.3. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

Le plus grand problème que rencontre les forêts dans la région de Louga sont les feux de brousses qui détruisent les forêts. Le service régional des eaux et forêts aussi pour mission de lutter contre ces feux de brousses. Cette lutte est axée sur deux fronts à savoir la lutte préventive et la lutte active.

IV.3.1. Lutte préventive

Pour la lutte préventive contre les feux de brousse dans la région de Louga, des comités de lutte ont été créées et doivent être équipées pour mener à bien cette mission. Malheureusement le tableau suivant en l'occurrence l'évolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse par circonscription administrative montre qu'aucune de ces équipes n'est équipée.

L'analyse de ce tableau montre que le nombre de comités mis sur pieds pour lutter contre les feux de brousse est passé de 735 unités en 2013 à 543 unités en 2014 soit une variation relative de -26,1%. Cette diminution est imputable au département de Louga qui a connu une baisse de -97,6%. Autrement dit le nombre de comité est passé de 371 en 2013 à 9 en 2014. Il faut signaler que le nombre de comité mis sur pieds dans le département de Linguère a connu une augmentation notable en passant de 280 en 2013 à 450 en 2014 soit 60,7% en valeur relative. Quant au département de Kébémer le nombre de comité n'a pas évolué entre 2013 et 2014 et est égal à 84 comités.

Tableau 4. 3: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse			
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total
Kébémer	2013	0	0	84	84
	2014	0	0	84	84
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Linguère	2013	0	0	280	280
	2014	0	0	450	450
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**60,7**	**60,7**
Louga	2013	0	0	371	371
	2014	0	0	9	9
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**-97,6**	**-97,6**
Région	2013	0	0	735	735
	2014	0	0	543	543
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**-26,1**	**-26,1**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Les comités mis sur pieds ont pour rôle de sensibiliser les populations dans la lutte contre les feux de brousse. Ainsi pour mener à bien sa mission, les comités organisent des séances d'animation pour sensibiliser les populations. Le tableau suivant donne le nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative.

Tableau 4. 4: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de Séances d'animation	Nombre de Personnes touchées	Nombre de Personnes touchées par séance
	2013	82	1486	18,1
	2014	39	605	15,5
Kébémer	**Variation %**	**-52,4**	**-59,3**	**-14,4**
	2013	100	nd	
	2014	12	147	12,3
Linguère	**Variation %**	**-88**		
	2013	**3**	**450**	150,0
	2014	**3**	**50**	16,7
Louga	**Variation %**	**0,0**	**-88,9**	**-88,9**
	2013	**185**	**1936**	10,5
	2014	**54**	**802**	14,9
Région	**Variation %**	**-70,8**	**-58,6**	**41,9**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Il ressort de ce tableau que le nombre de personnes touchées par séance a connu une augmentation de 41,9% entre 2013 et 2014. En valeur absolue, il s'agit de entre autre un peu plus de dix personnes par séance en 2013 et de 15 personnes par séance en 2014. Ce nombre correspond à 185 séances pour 1936 personnes touchées en 2013 contre 54 séances pour 802 personnes touchées en 2014. Il faut préciser que le nombre de séance de même que le nombre de personnes touchées a connu une diminution tandis que le nombre de personnes par séance a connu une augmentation. C'est dans le département de Kébémer où l'on trouve le plus de personnes touchées par les séances. En effet, pour un nombre de 1486 personnes touchées en 2013 pour 82 séances en 2013 contre 605 personnes touchées pour 39 séances en 2014. Quant au département de Louga, il s'agit de 450 personnes touchées pour 3 séances en 2013

contre 50 personnes touchées pour 3 séances en 2014. Il s'avère nécessaire de signaler malgré que le nombre de personnes touchées par séances a connu une diminution entre 2013 et 2014 dans les départements de Louga et Kébémer, celui de la région a connu une augmentation.

IV.3.2. Lutte active

La lutte contre les feux de brousses est d'autant plus importante qu'il doit nécessiter beaucoup d'effort pour vaincre ce fléau. La lutte active a permis d'ouvrir des pare-feux mais aussi d'en réhabiliter d'autres. Ainsi, le tableau suivant met en évidence la situation et l'évolution des pare-feux par circonscription administrative entre 2013 et 2014.

L'analyse de ce tableau montre que la longueur des pare-feux ouverts n'a pas varié entre 2013 et 2014 et est égale à 1726 km. Quant à celle des pare-feux réhabilités, elle a connu une augmentation légère de 0,3% en passant de 14000 km en 2013 à 14046,6 km en 2014. Cette augmentation est imputable au département de Louga avec une variation de 100% concernant le Pare-feux réhabilité mais le pare-feu ouvert n'a pas varié. Quant au département de Linguère le premier indicateur a connu une baisse de -100% pour le premier indicateur et de -90,6% pour le second.

Tableau 4. 5: Situation et évolution des pare-feux par circonscription administrative

Destinations	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2013	2014	Vari%	2013	2014	Vari%	2013	2014	Vari%	2013	2014	Vari%
Réseau de pare-feux												
Pare-feux ouverts (km)	0	0	0,0	1700	0	-100,0	26	26	0,0	1726	1726	0,0
Pare-feux réhabilités (km)	0	0	0,0	14000	1319	-90,6	0	46,6	100,0	14000	14046,6	0,3

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Le tableau suivant en l'occurrence l'évolution de la situation des feux de brousse par circonscription permet de mettre en évidence le nombre de feux de brousses et de superficie brulé dans la région en 2013 et 2014. L'analyse de ce tableau montre que le nombre de feux de brousse a connu une augmentation 40,0% entre 2013 et 2014. Concernant la superficie brulée la variation entre les deux années est de 105,0%.Ces variations sont imputables au département de Linguère. Dans ce dernier, le service

régional des eaux et forêts a noté une nombre de 23 cas de feux de brousse pour une superficie de 29 550 ha brulés en 2014 et 20 cas pour un nombre de 14 737 ha brulés en 2013.

Tableau 4. 6: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013		2014		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Kébémer	0	0	0	0	**0,0**	**0,0**
Linguère	20	14737	23	29550	**15,0**	**100,5**
Louga	nd	nd	5	661	**nd**	**nd**
Région	20	14737	28	30211	**40,0**	**105,0**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

IV.4. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

Le reboisement est une opération qui consiste à restaurer ou créer des zones boisées ou des forêts qui ont été supprimées par coupe rase ou détruites par différentes causes dans le passé. La conservation des sols consiste en une protection des sols contre l'érosion et contre d'autres dégradations, destinée à maintenir la fertilité et la productivité du sol. Le premier est nécessaire pour le second. Nous nous intéressons dans cette partie de ce chapitre à la production de plants mais aussi à la plantation linéaire.

IV.4.1. Production de plants

La production des plants dans la région de Louga est assurée principalement par la Régie, les Villageoises, les Communautaires, les Privées/Individuelles mais aussi les Scolaires. Ces structures ont produit en 2013 et en 2014 des pépinières et des plants. Le tableau suivant donne la répartition et l'évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative.

L'analyse de ce tableau montre que le nombre total de plants produits dans la région a connu une baisse considérable entre 2013 et 2014. Il est passé de 2 035 583 plants à 558 376 plants soit une baisse de -72,6%. Quant au nombre de pépinière, il s'agit de 87 à 45 soit -223,6%. Cette logique est suivie par les trois départements avec une

variation de -39,9%, -91,9% et -80,2% dans respectivement les départements de Kébémer, Linguère et Louga pour les plants. Concernant les pépinières, nous avons noté une variation de -181,9% dans le département de Kébémer, de -308,8% dans le département de Linguère et de -80,2% dans le département de Louga. Il faut noter que c'est la Régie et le Privées/Individuelles qui ont effectué le plus gros travail dans la production de plants. Il s'agit entre autre d'une production de 182 422 unités pour le premier et de 263 600 unités pour le second. Il s'en suit les villageoises avec une production de 106 800 unités. Ce sont elles qui ont même produit le plus de pépinière en 2014 avec 21 unités dans le département de Kébémer.

Tableau 4. 7: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2013	2014	Vari %	2013	2014	Vari %	2013	2014	Vari %	2013	2014	Vari %
Régie	pépinières	3	2	-33,3	9	3	-66,7	1	1	0,0	13	6	-53,8
	plants	25400	23172	-8,8	230023	59250	-74,2	451796	100000	-77,9	707219	182422	-74,2
Villageoises	pépinières	12	21	75,0	4	0	-100,0	0	0	0,0	16	21	31,3
	plants	84850	106800	25,9	3000	0	-100,0	0	0	0,0	87850	106800	21,6
Communautaires	pépinières	20	1	-95,0	3	2	-33,3	3	0	-100,0	26	3	-88,5
	plants	231074	1004	-99,6	4850	3550	-26,8	52000	0	-100,0	287924	4554	-98,4
Privées / Individuelles	pépinières	7	5	-28,6	17	7	-58,8	0	0	0,0	24	12	-50,0
	plants	301320	255250	-15,3	643250	8350	-98,7	0	0	0,0	944570	263600	-72,1
Scolaires	pépinières	2	0	-100,0	6	3	-50,0	0	0	0,0	8	3	-62,5
	plants	420	0	-100,0	7600	1000	-86,8	0	0	0,0	8020	1000	-87,5
Total	pépinières	44	29	-181,9	39	15	-308,8	4	1	-100,0	87	45	-223,6
	plants	643064	386226	-39,9	888723	72150	-91,9	503796	100000	-80,2	2035583	558376	-72,6

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Une chose est de connaitre le nombre de plants produits mais une autre est de catégoriser ces plants. C'est ainsi, nous sentons le besoins de mettre en évidence le nombre d'espèce produits dans la région en 2013 et 2014. La répartition et l'évolution du nombre de plants produits selon l'espèce sont détaillées dans le tableau suivant. La catégorisation des espèces nous permet de déceler quatre groupes d'espèces à savoir les plants Forestières, Fruitières, Fruitières forestières et Ornementales. Il ressort de ce tableau que les productions des plants Forestiers et Ornementales ont connu une augmentation relative de 41,3% et 2061,7% entre 2013 et 2014. Il s'agit en valeur

absolue d'une production de 755 430 unités en 2013 contre 1 067 650 unités en 2014 pour les espèces forestière et de 16 984 unités en 2013 contre 367 151 unités en 2014 pour les espèces ornementales. S'agissant des arbres Fruitiers et Fruitiers forestiers, leurs productions ont connu une baisse respective de 97,8% et de 15,1%. Autrement dit, la production de l'espèce fruitière est passée de 27 101 unités en 2013 à 594 unités en 2014 tandis que celle de l'espèce fruitière forestière est passée de 282 189 unités en 2013 à 239 643 unités en 2014. Cette production reste nulle en 2014 dans le département de Louga et suit la même tendance dans le département de Kébémer. Quant au département de Linguère ce sont les espèces fruitières et fruitières forestières qui ont connu une augmentation entre 2013 et 2014.Tableau 4. 8: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative

	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
Espèces	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%
Forestières	321676	345905	**7,5**	79333	721745	**809,8**	354421	0	**-100,0**	755430	1067650	**41,3**
Fruitières	26981	490	**-98,2**	120	104	**-13,3**	0	0	**0,0**	27101	594	**-97,8**
Fruitières forestières	24666	16068	**-34,9**	168726	223575	**32,5**	88797	0	**-100,0**	282189	239643	**-15,1**
Ornementales	13081	364651	**2687,6**	3403	2500	**-26,5**	500	0	**-100,0**	16984	367151	**2061,7**
Total	386404	727114	**88,2**	251582	947924	**276,8**	443718	0	**-100,0**	1081704	1675038	**54,9**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

IV.4.2. Plantations réalisées

Une importante superficie a été plantée par le service des eaux et forêts et ses partenaires en 2013 et en 2014. Ces plantations concernent entre autres les plantations massives, les plantations linéaires et les plantations conservatoires. En 2013, une superficie de 3673,9 ha a été réalisée pour les plantations massives contre 2197 ha en 2014 soit une variation de -40,2%. S'agissant des plantations linéaires, la superficie réalisée s'étend sur 72,9 km en 2013 et 33,36km en 2014 ce qui correspond à une variation de -54,2%. La baisse la plus remarquable en 2014 est la plantation conservatoire avec une valeur relative de -99,6%. Autrement dit, pour une superficie de 2761,4 ha en 2013, la plantation conservatoire passe à 10ha en 2014. Cette

tendance est la même selon le département mais il faut signaler que celui de Louga n'a enregistré aucune plantation en 2014.

Tableau 4. 9: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%
Plantations massives (ha)	224,92	0	-100,0	2197	2197	0,0	1252	0	-100,0	3673,9	2197	-40,2
Plantations linéaires (km)	38,9	18,36	-52,8	23	15	-34,8	11	0	-100,0	72,9	33,36	-54,2
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	1,4	0	-100,0	2760	10	-99,6	0	0	0,0	2761,4	10	-99,6

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

IV.5. EXPLOITATIONS FORESTIERES

La forêt fait partir des patrimoines de la région les plus exploités. Son exploitation permet de générer beaucoup de revenu. Il s'agit entre autre de l'exploitation des produits tels que le charbon de bois, le bois de chauffe et les produits de cueillettes. Cette exploitation a permis de générer en 2014 une somme de 15 869 800 FCFA dont 14 617 810 FCFA sur permis (taxes et redevance) et 1 252 000 FCFA sur les produits saisis(vente gré à gré). Les recettes liées aux taxes et redevances concernent principalement le bois de chauffe avec un montant de 130 000 FCFA pour 165 stères et les produits de cueillette avec un montant de 1448 7810 FCFA pour 365,934 tonnes. Concernant les produits saisis, il s'agit du charbon de bois d'un nombre de 378,5 sacs pour une valeur de 1 252 000 FCFA.

Tableau 4. 10 : Répartition des recettes forestières selon la nature du produit en 2014.

Nature	Sur permis (taxes et redevances)		Produits saisis (vente de gré à gré		Recettes totales (*1000 FCFA)
	Nombre	Recettes (*1000 FCFA)	Nombre	Recettes (*1000 FCFA)	
Charbon de bois	0	0	378,5	1252	1252
Bois de Chauffe (stre)	165	130			130
Produit de cueillette (tonnes)	365,934	14487,81			14487,81
Total		14617,81		1252	15869,81

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

En dehors des recettes liées au produits forestiers, il existe d'autre recette générer par la forêt dans la région de Louga. Ces recettes concernent entre autre la taxe d'amodiation, la licence pisteur, le permis de chasse au gibier d'eau et le permis d'oisellerie. Une somme de 1 330 025 FCFA a été collectée en 2014 dans cette rubrique. Cette somme est répartie de façon inégale entre les différentes désignations. En 2014, la taxe d'amodiation concerne 31 715 ha dont le montant est de 1 110 025 FCFA. La licence pisteur concerne un nombre de deux unités à raison de 10 000 FCFA l'unité soit une somme de 20 000 FCFA tandis que le permis de chasse au gibier d'eau et d'oisellerie concernent respectivement 13 et 1 unité pour une somme respective de 195 000 FCFA et 5000 FCFA.

Tableau 4. 11: Répartition des recettes forestières selon la désignation en 2014.

Désignation	Prix unitaire (FCFA)	Nombre	Montant(FCFA)
Taxe d'amodiation	35	31 715 ha	1 110 025
Licence Pisteur	10000	2	20000
Permis de chasse au gibier d'eau	15 000	13	195 000
Permis d'oisellerie	5000	1	5000
TOTAL			**1 330 025**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

IV.6. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

IV.6.1. Potentiel faunique

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.

Le tableau suivant donne la répartition et l'évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative. Il ressort de ce tableau qu'il n'existe que deux zones amodiées dans la région qui sont localisées dans le département de Louga. Ces deux zones couvrent une superficie de 37 715 ha et ces valeurs restent le même entre 2013 et 2014.

Tableau 4. 12: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Kébémer	0	0	0	0	0	0
Linguère	0	0	0	0	0	0
Louga	2	2	0	31715	37715	0
Région	**2**	**2**	**0,0**	**31715**	**37715**	**0,0**

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

IV.6.2. Résultats des campagnes de chasse

Les chasseurs qui ont une licence dans la région de Louga sont au nombre de 13 en 2014 alors que c'était 18 en 2013 soit une baisse de 27,8%. Il faut noter que ces chasseurs se sont localisées dans le département de Louga et ciblent pratiquement les gibiers à poils, les gibiers à plumes et les reptiles.

Tableau 4. 13: Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Désignation	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%	2013	2014	Var%
Nombre de chasseurs	0	0	0	0	0	0	18	13	-27,8	18	13	-27,8
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	0	0	0	0	0	0	15	4	-73,3	15	4	-73,3
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	0	0	0	0	0	0	3637	2822	-22,4	3637	2822	-22,4
Nb de pièces de reptiles abattus	0	0	0	0	0	0	3652	2826	-22,6	3652	2826	-22,6

Source :Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF)

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les gibiers à poils abattus en 2014 sont au nombre de 4 unité contre 15 unité en 2013 soit une baisse de 73,3%. S'agissant des gibiers à plumes, le nombre abattus par les chasseurs a connu une variation de -22,4% autrement dit il est passé de 3637 unités en 2013 à 2822 unités en 2014. Cette tendance est la même pour les reptiles avec une variation de -22,6% soit en valeur absolue 3652 reptiles abattus en 2013 contre 2826 en 2014. Cette baisse du nombre de gibiers abattus peut être expliquée par la baisse du nombre de licence et le fait que certains animaux doivent être protégées pour la survie de leur génération.

CONCLUSION

Malgré la zone désertique, la région de Louga dispose d'un patrimoine forestier. Ce patrimoine est menacé grâce à la récurrence des feux de brousse. Mais il faut signaler que la population avec l'appui de la Direction des Eaux et Forêts continuent de lutter pour la préservation de ce patrimoine forestier avec le reboisement. Il faut noter que cette préservation est très importante dans la mesure où ce patrimoine forestier permet de générer une certaine recette liée à son exploitation.

CHAPITRE V : ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Les questions environnementales ont toujours été une préoccupation majeure. L'importance de cette préoccupation relève de la dégradation de l'environnement qui a pour conséquence les changements climatiques. C'est ainsi, pour une protection efficace de l'environnement, il est nécessaire que la population adopte un comportement de responsabilité mais aussi que les dirigeants mettent sur place des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement(ICPE).

Ce chapitre met en évidence l'évolution des ICPE dans la région de Louga entre 2013 et 2014 et celle du nombre d'études d'impact environnemental réalisé dans la région.

V.1. EVOLUTION DES ICPE

L'analyse du tableau 5.1 montre un nombre de 95 installations en 2014 contre 83 en 2013 soit une augmentation relative de 14,45%. Ces ICPE ont connu une variation positive dans tous les trois départements. En effet, dans le département de Louga, on décomptait 46 ICPE en 2013 contre 54 en 2014 soit une variation de 17,4%. Quant au département de Linguère, il s'agit respectivement 12 et 13 installations en 2013 et 2014. Tandis que ces installations sont au nombre de 25 en 2013 et 28 en 2014 dans le département de Kébémer. Il faut noter que excepté d'une usine à Kébémer et une à Louga, toutes les installations se trouvant dans la région sont de 2ème classe. Il s'agit entre autre des stations-services, des boulangeries, des dépôts de gaz butane et des dépôts d'hydrocarbures. Il faut noter qu'en 2014, la plus importante partie des ICPE de la région est constituée de boulangeries avec 51 unités sur les 95 que compte la région. Il s'en suit les stations-services avec 23 unités et les dépôts de gaz butane avec 15 unités. Quant aux dépôts d'hydrocarbure et d'usines, il ne représente que 4 et 2 unités respectivement.

Tableau 5. 1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Scieries	2ième												
Stations-services	2ième	6	6	0,0	5	5	0,0	10	12	20,0	21	23	9,5
Boulangeries	2ième	12	15	25,0	6	7	16,7	26	29	11,5	44	51	15,9
Dépôts de gaz butane	2ième	6	6	0,0	1	1	0,0	5	8	60,0	12	15	25,0
Dépôts d'hydrocarbures	2ième	0	0	0,0	0	0	0,0	4	4	0,0	4	4	0,0
Usines	1ière	1	1	0,0	0	0	0,0	1	1	0,0	2	2	0,0
Total		25	28	12,0	12	13	8,3	46	54	17,4	83	95	14,5

Source : Service Régional de l'Environnement Louga

V.2. LES ÉTUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Il est important de mettre sur place des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement(ICPE) mais d'autant plus important de mener des études pour voir l'impact de ces installation dans la protection de l'environnement. Il a été mené dans la région 29 études d'impact en 2014 contre 25 en 2013 soit une variation relative de 16%. Ces études se sont plus focalisées dans le département de Louga avec un nombre de 15 en 2014 et de 14 en 2013. S'agissant des départements de Kébémer et de Linguère, le nombre d'étude d'impact est le même et est de 7 études en 2014 contre 6 en 2013 pour le premier département cité et 5 en 2013 pour le second soit une variation relative respective de 16,7% et 40%.

Tableau 5. 2: Évolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation %
	2013	2014	
Kébémer	6	7	16,7
Linguère	5	7	40,0
Louga	14	15	7,1
Région	**25**	**29**	16,0

Source : Service Régional de l'Environnement Louga

CONCLUSION

Le souci de la protection de l'environnement préoccupe les responsables de cette question dans la région de Louga. Pour une protection efficace de l'environnement dans la région, des ICPE ont été mis en place dans toute la région et plus particulièrement dans le département de Louga qui en accueille la plupart. Des études d'impact environnemental ont été aussi menées pour apprécier l'efficacité des installations.

CHAPITRE VI : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

L'importance du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement dans la politique de développement économique et social du Sénégal n'est plus à démontrer. Et l'ayant bien compris, des politiques sectorielles ont été mises en œuvre par notre pays, notamment la politique d'hydraulique agricole et ses programmes d'accompagnement qui constituent l'une des priorités dégagées par la Loi d'Orientation Agro-Sylvopastorale et la Lettre de politique sectorielle pour l'hydraulique et l'assainissement, instrument de base de la mise en œuvre du "Programme d'eau potable et d'assainissement pour le Millénaire"(PEPAM).

Le gouvernement Sénégalais a donc élaboré depuis 2005 le Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) traduisant sa vision politique afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement en améliorant ainsi les conditions de vie et d'hygiène des populations du Sénégal de manière générale, particulièrement celles de la région de Louga.

Dans le but d'atteindre les OMD en matière d'eau et d'assainissement, l'Etat du Sénégal bénéficie d'importants investissements inscrits au budget national(BCI) mais aussi provenant des partenaires techniques financiers.

La région de Louga a fait des avancées très significatives en matière de satisfaction en eau tant pour les populations que pour le cheptel. Et nous pouvons dire que les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont atteints globalement pour la région. Mais pour le volet assainissement, beaucoup efforts sont encore à faire en milieu urbain comme en zone rurale pour atteindre les OMD même si des progrès importants ont été notés surtout avec l'appui du PEPAM en ce qui concerne l'assainissement rural.

Quant au milieu urbain, la production et la distribution de l'eau potable est assurée au Sénégal par la Sénégalaise Des Eaux(SDE). Elle a des antennes dans pratiquement toute l'étendue du territoire national et dans la région de Louga en particulier. Le

présent chapitre se propose de faire un diagnostic des sous secteurs hydraulique et assainissement en mettant en relief le maillage des infrastructures selon les circonscriptions administratives et les différents taux d'accès des populations à ces deux services sociaux de base.

VI. 1. L'HYDRAULIQUE EN MILIEU URBAIN

VI.1.1 La production de l'eau

L'eau potable produite et distribuée dans la région dans la région de Louga par la SDE s'évalue chaque année en mètre cube. Cette année 2014, le volume d'eau potable produit dans la région est évalué à 3 735 714 m3. Cette production est répartie de façon très inégale selon le département probablement du fait d'une demande disparate. Le département le mieux doté est celui de Louga avec un volume de 2 629 460 m3 qui représente 70,38% de la production régionale. Quant au département de Linguère, la production est évalué à 1 004 189 m3 représentant une par de 26,88% et en fin le département de Kébémer qui représente celui le moins fourni de la région a un volume de 102065 m3 qui représente seulement 2,73% de la part régionale.

Tableau 6. 1: La production d'eau de la région de Louga en 2014

Circonscription administrative	2014 (m3)	Part des départements(%)
Kébémer	102065	2,73
Linguère	1004189	26,88
Louga	2629460	70,38
Total	3735714	100

Source : SDE Louga

Dans sa politique d'amélioration de production et de distribution d'eau potable, la SDE a effectué d'importants travaux dans la région au courant de l'année 2014 notamment à Louga, Kébémer, Ndande, Guéoul, Linguère, Dahra et Ngnite (branchements sociaux, réhabilitation du réseaude distribution). Ainsi le tableau suivant donne la répartition des travaux effectués pour améliorer l'approvisionnement en eau potable. Ainsi, une analyse de ce tableau montre un nombre de 265 branchements renouvelés en 2014 correspondant à 9150 ml. Quant aux branchements et extensions ordinaires ainsi que les branchements sociaux, il s'agit respectivement de 215 et 288 unités. C'est au niveau des communes de Louga, de Gueoul et de Dahra où la SDE a effectué le plus de travaux en 2014. Il s'agit entre autre 176 nouveaux branchements soit 3938 ml dans la commune de Louga, 26 nouveaux branchements correspondant à 1010 ml dans celle de Guéoul et 15 nouveaux soit 2988 ml dans la commune de Dahra. Les travaux concernant le branchement social sont plus élevés dans la commune de Nguith avec un nombre de 110 unités et un nombre de 107 branchements et extensions ordinaires dans celle de Louga.

Tableau 6. 2: Répartition des travaux effectués pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

Circonscription administrative	Branchements sociaux	Branchements et extensions ordinaires	Renouvellement	
	2014	2014	Nombre de branchements	Réseau ml
Louga	19	107	176	3938
Kébémer	15	25	7	200
Ndande	20	5	08	258
Guéoul	23	5	26	1010
Linguère	17	7	6	177
Dahra	84	35	15	2988
Ngith	110	31	27	579
Région	288	215	265	9150

Source : SDE Louga

VI.1.2. La tarification

La population a besoin d'une eau de qualité d'où la nécessité d'effectuer périodiquement des travaux de réparation. Elle a aussi besoin d'avoir un meilleur accès à cette eau d'où la nécessité de lui proposer un tarif accessible. Ainsi les deux tableaux suivants nous édifient sur la tarification appliquée par la SDE à ses clients. Il ressort de ces deux tableaux que la SDE propose des tarifications différentes à deux types d'abonnés que sont les maraichers et les domestiques. Pour les abonnés maraichers, le tarif appliqué au client dépend de la consommation. Pour une consommation comprise entre 0 à Q, le tarif appliqué est de 113,37FCFA ensuite pour une consommation entre Q et 2Q, le tarif est de 507,84FCFA et est de 714,98 pour une consommation qui dépasse les 2Q.

Tableau 6. 3: Tarification des abonnés maraîchers

Tranches	Tarifs appliqués
Consommation de 0 à Quota (Q)	113.37
Consommation de Quota (Q) à deux fois Quota (2*Q)	507.84
Consommation au-delà de 2*Q	714.98

Source : SDE Louga

Un peu différent de la tarification des abonnés maraichers, celle des abonnés domestiques varie selonla tranche. Les trois principales tranches sont :

- Tranche sociale caractérisée par une consommation comprise entre 0 -20 m^3 et un tarif de 181,32 FCFA ;
- Tranche pleine qui se distingue par une consommation comprise dans 21-40 m^3 et un coût de 584,23 FCFA
- Tranche dissuasive correspond à une consommation supérieure à 40 m^3 et un tarif de 714,98 FCFA.

Tableau 6. 4: Tarification des abonnés domestiques à l'eau

Tranches	Fourchette	Tarifs appliqués/m3
Tranche sociale (TS)	De 0 à 20 m3	181.32
Tranche pleine (TP)	De 21 à 40 m3	584.23
Tranche dissuasive	Supérieur à 40 m3	714.98

Source : SDE Louga

VI.1.3. Les utilisateurs

Le tableau 6.5 donne la répartition des abonnés à l'eau potable dans la région selon le département La région compte 24674 abonnés déclarés par la SDE dont un peu plus de la moitié des abonnés se situe dans le département de Louga (51,4%).

La part des abonnés se trouvant dans les autres départements se chiffre à 24,5% et 24,0% dans respectivement Kébémer et Linguère. Ces parts représentent en valeur absolues des nombres de 6056 abonnés dans le département de Kébémer et de 5924 dans celui de Linguère.

Tableau 6. 5: Répartition des abonnés à l'eau potable dans la région de Louga selon le département

Département	2014	% des abonnés
Kébémer (Ndande, Guéoul)	6056	24,5
Linguère (Dahra)	5924	24,0
Louga	12694	51,4
Total	24674	100,0

Source : SDE Louga

Graphique 6. 1 : Répartition des abonnés à l'eau potable dans la région de Louga selon le département

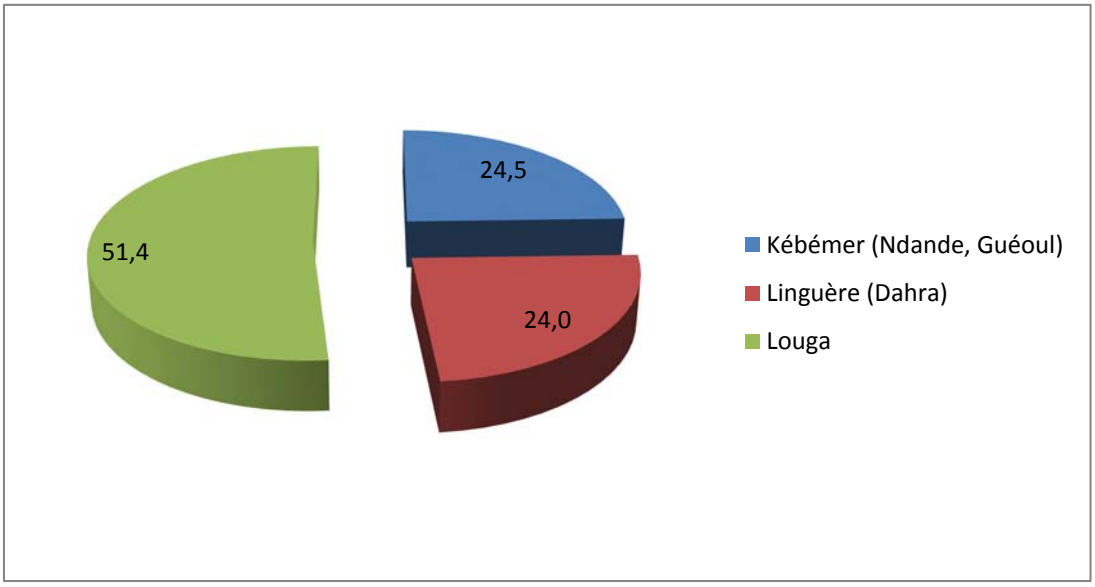

Source : SDE Louga

Les consommateurs en eau potable dans la région de Louga renseignés par la SDE en 2014 sont répartis en trois catégories : les Gros consommateurs, les Administrateurs et les Particuliers.. Ces derniers constituent l'essentiel des consommateurs d'eau potable de la région. En 2014, ils étaient au nombre de 23988 tandis que ceux des administrateurs sont au nombre de 302 et des gros consommateurs au nombre de 384. Ces consommateurs sont répartis de façon inégale dans les trois départements avec celui de Louga qui en prend la plus importante partie. Quel que soit le département, l'effectif des consommateurs particuliers est de loin plus important. En outre, exception faite des gros consommateurs, le département de Louga compte généralement le plus grand nombre de consommateurs (particuliers et administrations). Le département de Kébémer se démarque par une part plus forte des gros consommateurs comparativement aux autres départements.

Tableau 6. 6: Répartition des consommateurs en eau potable dans la région de Louga selon le département

Département	2014		
	Gros consommateurs	Administrations	Particuliers
Kébémer	212	64	5 780
Linguère	52	80	5 792
Louga	120	158	12 416
Total	384	302	23 988

Source : SDE Louga

VI.2 : HYDRAULIQUE RURALEVI.2.1 : Infrastructures et accès à l'eau

Le potentiel de ressources en eau de la région de Louga est très important qu'il s'agisse d'eaux de surface ou d'eaux des nappes souterraines fortement dépendantes de la pluviométrie. Le Lac de Guiers constitue la principale ressource hydrographique de surface pour l'alimentation en eau douce des populations qui s'étend sur 250 km^2 environ de superficie et peut offrir jusqu'à 400 millions de m^3.

Pour les ressources en eaux souterraines, la région de Louga bénéficie de l'existence de trois (03) nappes aquifères :

- l'aquifère superficiel qui regroupe les formations du Quaternaire (QT), du Continental Terminal (CT), et de l'Oligo-miocène ;

- l'aquifère intermédiaire de l'Eocène (EO) et du Paléocène (PA) ;
- l'aquifère profond qui concerne la formation des sables du Maestrichtien (MA).

Le secteur de l'hydraulique est sous la conduite de deux entités que sont:

- La Direction de l'hydraulique urbaine en charge d'assurer la définition et l'application de la politique générale de l'hydraulique en milieu urbain et périurbain.
- La Direction de l'hydraulique rurale chargée d'élaborer et d'exécuter les grandes lignes de la politique d'hydraulique rurale du Sénégal en vue d'améliorer les conditions de vie des populations en leur permettant d'accéder à des services d'eau potable adéquats et de satisfaire les besoins en eau du cheptel.

VI.2.2 : Les infrastructures hydrauliques rurales

Dans la région de Louga, le nombre de villages raccordés au réseau hydraulique s'élève à 1871 en 2014.

Les départements de Kébémer et Louga sont les plus concernés avec respectivement 43,83% et 36,72% des villages raccordés dans la région contre 19,45% pour le département de Linguère.

En termes de forages, la région de Louga compte au total 226 unités inégalement réparties entre les trois départements avec une plus forte concentration à Linguère (41,59%).Le reste est réparti entre les départements de Kébémer et Louga avec respectivement 29,20% et 26,11% des forages de la région de Louga.

Tableau 6. 7: Répartition du nombre d'ouvrages hydrauliques en milieu rural dans la région de Louga selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Forage		Borne Fontaine		Village raccordé		Puits hydraulique	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Kébémer	66	29,20	1219	44,62	820	43,83	181	34,74
Linguère	94	41,59	636	23,28	364	19,45	203	39,65
Louga	59	26,11	877	32,10	687	36,72	128	25,00
Région	226	100,00	2732	100,00	1871	100,00	512	100,00

Source : DRH Louga

La zone rurale de la région de Louga compte également au titre des ouvrages hydrauliques quelque 2732 bornes fontaine installées dans une plus proportion dans

le département de Kébémer (44,62%).Les départements de Louga et Linguère sont les lieux d'implantation de 32,10% et 23,28% des bornes fontaines en zone rurale.

Les infrastructures en milieu rural dans la région de Louga ont aussi un composant puits hydrauliques au nombre de 512 unités en 2014 dont 39,65% dans le département de Linguère contre 34,74% et 25% respectivement pour les départements de Kébémer et Louga.

VI.2.3 : L'accès à l'eau en milieu rural

Le taux d'accès global à l'eau en milieu rural est de 34,92% en 2014 avec des disparités suivant les départements. Le département de Linguère apparaît comme le plus mal loti avec un taux d'accès de 21,81% seulement très en dessous de la moyenne régionale.

Graphique 6. 2: Accès à l'eau potable en milieu rural par département

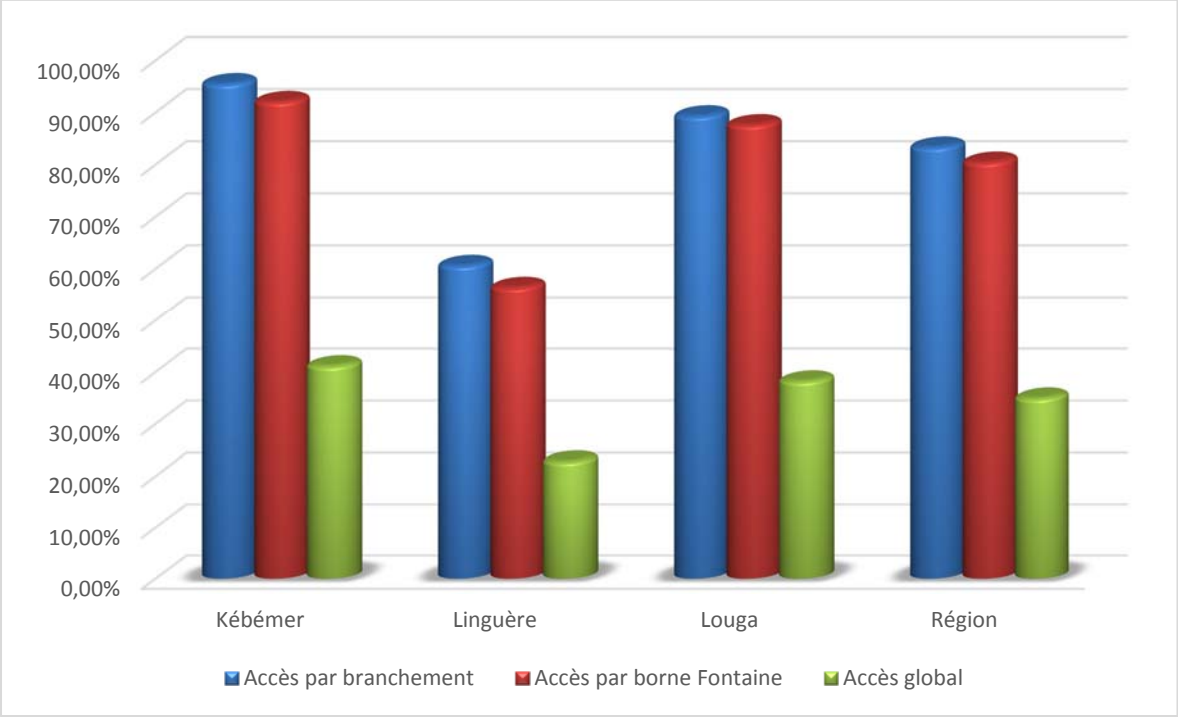

Tableau 6. 8: Evolution des taux d'accès l'eau en milieu rural dans la région de Louga par circonscription administrative

Département	Accès par branchement	Accès par borne Fontaine	Accès global
Kébémer	95,49%	92,06%	41,12%
Linguère	60,61%	56,39%	22,81%
Louga	89,32%	87,61%	38,21%
Région	83,32%	80,43%	34,92%

Source : DRH Louga

Les départements de Kébémer et Louga présentent des taux d'accès globaux respectifs de 41,12% et 38,21%, supérieurs à la moyenne régionale mais encore très faibles.

VI.3 : L'ASSAINISSEMENT

L'objectif visé dans la stratégie en termes d'accès à l'assainissement rural c'est un taux de 59% en 2015 de 75,2% à l'horizon 2025.

L'assainissement rural, de manière générale, est très peu développé dans la région de Louga. Cependant force est de reconnaître que des efforts louables sont faits dans ce secteur par l'Etat du Sénégal et les partenaires financiers notamment dans le cadre du PEPAM.

Le taux global brut d'accès à l'assainissement rural désignant la proportion de ménages disposant d'un ouvrage d'assainissement quel que soit le type d'ouvrage est évalué à 59,8% selon les résultats de l'Enquête ménage Eau-Hygiène-Assainissement réalisée vers la fin de l'année 2012.Mais 51,5% seulement des ménages ruraux dispose d'un système adéquat d'assainissement.

Tableau 6. 9:Taux d'accès à l'assainissement rural par département

	Département			Région de Louga
	Kébémer	Linguère	Louga	
Taux brut d'accès à l'assainissement	59,5%	44,3%	71,1%	59,8%
Taux d'accès à l'assainissement amélioré	48,7%	35,2%	65,4%	51,5%
Taux d'accès à l'assainissement non amélioré	10,8%	9,1%	5,7%	8,3%

Source : Enquête ménage Eau-Hygiène-Assainissement

Il faut souligner que du point de vue de l'accès à l'assainissement rural, des disparités sont notées entre les trois départements que compte la région de Louga.

Le département de Louga apparaît comme le plus pourvu dans ce domaine. En effet, plus de 7 ménages sur 10 ont accès à un assainissement quel que soit le type. Dans ce même département, le taux d'accès à un assainissement adéquat est de 65,4%.

Graphique 6. 3: Accès à l'assainissement rural selon le département

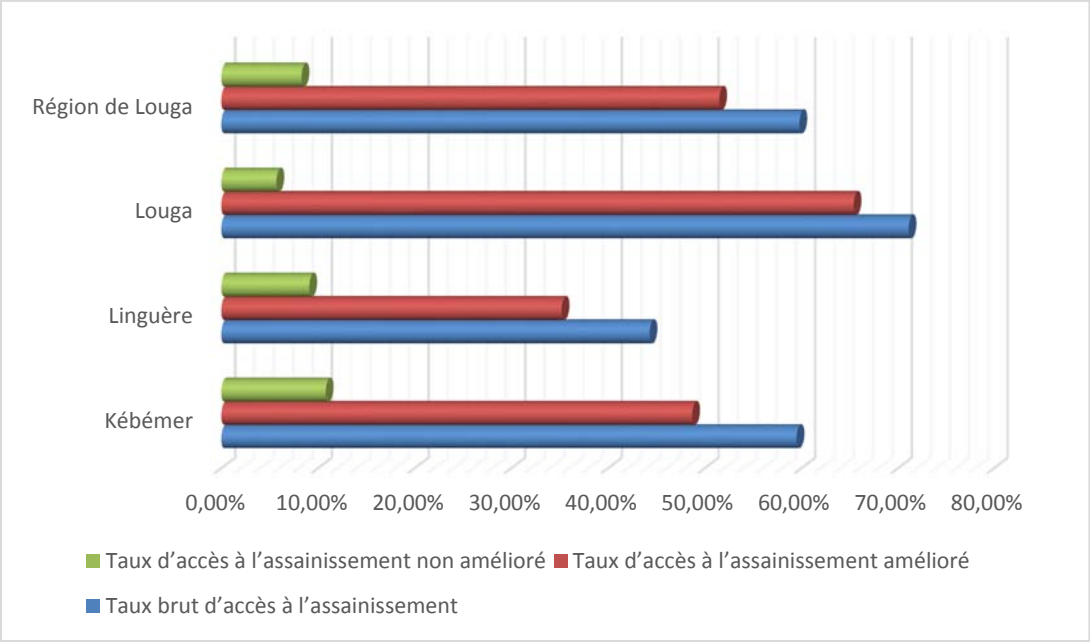

Aussi bien pour l'accès brut que pour l'accès à un assainissement amélioré, le département de Louga présente des taux au dessus de la moyenne régionale.

Plus de la moitié des ménages (59,5%) a accès à un assainissement global dans le département de Kébémer contre 44,3% pour le département de Linguère.

CONCLUSION

Au même titre que l'éducation et la santé, l'hydraulique et l'assainissement en milieu rural font partie des priorités de l'Etat du Sénégal dans sa stratégie de lutte pour la réduction de la pauvreté. Dans cette dynamique des allocations non négligeables ont été faites pour soutenir ces deux secteurs dans la région de Louga même si des efforts restent à faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Il faut noter aussi que la consommation de l'eau potable a connu un avancement important dans la région de Louga mais il faut noter que la tarification reste encore un peu élevée pour les ménages. La SDE a une clientèle qui se regroupe dans trois grandes catégories à savoir les gros consommateurs, les administrations et les ménages. Il faut noter que la tarification dépend aussi du niveau de consommation et les deux varient au même sens.

CHAPITRE VII : POSTE, BANQUE ET SFD

INTRODUCTION

Les services financiers déconcentrés disposent au Sénégal d'un réseau de couverture assez dense tant dans les grands centres qu'en zone rurale. Dans un contexte de mutations technologiques et l'apparition de nouveaux systèmes dans les transferts de fonds, le Sénégal a opéré des changements profonds en améliorant fondamentalement l'environnement juridique des services financiers déconcentrés.

- garantir un meilleur fonctionnement et une meilleure exploitation du service public des postes, afin d'offrir aux usagers des services de qualité à un prix accessible au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire national ;
- répondre à la demande diversifiée de services nouveaux en matière de poste, par la mise à la disposition des clients de services liés au développement des nouvelles technologies ;
- favoriser la mise à la disposition des usagers, sur un même site, de services variés et adaptés ;

A côté des banques et du Système Financier Décentralisé, la poste joue un rôle actif dans le marché de transferts de fonds, conformément à la réglementation en vigueur au sein de l'UEMOA. Dans ce chapitre, il sera question de la couverture des SFD mais aussi des mandats.

VII.1. COUVERTURE

Le Sénégal est un pays de longue tradition en matière postale et riche d'environ 211 bureaux postaux dont 11 dans la région de Louga (5,2%), inégalement répartis entre les trois(3) départements.

Le département de Kébémer concentre plus de la moitié des bureaux de poste (54,5%) contre 27,3% et 18,2% respectivement pour Louga et Linguère. En 2014, le total de boîtes postales installées s'élève à 1500 unités avec un taux d'attribution global de 29,1% contre 31,7% en 2013 soit une variation de -8,9%.

Tableau 7. 1: Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Kébémer	2013	06	400	85
	2014	06	400	74
Linguère	2013	02	200	50
	2014	02	200	44
Louga	2013	03	900	340
	2014	03	900	318
Région	2013	11	1500	475
	2014	11	1500	436
	Variation %			-8,94

Source : Groupe la poste Louga

Suivant le département, Louga présente les plus forts taux d'attribution de boîtes postales en 2014 soit 35,3%(contre 37,8% en 2013 d'où une variation de -2,5).Les taux d'attribution pour les départements de Linguère et Kébémer en 2014 sont de 22% et 18,5% (respectivement 25% et 21,3% en 2013).

VII.2. MANDATS EMIS

Le montant des mandats émis, toutes structures de transferts d'argent confondues, s'élève globalement pour la région de Louga à 8.208.194.112 FCFApour l'année 2014 contre 8.133.846.247FCFA l'année précédente soit une variation +74.617.891FCFA en valeur absolue et +0,92% en termes relatifs.

Le CCP demeure le mode d'émission de mandats le plus important avec 76,38% du montant global émis dans la région de Louga en 2014(respectivement 76,18% en 2013) suivi de la CNE(13,3%),de Poste One(7,08%) et de Western Union(3,48%).Les émissions par Money Express(0,02%) et Joni Joni(0,01%) sont marginales.

Tableau 7. 2: Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2013 (en FCFA)	2014 (en FCFA)	Variation	2013 (en FCFA)	2014 (en FCFA)	Variation	2013 (en FCFA)	2014 (en FCFA)	Variation	2013 (en s FCFA)	2014 (en s FCFA)	Variation
Poste-One[1]	132.058.760	132.358.760		276.484.121	278.486.759		170.114.165	170.314.165		578.657.046	580.859.684	
Versement sur compte CCP[2]	2.076.451.608	2.077.455.463		4.000.121.191	4.071.045.741		119.854.609	120.855.610		6.196.427.408	6.269.356.814	
CNE[3]	234.310.971	234.414.971		164.000.507	164.091.507		671.000.991	671.043.991		1.069.312.469	1.069.550.469	
WESTERN UNION	59.208.650	59.702.452		133.921.000	133.921.912		94.022.304	92.022.304		287.151.954	285.646.668	
MONEY EXPRESS	320.000	250.000					1.651.370	1.621.396		1.971.370	1.901.370	
JONI JONI	6000	5000					320.000	874107		326.000	879.107	
Total	**2502355989**	**2504186646**		**4574526819**	**4647545919**		**1056963439**	**1056731573**		**8133846247**	**8.208.194.112**	

Source : Groupe la poste Louga

Le département de Linguère présente en 2014 la plus grande proportion de montants de mandats émis soit 56,6%(respectivement 56,2% en 2013).Le montant global des mandats émis dans le département de Kébémer constitue 30,5% du total régional en 2014(30,8% en 2013) alors que pour le département de Louga la proportion qui demeure la plus faible est de 12,9%(13% en 2013).

La distribution des mandats émis selon le mode de transfert d'argent et le département montre que le CCP est essentiellement utilisé dans les départements de Linguère (64,9%) et de Kébémer (33,1%).

La plus importante proportion des émissions de mandats via la CNE concerne le département de Louga avec 62,7% des montants globaux contre 21,9% pour le département de Kébémer.

Les plus grands transferts d'argent en termes de montants émis en 2014 par Poste One(47,9%) et par Western Union(46,9%) sont enregistrés dans le département de Linguère. Le Money Express est essentiellement utilisés dans le département de Louga avec 85,3% des montants émis via ce moyen de transfert.

Graphique 7. 1 : Mandats émis en 2014 suivant la structure de transfert et le département

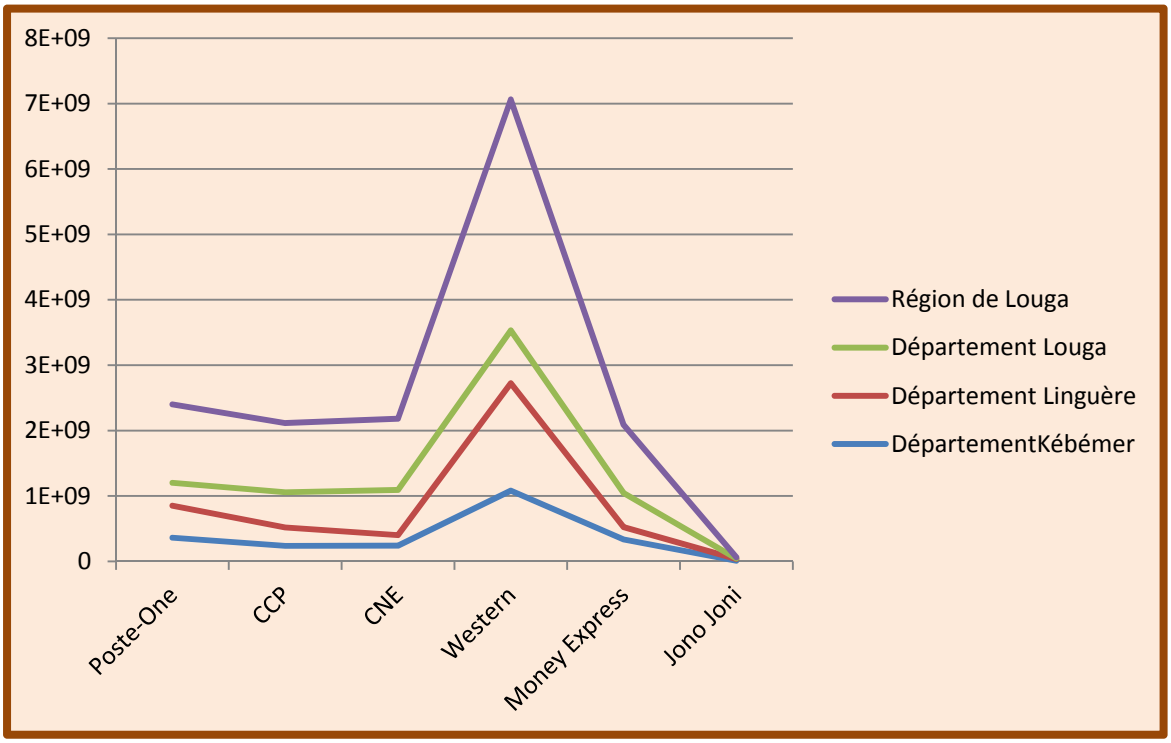

Source : Groupe la poste Louga

VII.3.MANDATS PAYES

En 2014, des mandats ont été payés dans la région de Louga pour un montant global de 12.307.045.195 FCFA contre 12.628.184.788 FCFA l'année précédente soit une baisse relative de 2%.

Le Western Union et RIA concentrent les plus fortes proportions de montants de mandats payés avec respectivement 28,7% et 23,5%. A côté de ces deux structures, CMT (11%) et Poste One (9,8%) sont les plus utilisés en termes de volume de transfert.

Tableau 7. 3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	(en FCFA) 2013	(en FCFA) 2014	Variation %	(en FCFA) 2013	(en FCFA) 2014	Variation %	(en FCFA) 2013	(en FCFA) 2014	Variation %	(en FCFA) 2013	(en FCFA) 2014	Variation %
Poste-One	370.525.263	362.154.954		523.124.552	489.418.454	-6,8	350.888.173	348.803.021	-0,59	1.244.537.988	1.200.376.529	-3,6
Versement sur compte CCP	238.520.116	237.114.223		300.258.253	280.002.536	-7,2	533.651.173	539.651.173	1,11	1.072.429.542	1.056.767.932	1,4
CNE	238.123.500	239.445.567		161.202.125	160.036.008	-9,4	691.056.621	690.647.600	-0,05	1.104.382.246	1.090.129.375	-1,3
WESTERN UNION	1.520.620.253	1.080.251.662		1.275.140.200	1.642.165.135	-5,05	902.982.576	808.469.473	-11,6	4.148.743.029	3.530.886.270	-17,4
MONEY EXPRESS	300.294.328	334.294.328		190.425.156	188.297.577	-1,1	538.456.195	521.429.214	-3,2	1.029.175.679	1.044.001.119	1,4
JONI JONI	7.235.800	8.434.740		20.456.125	26.738.100	23,4	8.956.350	9.000.200	0,48	17.057.277	17.475.088	2,3
RIA	1.300.450.200	1.406.342.637		615.456.139	616.977969	0,24	752.655.245	873.034.652	13,7	2.668.561.584	2.896.354.558	7,8
CMT	200.380.257	295.380.257		297.100.253	217.268.541	0,05	798.233.652	824.365.230	3,11	1.295.714.162	1.417.014.028	8,5
BRED	295.380.257	295.380.257		3.625.512	2.567.612	-41,2	7.309.494	7.299.444	-0,13	10.935.006	9.867.056	-10,8
IFS/IMO	4.633.456	4.912.129		1.900.256	1.939.142	23,4	10.523.565	10.623.817	0,9	36.648.275	44.173.040	17,08
Total	4.180.783.173	3.968.330.697		3.852.688.571	3.705.410.674	-45,6	4.594.713.044	4.633.303.824	3,74	12.628.184.788	12.307.045.195	-2

Source : Groupe la poste Louga

L'analyse des mandats payés en 2014 selon le département montre qu'il n'y a pas une grande variabilité .Même si le département de Louga concentre plus du tiers des montants payés (37,6%), les proportions pour Linguère et Kébémer sont de 30,1% et 32,2% respectivement.

Dans le département de Kébémer, le RIA demeure le plus important en termes de paiement volumes de transferts d'argent avec 35,4% des montants globaux payés contre 27,2% pour le Western union. Ces deux structures de transferts d'argent concentrent également les plus importantes proportions des montants payés dans le département de Linguère soit 44,3% pour le Western et 16,7%.

Dans le département de Louga plus du tiers des transferts reçus en 2014 a emprunté les canaux soit de RIA (18,8%) soit de CMT (17,8%).

Graphique 7. 2: Mandats payés en 2014 suivant la structure de transfert et par Département

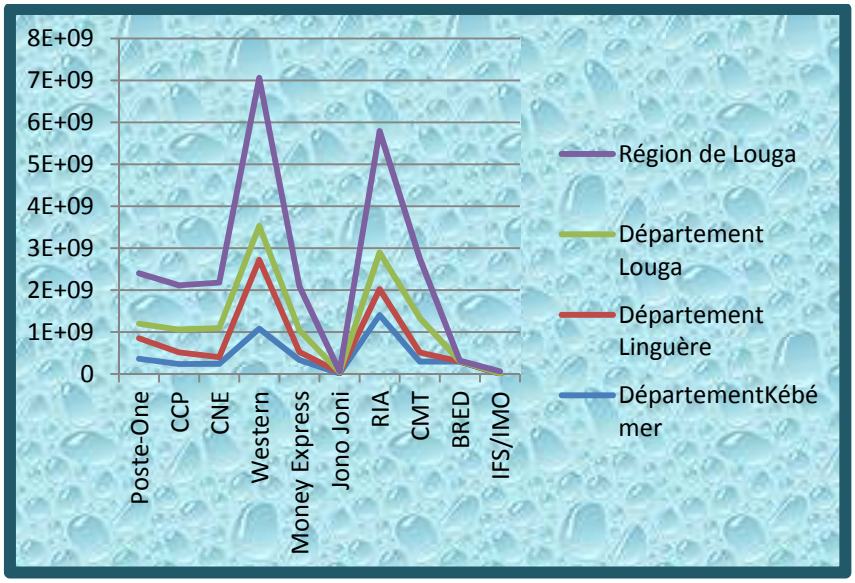

Source : Groupe la poste Louga

VII.4. ORIGINE ET DESTINATION DES MANDATS

Le tableau 7.4ci-dessous donne le montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative en 2014.Le montant global des mandats payés (reçus) en 2014 dans la région de Louga s'élève à 10.160.148.268 FCFA. La plus importante proportion soit 87,8% concerne des mandats en provenance de l'étranger (reste du monde) contre 12,2% seulement pour les mandats intérieurs.

En ce qui concerne les mandats émis (envoyés), la tendance inverse est observée. La balance est «excédentaire » en faveur des mandats intérieurs qui représentent 66,9% des émissions en 2014.

Tableau 7. 4: Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative

Désignation		Kébémer			Linguère			Louga			Région		
		2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	uVariation %
Provenance	Sénégal	370.000.674	370.589.674	0,15	516.000.554	516.156.554	0,03	357.003.221	357.803.221	0,22		1.244.549.449	0,4
	Reste du monde	3.110.181.700	3.121.181.013	0,35	2.699.180.007	2.749.215.976	1,8	3.045.200.830	3.045.201.830	0,00003		8.915.578.819	2,15
	Total	3.489.770.518	3.491.770.687	0,05	3.215.181.561	3.265.372.530	1,84	3.492.204.051	3.403.005.051	0,2203		10.160.148.268	2,65
Destination	Sénégal	130.899.510	132.363.760	1,1	270.485.650	278.486.759	0,0003	170.181.171	171.180.272	0,57		582.030.791	1,6
	Reste du monde	57.199.890	59.952.452	3,2	132.999.812	183.921.912	6E-06	93.990.670	93.643.700	-0,0037		287.618.064	3,18
	Total	188.899.400	192.316.212	4,3	403.485.462	412.408.671	0,0003	264.179.841	264.823.972	0,5663		869.548.855	4,79

Source : Groupe la poste Louga

La répartition des montants des mandats payés en 2014 dans la région de Louga présente une certaine homogénéité selon le département. La part des montants payés par rapport à la somme globale perçue dans la région est respectivement de 34,4% ; 32,1% et 33,5% pour Kébémer, Linguère et Louga. Pour tous les départements de la région de Louga, l'essentiel des montants des mandats payés provient du Reste du Monde : 89,4% ; 84,2 et 89,5%(respectivement pour Kébémer, Linguère et Louga).

La plus importante proportion des mandats émis en termes de montants concerne le département de Linguère avec 47,4% contre 30,5% et 22,1% pour Louga et Kébémer respectivement.

Pour tous les départements de la région de Louga, les transferts intérieurs sont dominants pour les émissions de mandats. Plus de 68% des montants émis dans le département de Kébémer concerne les mandats intérieurs. Dans les départements de Linguère et de Louga, les proportions sont de 67,5% et 64,6% respectivement.

Graphique 7. 3 : Mandats payés par département suivant la provenance en 2014

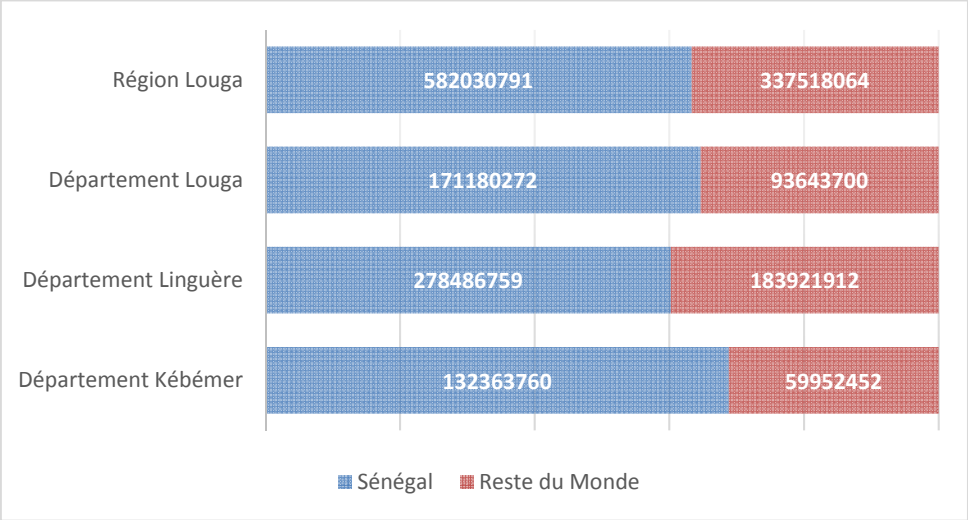

Source : Groupe la poste Louga

Graphique 7. 4: Mandats émis par département suivant la destination en 2014

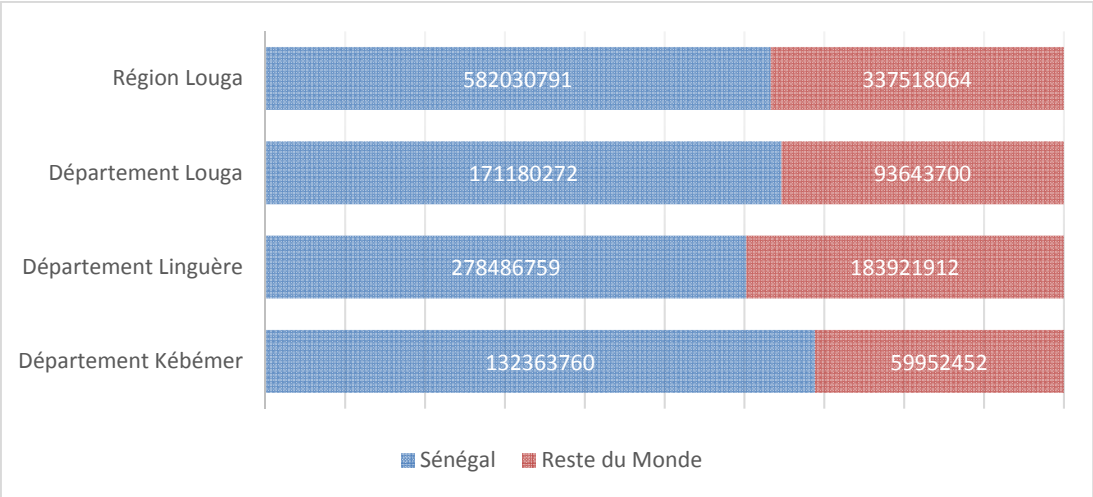

VII.5. TRAFIC POSTAL

Dans la région de Louga, le volume du trafic postal s'est accru de 1,7% entre 2013 et 2014.

Le trafic postal est dominé dans la région de Louga par l'expédition (40%) et la réception (24,2%) de «Lettres recommandées ».

Tableau 7. 5: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative

Désignation	Kébémer			Linguère			Louga			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Dépêches Expédiées	1265	1325	4,52	458	482	4,97	1041	1031	-0,96	2764	2838	2,6
Dépêches Reçues	1250	1349	7,33	239	295	18,98	1268	1258	-0,79	2757	2902	4,99
Lettres Recommandées Expédiées	3200	3502	8,62	1234	1313	6	7648	7271	-5,15	12080	12086	0,049
Lettres Recommandées Reçues	1571	1633	3,7	441	431	-2	5149	5221	1,37	7161	7285	1,7
Paquet Recommandé Expédié	77	96	15,38	46	55	16,3	574	556	3,23	697	702	0,71
Paquet Recommandé Reçus	158	178	11,23	40	51	21	445	389	-14,39	643	618	-4,04
V.D. Expédiées	149	88	-69,31	28	35	20	35	25	-40	212	148	-43
V.D. Reçues	16	14	-14,28	4	3	-33,33	2	0	0	22	17	-29
Colis Expédiés	0	0	0	1	1	0	15	16	6,25	16	17	5
Colis Reçus	57	64	10,93	170	128	-32,8	324	264	-22,72	551	456	-20
E.M.S. Expédiés	208	209	0,47	16	16	0	1323	1458	9,25	1548	1683	8
E.M.S. Reçus	161	170	5,29	120	109	-10,09	879	1087	19,13	1160	1366	15

Source : Groupe la poste Louga

CONCLUSION

Les services financiers déconcentrés ont connu ces dernières années une croissance rapide et des innovations notoires dans la région de Louga. Malgré les difficultés, une évolution du trafic postal a été notée entre 2013 et 2014 venant probablement des transferts des émigrés. La plupart des mandats émis dans la région de Louga provient de l'étranger. Mais il faut noter que ce secteur doit être assainir et de plus en plus réglementer pour éviter les transferts illicites.

CHIPITRE VIII : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

L'emploi demeure au cœur des principales préoccupations des populations et du gouvernement Sénégalais. Ce dernier est consacré par la constitution en son article 25 et par le code du travail (article premier) : le droit au travail reconnu à tout citoyen et l'Etat a l'obligation de l'aider à en trouver et au cas échéant, à le conserver. Cependant la faiblesse des systèmes d'information sur le secteur de l'emploi, l'inadéquation de la formation professionnelle et la faible articulation entre le marché et la demande de travail constituent des contraintes majeures pour les différentes politiques du Sénégal en matière d'emploi, surtout pour les jeunes, d'où les faibles performances notées dans plusieurs initiatives prises par les différents régimes qui se sont succédé au Sénégal.

VIII.1. LA FORCE DE TRAVAIL

La participation des actifs à l'activité de production de biens et services demeure faible et cache des disparités du point de vue genre. En effet, le taux global d'occupation de la population de 15 ans et plus est de 35,4%(57,9% et 15,8% respectivement pour les hommes et les femmes).Le taux de chômage déclaré s'élève à 30,8%(25,7% au niveau national).Le chômage dans la région touche plus les femmes (50,2%) que les hommes (21,3%).Le phénomène du travail des enfants de 6 à 14 ans qui constitue une entrave à une fréquentation scolaire intense est une réalité dans la région de Louga. En fait, la région présente l'un des taux les plus élevés concernant la participation des enfants à l'activité économique soit 10,2%(12,6% pour les garçons et 7,8% pour les filles).

La population en âge de travailler s'élève à 455273 personnes dans la région de Louga d'après les projections de 2014 faites à partir des résultats du RGPHAE 2013 soit 52,6% de femmes (239 517) contre 47,4% d'hommes (215 756).

Tableau 8. 1: Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population en âge de travailler			Population active		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Kébémer				50271	22971	73242
Linguère				47095	21043	68138
Louga				68852	37993	106845
Région	**231616**	**259348**	**490964**	166218	82007	248225

Source : ANSD

La population potentiellement active est évaluée à 248225 personnes dont 166218 hommes (67%) et 82007 femmes (33%).Elle est inégalement répartie entre les trois départements de la région, Louga concentrant la plus forte proportion (43%).Les départements de Kébémer et Linguère abritent respectivement 29,5% et 27,5% de la population active régionale.

VIII.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

VIII.2.1.Ouverture et fermeture d'entreprises

En 2014, 45 établissements ont été ouverts dans la région de Louga selon les registres de l'IRTSS.

Tableau 8. 2:Etablissements ouverts en 2014

Statut	Entreprise individuelle	GIE	ONG	Ensemble
Effectif	36	7	2	45
Pourcentage	80%	16%	4%	100%

Source : Inspection Régionale du Travail et la Sécurité Sociale de Louga

Les entreprises individuelles constituent la plus forte fréquence avec 80% contre 16% pour les GIE. Les ONG forment 4% seulement des établissements ouverts dans la région de Louga.

Tableau 8. 3: Emplois générés par les établissements ouverts en 2014

Statut	Entreprise individuelle	GIE	ONG	Ensemble
Effectif	100	12	3	115
Pourcentage	87%	10%	3%	100%

Source : Inspection Régionale du Travail et la Sécurité Sociale de Louga

L'ouverture des entreprises a généré quelque 115 emplois dont l'essentiel par les établissements individuels (87%).Les GIE et les ONG ont créé respectivement 10% et 3% des emplois générés en 2014.

En 2014, on a noté la fermeture de 102 établissements dans la région de Louga, essentiellement des entreprises individuelles (69,6%).Les GIE constituent 23,5% des établissements fermés dans la région en 2014 contre 5,9 pour les ONG.

Tableau 8. 4:Etablissements fermés en 2014

Statut	Entreprise individuelle	GIE	ONG	Autres	Ensemble
Effectif	71	24	6	1	102
Pourcentage	69,6%	23,5%	5,9%	1%	100%

Source : Inspection Régionale du Travail et la Sécurité Sociale de Louga

La fermeture des établissements a entrainé la perte de 41 emplois en 2014 dans la région de Louga.

Tableau 8. 5 : Emplois perdus suite fermeture d'établissements

Statut	Entreprise individuelle	GIE	ONG	Autres	Ensemble
Effectif	28	11	1	1	41
Pourcentage	68,29%	26,83%	2,44%	2,44%	100%

Source : Inspection Régionale du Travail et la Sécurité Sociale de Louga

L'essentiel des pertes d'emplois est noté au niveau des entreprises individuelles (68,29%) contre 26,83% au niveau des GIE.

VIII.2.2. Les contrats de travail

Selon l'IRTSS de Louga, le nombre de contrats dans la région en 2014 s'élève à 726.

Tableau 8. 6: Répartition des contrats de travail selon le type et le sexe

	CDI	CDD	Autres	Ensemble
Homme	169	336	10	515
Femme	72	135	4	211
Ensemble	241	471	14	726

Source : Inspection Régionale du Travail et la Sécurité Sociale de Louga

Ces contrats concernent essentiellement les hommes avec 70,9% des effectifs contre 29,1%% pour les femmes.

Les contrats à durée déterminée sont dominants et représentent 64,9% du total. Plus d'un contrat sur trois (33,2%) est à durée indéterminée. Les autres formes de contrats semblent marginales avec seulement 1,9%.

CONCLUSION

L'analyse de l'emploi à travers ce chapitre dans la région de Louga a permis de mettre en évidence la problématique de l'emploi dans la région de Louga. Il ressort de ce chapitre que les pertes d'emploi dans la région deviennent de plus en plus fréquentes mais aussi des contrats de travail qui deviennent de plus en plus rares. Il faut noter que les types de contrats qui existent dans la région sont le Contrat à
Durée Déterminée et le Contrat à Durée Indéterminée et que le contrat saisonnier est pratiquement inexistant.

CHAPITRE IX: JUSTICE

INTRODUCTION

La Maison d'Arrêt et de Correction se définit comme un lieu d'exécution de peines privatives de liberté placé sous l'autorité direct d'un Directeur. Au Sénégal, il existe au total seulement 37 établissements pénitentiaires ce qui est à l'origine d'un véritable surpeuplement dans beaucoup de lieux de détention d'où des conditions très difficiles pour les personnes en privation de liberté.

Dans le présent chapitre, la situation carcérale est analysée(les écroué et les détenus) ainsi que les infractions commises et les divers motifs de sortie des prisons de la région de Louga.

IX.1. SITUATION CARCERALE

IX.1.1. La population carcérale

La population carcérale(ou population pénale) renseigne mieux sur le volume des incarcérations que l'effectif des écroués.

- Un Ecroué : une personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou un détenu provisoire.
- Un Détenu provisoire **:** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- Un Condamné : une personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

IX.1.2. Les écroués

L'effectif de la population des écroués inscrits au registre des différents établissements pénitentiaires de la région de Louga s'élève en 2014 à 1008 individus soit un accroissement de 9,2% par rapport à l'année précédente (923 personnes).

La population féminine est marginale dans l'effectif global des écroués dans la région en 2014 avec seulement 1,5% de l'ensemble. La tendance est la même au niveau des

départements. Les femmes représentent 0,8% des écroués dans le département de Linguère. Les départements de Louga et de Kébémer présentent la même proportion de femmes (1,7%) parmi les écroués en 2014

Tableau 9. 1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Homme			Femme			Total		
		Effectif.	% ligne	% colonne	Effectif.	% ligne	% colonne	Effectif.	% ligne	% colonne
Département de Kébémer	2013	129	99,2	14,3	1	0,8	4,8	130	100	14,1
	2014	174	98,3	17,6	3	1,7	20	177	100	17,6
	Variation %	34,9			200			36,2		
Département de Linguère	2013	217	100	24,1	0	0	0	217	100	23,5
	2014	252	99,2	25,2	2	0,8	13,3	254	100	25,2
	Variation %	16,1			200			17,1		
Département de Louga	2013	556	96,5	61,6	20	3,5	95,2	576	100	62,4
	2014	567	98,3	57,4	10	1,7	66,7	577	100	57,2
	Variation %	2,0			-50			0,2		
Région de Louga	2013	902	97,7	100	21	2,3	100	923	100	100
	2014	993	98,5	100	15	1,5	100	1008	100	100
	Variation %	10,1			-28,6			9,2		

Source : MAC Louga, Kébéber et Linguère

Cette population est inégalement répartie entre les trois(3) établissements pénitentiaires que compte la région de Louga.

La MAC de Louga a reçu la plus importante proportion (57%).La Maison d'Arrêt de Linguère a abrité un peu plus du quart soit 25% contre 18% seulement pour le département de Kébémer.

IX.1.3. Les détenus

Au 31 Décembre 2014, 410 personnes, essentiellement des hommes (98,5%), étaient détenues dans les établissements pénitentiaires de la région de Louga dont 34% de détenus provisoires et 66% de condamnés. Une augmentation des effectifs de 4,6% est notée par rapport à 2013.

Tableau 9. 2: Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Département de Kébémer	2013	07	00	07	42	00	42	49	00	49
	2014	05	00	05	43	00	43	48	00	48
	Variation %	**-28,6**	**0**	**-28,6**	**2,4**	**0**	**2,4**	**-2**	**0**	**-2**
Département de Linguère	2013	23	00	23	65	00	65	88	00	88
	2014	49	00	49	34	00	34	83	00	83
	Variation %	**113**	**0**	**113**	**-47,7**	**0**	**-47,7**	**-5,7**	**0**	**-5,7**
Département de Louga	2013	126	04	130	124	01	125	250	05	255
	2014	81	04	85	192	02	194	273	06	279
	Variation %	**-35,7**	**0**	**-34,6**	**54,8**	**100**	**55,2**	**9,2**	**20**	**9,4**
Région de Louga	2013	156	04	160	232	01	233	387	05	392
	2014	135	04	139	269	02	271	404	06	410
	Variation %	**-13,5**	**0**	**-13,1**	**15,9**	**100**	**16,3**	**4,4**	**20**	**4,6**

Source : MAC Louga, Kébémer et Linguère

Les effectifs les plus importants sont enregistrés à la MAC de Louga qui abrite 68% des détenus de la région en 2014(une variation de +9,4%par rapport à 2013). En outre 61% de détenus provisoires et 71,6 % des condamnés se trouvent à la MAC de Louga.

Au 31 Décembre 2014, 20% des personnes confiées l'Administration Pénitentiaire dans la région sont répertoriées à la MAC de Linguère (soit une variation de -5,7% par rapport à 2013) et 12% à Kébémer (une variation de - 2% par rapport à 2013). Ces deux établissements ont logé respectivement 35% et 4% des individus en attente de jugement (12,5% et 15,9% des condamnés respectivement).

En 2014, une recrudescence de la délinquance est notée dans la région de Louga. En effet total, 911 infractions sont commises soit une augmentation de 52,1% comparativement à l'année 2013(599 infractions).La délinquance concerne globalement les hommes qui sont auteurs de 99% des infractions commises en 2014(contre 99,7% en 2013).

Tableau 9. 3: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	2013			2014		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	4	0	4	0	0	0
Coups et blessures volontaire	62	1	63	78	5	83
homicide volontaire	1	0	1	2	0	2
Menaces de mort	3	0	3	10	0	10
Vol et tentative	301	0	301	456	0	456
Recel	32	0	32	48	0	48
Détention, trafic, usage de chanvre indien	83	0	83	161	1	162
Prostitution, attentat à la pudeur	7	0	7	5	0	5
Outrage, injure, rébellion	3	0	3	3	2	5
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	31	0	31	40	0	40
Vagabondage, vérification d'identité	1	0	1	5	0	5
détournement de deniers publics	2	0	2	4	0	4
Infanticide, abandon	0	1	1	0	1	1
Viol, enlèvement mineur	28	0	28	24	0	24
Incendie volontaire, destruction	5	0	5	3	0	3
Trafic et détention d'armes	1	0	1	0	0	0
Infractions douanières-fraudes	0	0	0	0	0	0
Infraction débits de boisson	1	0	1	1	0	1
Infraction au code de la route	0	0	0	0	0	0
Autres	32	0	32	62	0	62
Total	**597**	**2**	**599**	**902**	**9**	**911**

Source : MAC Louga, Kébéber et Linguère

Le « vol et tentative de vol » constitue l'infraction la plus importante en 2014 soit un peu plus de la moitié des infractions commises dans la région de Louga (contre 50,3% en 2013).Même si l'infraction connaît une légère baisse en valeur relative par rapport à 2013, il faut souligner une importante hausse des infractions liées au vol en valeur absolue (+155 cas par rapport à 2013).

Le département de Louga concentre à lui seul plus de la moitié des infractions enregistrées (51,3%) dans les établissements pénitentiaires de la région pour l'année 2014 contre 31,2% à Linguère et 17,6% à Kébémer.

Graphique 9. 1: Répartition des infractions commises selon la nature en 2014

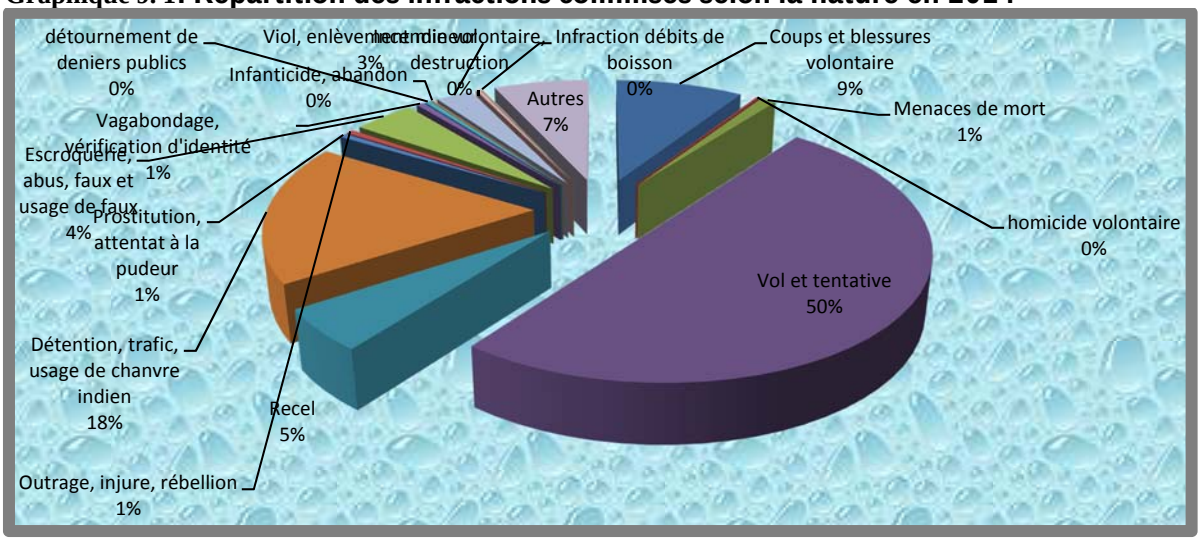

Source : MAC Louga, Kébéber et Linguère

IX.1.4. Les sorties

Au cours de l'année 2014, les lieux de privation de liberté de la région de Louga ont enregistré au total 855 sorties pour divers motifs soit une augmentation relative de 5,3% comparativement à l'année dernière (812 sorties).

Tableau 9. 4: Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie										Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Grâce	Libération conditionnelle	Appel	Evasion	Transférés	Décès	Effectifs	%
Département de Kébémer	2013	61	21	10	20	17	15	00	02	01	01	148	18,2
	2014	51	44	17	07	29	13	02	01	00	00	164	19,1
	Variation en %	-16,4	109,5	70	-65	70,6	-13,3		-50	-100	-100	10,8	
Département de Linguère	2013	60	33	38	17	10	0	0	01	0	0	159	19,6
	2014	27	80	56	12	73	0	0	01	0	0	249	29,1
	Variation en %	-55	142,4	47,4	-29,4	630			0			56,6	
Département de Louga	2013	285	61	90	68	1	0	0	0	0	0	505	62,2
	2014	244	53	55	89	0	0	0	0	0	1	442	51,6
	Variation en %	-14,4	-13,1	-38,9	30,9	-100						-12,5	
Région de Louga	2013	406	115	138	105	28	15	0	03	01	01	812	100
	2014	322	177	130	108	102	13	02	02	00	01	855	100
	Variation en %	-20,7	53,9	-5,8	2,9	264,3	-13,3		-33,3	-100	0	5,5	

Source : MAC Louga, Kébémer et Linguère

Les plus fortes proportions, tous motifs confondus, concernent la MAC de Louga avec 51,7% des sorties globales en 2014.Pour les établissements pénitentiaires de Linguère et Kébémer, les fréquences sont de 29,1% et 19,2% respectivement.

L'expiration de peine (38%) et la liberté provisoire (21%) constituent l'essentiel des motifs de sortie des lieux de détention de la région de Louga en 2014.Il convient de souligner également l'importance relative d'autres motifs de sortie notamment le « sursis » (15%), « l'acquittement/relaxe »(13%) ou la « grâce présidentielle » (12%).

Graphique 9. 2: Répartition des sorties de prison selon le motif en 2014

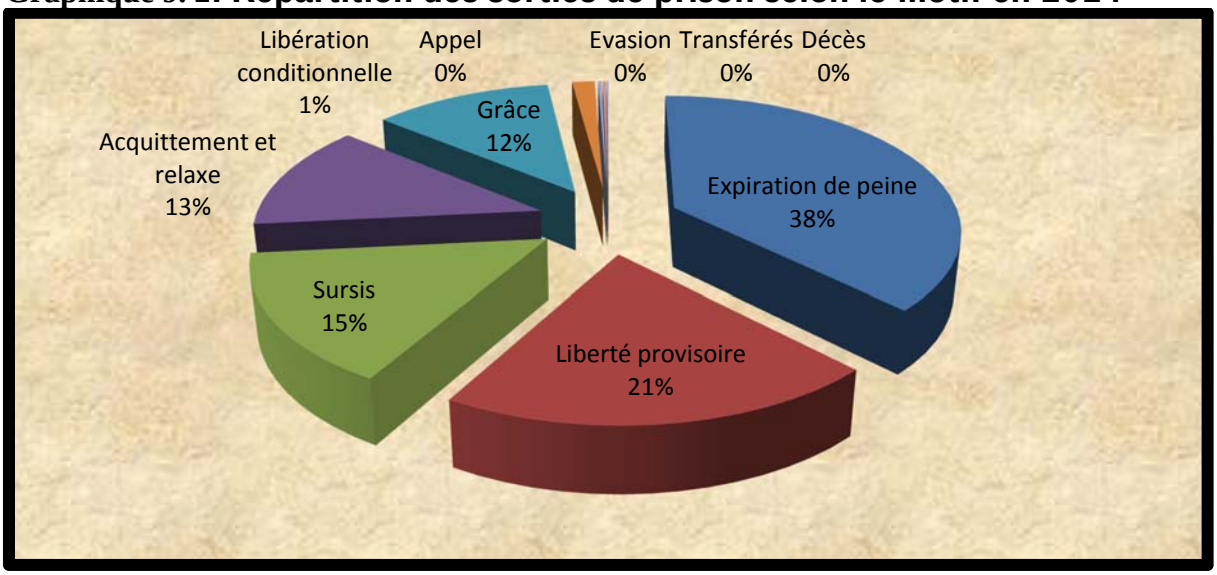

Source : MAC Louga, Kébémer et Linguère

CONCLUSION

Le chapitre justice de la SES 2014 a permis de mettre en évidence une augmentation de la population carcérale dans la région de Louga. La plupart de cette population est des hommes mais il en existe des femmes dont le nombre n'est pas négligeable. Des efforts ont été faits dans la région de Louga pour diminuer le nombre de détenus provisoires mais les détenus condamnés restent élevés. Il faut noter que les infractions commises sont principalement le vol et tentative de vol, ce qui nécessite des politiques d'emploi des jeunes pour éviter ces infractions dans la région.

CHAPITRE X : JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Le Sénégal à l'instar des pays africain ont un poids démographique constitué essentiellement de jeunes. Ces jeunes qui constituent la locomotive pour le développement d'un pays a besoin d'être de bonne santé. Comme l'a dit l'adage, un esprit saint dans un corps saint. D'où l'importance du Sport. Dans ce chapitre de la présente édition de la Situation Economique et Sociale de la région de Louga, il sera aussi question de traite la situation du secteur de la jeunesse et de celui des sports. Il s'appuie en particulier sur l'analyse des infrastructures sportives et des disciplines pratiquées.

X.1. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le tableau 11.1 présente des infrastructures existant dans la région telles que les terrains de football, les stades et terrains clôturés, les plateaux multifonctionnels, les terrains de basket, les terrains de handball, les terrains de volley les hippodromes, les boulodromes et les dojos. Il ressort de ce tableau que les stades et terrains clôturés et les plateaux multifonctionnels sont les plus nombreux dans la région avec 26 et 21 unités respectivement. Ces derniers sont localisés essentiellement dans les départements de Kébémer et de Louga. En effet, pour les stades et terrains clôturés, on en dénombre 13 dans le département de Kébémer et 13 dans celui de Louga contre un seul dans celui de Linguère. Quant aux Plateaux multifonctionnels, il s'agit de 07 dans le département de Kébémer, de 11 dans le département de Louga et de 03 dans celui de Linguère. Il existe aussi dans la région des terrains de handball et des Dojos qui sont au nombre de 06 et 07 respectivement dont les 04 pour chaque discipline se trouvent dans le département de Louga et le reste est partagé dans les deux autres départements à raison d'un terrain de handball pour chacun et de 02 Dojos pour Linguère contre 01 pour Kébémer. Les infrastructures des autres discipline ne sont pas nombreux car ne dépassant pas les 03 unités dans la région toute entière.

Tableau 10. 1 : Répartition des Infrastructures sportives

Département	Terrain de Football	Stades et terrains clôturés	Plateaux multifonctionnels	Terrain de Basket	Terrain de Hand ball	Terrain volley	hippodrome	boulodrome	Dojo
Kébémer	03	13	07	01	01	00	01	00	01
Linguère	02	01	03	01	01	00	01	01	02
Louga	05	12	11	03	04	02	01	01	04
Total	08	26	21	03	06	02	03	02	07

Source : Service Régional des sports

Graphique 10. 1: Répartition des Infrastructures sportives

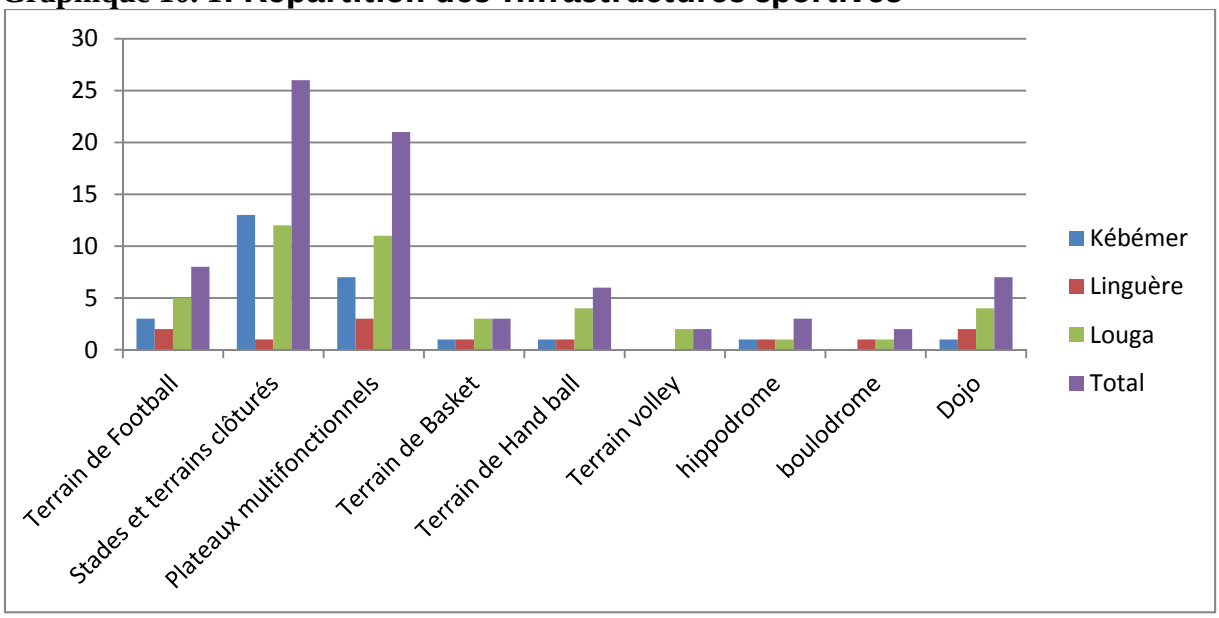

Les stades qui se trouvent dans la région de Louga sont seulement au nombre de 08. Parmi ces stades, aucun ne répond aux normes internationales ni a une dimension nationale. Il s'agit seulement d'un stade régional se localisant dans le département de Louga et 07 stades municipaux dont 04 dans le département de Kébémer, deux dans le département de Linguère et un seul dans celui de Louga.

Tableau 10. 2: Evolution du nombre de stades selon le statut par circonscription administrative

Circonscription administrative	année	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	total
Kébémer	2014	00	00	04	04
Linguère	2014	00	00	02	02
Louga	2014	01	00	01	02
région	2014	01	00	07	08

Source : Service régional des sports

X.2. LES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

Dans la région de Louga, beaucoup de disciplines sportives y sont pratiquées. Les disciplines les plus populaires c'est-à-dire qui ont enregistré le nombre le important de club sont entre autre le Football avec 95 clubs en 2014 gérés par la Ligue Régionale, le Sport Scolaire avec 27 clubs gérés par UASSU, le Sport travailliste avec 14 clubs gérés par la Ligue Régionale et le Sport de Vacance communément appelé Navétane avec 260 clubs gérés par l'ORCAV. Il faut noter que dans la région un nombre de 438 clubs sportifs a été enregistré en 2014 toute discipline confondue pour un nombre de 31610 licences. Les disciplines qui ont les plus représenté en nombre de clubs les sont en nombre de pratiquant. Il s'agit du football avec 12825 licences, le sport de vacance avec 11700 licences, le sport scolaire avec 5675 licences. Les disciplines les moins pratiquées dans la région sont le cyclisme, le handball et le scrabble avec un seul club pour chaque discipline et un nombre de pratiquant variant entre 15 et 40. De même la Pétanque, le Volleyball, l'Athlétisme et le Basket avec un nombre de club compris entre 2 et 3 et un nombre de pratiquant 25 et 95 licences à l'exception du basket qui a trois clubs avec 240 licences.

Tableau 10. 3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structure de gestion	Nombre de clubs	Nombre de licenciés
Football	Ligue Régionale	95	12825
Basket	C NBS	03	240
Pétanque	Ligue Régionale	02	45
Athlétisme	Ligue Régionale	03	95
Handball	Ligue Régionale	01	40
Cyclisme	CRG	01	15
Scrabble	Ligue Régionale	01	20
Karaté	Ligue Régionale	05	150
Randonnée pédestre	CRG/RP	07	70
Kung fu WU /taek wondo	Ligue Régionale	06	380
Volley ball	Ligue Régionale	02	25
Sport Scolaire	UASSU	27	5675
Jeu de Dames	Ligue Régionale	02	30
Lutte	CRG	09	90
Sport travailliste	Ligue Régionale	14	210
Sport de vacances	ORCAV	260	11 700
Total		438	31 610

Source : Service régional des sports

CONCLUSION

Le sport est devenu de nos jours non seulement un moyen de divertissement et de préservation de la santé mais aussi un métier pour les professionnels. C'est dans ce cadre que les autorités doivent prêter plus d'attention aux disciplines sportives qui existent dans la région. Ces disciplines les plus importantes sont pratiquement le football et le basketball à Louga. Il faut noter que pour mieux pratiquer le sport, il est nécessaire d'avoir des infrastructures qui répondent aux normes internationales. De telles infrastructures font encore défaut dans la région.

CHAPITRE XI: ASSISTANCE

INTRODUCTION

Le Service Régional de l'Action Sociale(SRAS) a pour mission l'assistance sociale aux personnes vulnérable. Pour mener à bien cette mission, le SRAS reçoit des aides de l'Etat et des ONG pour les redistribuer aux personnes nécessiteux. Ainsi le rapport suivant met en évidence les activités du service au courant de l'année 2013.

XI.1. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE LA DGAS

La direction générale de l'Action sociale, à travers ses services déconcentrés, déroule trois grands programmes dans la région de Louga pour la prise en charge des indigents et groupes vulnérables (IGV) : le PAPA, La RBC, et le PED.

Des comités départementaux sont crées par arrêté préfectoral. Leur composition, leur fonctionnement, ainsi que leur mission sont précisés par lettre circulaire du ministre de la santé et de l'action sociale. Il leur revient de sélectionner les projets selon les critères ci-après :

- être rentables, bancables et répondant à des besoins réels ;
- être réalisables et réalistes ;
- leurs objectifs mesurables et précis ;
- les indicateurs de performance ou de résultats doivent être vérifiables et pertinents pour le suivi/ évaluation.

XI.2. PROGRAMME D'APPUI ET DE PROMOTION DES AINES (PAPA)

C'est un programme qui s'étend sur 5 ans (2012-2016). Il vise à améliorer la prise en charge des personnes âgées. Ce programme « aide les retraités qui souhaitent retrouver une activité en rapport avec leurs aptitudes physiques et intellectuelles et leurs capacités à transmettre leur expérience (extrait du décret 2005-580 du 22 juin 2005). Cette cible est estimée à 46 087 (source DPRS 2014) dans la région de Louga.

Les associations les plus dynamiques sont regroupées autour de la FARPAS. Dans les départements de Kébémer et de Linguère, les personnes âgées sont regroupées souvent en GIE de 10 membres. Elles sont issues des retraités de l'IPRES et du FNR.

Un budget de 7 000 000 de francs est alloué à la région de Louga, réparti comme suit : 3 000 000 au département de Louga et 2 000 000 à chacun des départements de Kébémer et Linguère. Une conditionnalité appelée PCS (part de contribution sociale) est imposée aux bénéficiaires. Elle consiste rembourser à hauteur de 50% du montant alloué pour permettre à d'autres GIE du département de bénéficier de fonds. Un montant de 5% est destiné au suivi-évaluation.

A la fin, les résultats suivants sont enregistrés:

Département de Linguère

En sa séance du mercredi 05 juin 2013, le comité de sélection des projets créé par arrêté préfectoral N° 78/DLi/PRF a examiné six (06) projets présentés par les associations de personnes âgées. A l'issue des travaux présidés par le préfet trois (03) projets sont retenus :

- Projet d'embouche ovine présenté par le GIE « Mbollo » affilié à l'association des personnes du 3ème âge groupe /A pour un montant de 631 750 frs

- Projet d'embouche bovine présenté par le GIE «Yakaar » affilié à l'association des personnes du 3ème âge Groupe/B pour un montant de 631 750 frs

- Projet d'embouche présenté par le GIE « Jappo Liguey » affilié à l'association des retraités de l'IPRES pour un montant de 636 500 frs

Le suivi et la supervision représentent 5% du montant total soit 100 000 frs.

Ainsi pour l'exercice 2014, la PCS recouvrée s'élève à 500 000 frs sur un montant de 750 000frs prévu.

- **Département de Louga**

Le comité de sélection des projets réuni le vendredi 18 juillet 2014 sous la présidence de l'adjoint au préfet du département de Louga a retenu les projets suivants :

- Projet : opération tabaski d'un montant de 475 000 f :
- Projet : transformation de céréales locales, de fruits et légumes, fabrication de savons antiseptiques d'un montant de 475 000f : responsable
- Projet de renforcement d'un atelier de couture d'un montant de 475 000f : responsable
- Projet : opération tabaski vente de moutons d'un montant de 475 000f : responsable

Ces projets sont en train d'être exécutés et le remboursement de la PCS se fait correctement, à ce jour elle est de 125 000 f pour le projet d'embouche ovine (groupe A NDAO) et de 81 000 f pour les autres projets soit 368 000 frs. Un compte bancaire est ouvert au nom du SDAS au CMS de Louga.

- **Département de Kébémer**

Le comité départemental de sélection des projets de Kébémer réuni le 11 août 2014 sous la présidence du préfet a retenu deux projets structurants pour le compte de deux associations de 1 000 000 f chacun. Il s'agit des :

- GIE des retraités du FNR de Kébémer secteur aviculture

- GIE des retraités de l'IPRES de Kébémer dans le secteur embouche bovine

Les promoteurs ont commencé à verser la PCS qui s'élève 70 000 frs pour le GIE des retraités du FNR et 80 000 frs pour le GIE des retraités de l'IPRES.

Tableau 11. 1: Liste des projets PAPA (projet d'appui à la promotion des ainés) 2014

Département	Association ou GIE	Titre du projet	Montant	TOTAL
LINGUERE	GIE « Mbollo »affilié à l'association des personnes du 5ème âge Groupe/A	Projet d'embouche ovine	631.750	2 000 000
	GIE « Yakaar »affilié à l'association des personnes du 5ème âge Groupe/B	Projet d'embouche bovine	631 750	
	GIE « Jappo Liguey » affilié à l'association des retraités de l'IPRES	Projet d'embouche ovine	636.500	
	SUIVI (5%)		100 000	
KEBEMER	« association des retraités IPRES Kébémer »	Projet embouche bovine	950 000	2 000 000
	«association des retraités FNR Kébémer »	Projet de production de poulets de chair	950 000	
	SUIVI (5%)		100 000	
LOUGA	FARPAS / Louga Tél : 77 510 39 56	Projet de renforcement d'un atelier de couture	475 000	2 000000
		« opération Tabaski 2014 vente de moutons »	475 000	
		« opération Tabaski 2014 vente de moutons »	475 000	
		« projet de transformation de céréales locales, fruits et légumes, fabrication de savons antiseptiques »	475 000	
	SUIVI (5%)		100 000	

Source : SRAS Louga

XI.3. PROGRAMME PED

Le programme enfance déshéritée est initié en 2014 par la DGAS financé sur le budget transfert coordonné par la division de l'enfance déshéritée. Il vise à « améliorer la situation des enfants déshérités ». Il intervient par les subventions

accordées aux daaras et structures d'encadrement des enfants déshérités. Ce programme est déroulé en 3 axes stratégiques :

- Appui aux daaras et association de promotion sociale des enfants

L'Etat vient en appui aux daaras sous forme de subventions suivant des critères bien définis (respect des droits de l'enfant, lutte contre la mendicité, etc.) Cet axe présente 2 composantes :

- Subvention aux daaras classiques : la DGAS a l'habitude d'accorder une subvention aux daaras ; subvention qui va progressivement disparaître suivant les nouvelles orientations de la direction générale.

- Appui au daara pilote : par la prise en charge médicale des talibés, le placement en apprentissage, et l'appui alimentaire

- Appui scolaire et formation professionnelle des enfants adolescents déshérités

Les groupes vulnérables victimes de la déperdition scolaire sont pris en charge dans les structures d'encadrement et de formation professionnelle moyennant une subvention annuelle.

- Appui aux veuves pour la prise en charge des orphelins

Les veuves sont encadrées par les structures de l'Action sociale et bénéficient de financement d'activités génératrices de revenus.

Pour cette année ce programme est exécuté dans la région comme suit :

- -Projet des veuves de Linguère pour un montant d'un million ;

- -La formation professionnelle à Louga pour un montant de 500 000 frs ;

- -La subvention du daara de Coki pour un montant de 2 millions ;

- -Le daara pilote à Darou Mousty pour un montant de 1 050 000 frs ;

Les projets précités sont respectivement ainsi répartis :

- A Linguère : l'association des veuves présidée par Mme R. SARR forte 42 membres a initié un projet d'une boutique de cosmétique

- A Louga : Le CEFAM et le CRETEF sont les structures partenaires pour la formation des enfants déshérités choisis : Trois sont au CRETEF et deux au CEFAM, leur prise en charge s'élève à 300 000 frs pour le CRETEF et 200 000 frs pour le CEFAM. Il faut signaler que ces élèves ont débuté leur formation depuis l'année dernière, ils seront encadrés jusqu'à la fin de leur cycle.

- A Darou Mousty : l'axe daara-pilote est exécuté à Darou Mousty pour impliquer le CRS dans l'exécution des programmes de la DGAS. Un comité de supervision et d'exécution est d'abord mis en place dans le souci d'une approche participative. ce comité est composé des autorités déconcentrées, religieuses et coutumières.

53 enfants talibés ont une prise en charge médicale suite à un accord avec le médecin du district de Darou Mousty pour 300 000 frs. Le projet prévoyait la prise en charge de 10 talibés dans une mutuelle de santé malheureusement la localité ne dispose pas de mutuelle fonctionnelle. Le directeur du CRS de Darou Mousty a signé une convention avec le district pour leur consultation et les médicaments disponibles dans le dépôt du district jusqu'à épuisement de la somme disponible. A ce jour la moitié de la somme n'est pas encore épuisée.

-10 talibés sont placés en apprentissage dans 4 corps de métier : menuiserie bois, menuiserie métallique, couture, et électricité. Les talibés effectuent leurs formations sous la supervision du comité composé par l'exécutif local le sous-préfet, le représentant du marabout, le président de la confédération des corps de métiers, le serigne daara et le directeur du CRS

-appui alimentaire : il a été acheté par le directeur du CRS devant le serigne daara et l'adjoint au sous-préfet des vivres composés de mil, riz, sucre, lait pour une valeur de 125 000 frs représentant la première tranche de cet appui de 250 000 frs.

XI.4. PROGRAMME NATIONAL DE REHABILITATION A BASE COMMUNAUTAIRE (RBC)

C'est une stratégie de prise en charge des personnes handicapées initiée par l'OMS en 2004. Elle repose sur l'accompagnement de toute la communauté à travers ces différentes composantes et structures vu la dimension transversale du handicap. Ce programme qui s'étend (2012 – 2017) comporte huit axes. Des comités RBC sont crées par arrêté du gouverneur ou des préfets. Ils sont chargés de la sélection des projets.

- Axe projet économique

Département de Linguère

Le comité RBC réuni en sa séance du jeudi 10 juillet 2014à 10h, au CPRS de Linguère, a sélectionné les projets suivants : le MPSAS de Dahra pour un projet d'embouche ovine, l'ANHMS de Dahra pour un projet d'aviculture, l'ANHMS de Boulal pour un projet d'embouche. Ces 4 projets sont financés pour 500 000 frs chacun et l'ANHMS de Thiel pour un projet d'embouche ovine pour un montant de 375 000 frs

- MPSAS Dahra, projet d'embouche ovine pour 500 000frs
- ANHMS Dahra, projet d'aviculture pour 500 000frs
- ANHMS Gassane, projet de commerce de mèches et de parfum pour 500 000frs
- ANHMS Boulal, projet d'embouche bovine pour 500 000frs
- ANHMS Thiel, projet d'embouche ovine pour un montant 375 000 frs

Département de Kékémer

Le comité de sélection de projets du département s'est réuni le 22 août 2014 et a procédé à la sélection des (03) projets suivants pour un montant de 500 000 francs chacun.

- association des personnes Handicapées de Sagatta pour un projet d'embouche ovine,
- association des personnes handicapées visuels de Kébémer pour production de poulets de chair,
- association des personnes Handicapées de Darou Mousty embouche bovine.

D'autres projets seront par la suite sélectionnés le 29 décembre 2014 (2ème phase)

- association des personnes handicapées de kébémer pour un projet d'embouche ovine 400 000 francs,
- association des personnes handicapées de Diokoul 400 000 f)

Ainsi la somme de 2300 000 francs est utilisée sur un budget alloué de 2 375 000.

Département de Louga

Le comité de sélection s'est réuni le mardi 11 novembre 2014 sous la présidence de l'adjoint au préfet . Il a retenu les 5 projets suivants :

- ARAS, pour micro projet d'embouche ovine
- APIJAAS, micro projet d'embouche ovine
- NANGU NATU, projet d'achat de matériel artistique
- BOKK XALAAT, micro projet d'embouche ovine
- FORM EDUC, micro projet d'implantation d'un centre de cyber-service

Tous ces projets sont financés à hauteur de 500 000 francs chacun et sont en cours d'exécution.

- Axe scolaire : c'est une prise en charge des élèves handicapés de la région. Le recensement des élèves s'est fait grâce à la collaboration de l'inspection d'académie et des chefs d'établissement. Le département de Louga a appuyé 31 élèves handicapés pour 648 000 frs , celui de Kébémer pour un montant de 600 000 frs a appuyé 38 élèves, et enfin pour le département de Linguère, 51 élèves sont appuyés pour un montant de 640 000 frs soit 1 888 000 francs sur 1 928 000 frs de budget alloué 97,92%.

  Le cas d'une élève du nom de S Mbaye du département de Louga mérite d'être signalé : en effet cette élève de l'élémentaire victime d'une cataracte a été opérée des deux yeux et a pu retrouver la vue grâce à l'appui scolaire. D'autres élèves ont bénéficié de verres correcteurs ou de kits scolaires.

- Axe formation professionnelle : il a pour cible des jeunes déscolarisés ou qui souhaiteraient effectuer une formation professionnelle. Pour l'année 2014, cinq (

05) jeunes sont suivis à l'ISM, au CRETEF et au CEFAM. Cet appui a permis d'assurer leur scolarité et leur appui en outils de travail pour 1 214 000 frs sur un budget 3 214 000 frs soit 37,77%. Il est envisagé de regrouper les jeunes ayant suivi une formation en couture en GIE pour leur insertion socio-professionnelle.

- Axe Socio- culturel : La fédération régionale des personnes handicapées a été renouvelée le 25 juin 2014 suite aux renouvellements des fédérations départementales des associations de personnes handicapées de Linguère, de Louga et de Kébémer. C'est une vieille revendication des OPH. Le renouvellement de la fédération régionale est possible grâce à un appui de la DGAS.

  En plus un CRD est sur la production de la carte d'égalité des chances s'est déroulé le 08 juillet 2014 à la gouvernance. C'est un moment fort pour sensibiliser les acteurs de l'Action sociale sur ces outils de protection et de prise en charge des personnes handicapées.

  La journée du 03 décembre a été célébrée par la fédération départementale de PH de Louga en partenariat avec GELD, le centre culturel régional et le service départemental de Louga. Cette activité a réuni plusieurs personnes handicapées venant de toute la région. Une marche à travers les artères de la ville sous l'encadrement des forces de sécurité a permis de sensibiliser la population sur les droits des personnes en situation de handicap. Une conférence sur la loi d'orientation sociale a été faite par le chef du SDAS de Louga.

- Appareillage : la région a reçu 20 cannes, 7 fauteuils roulants, 8 béquilles à aisselle, et 2 béquilles simples. Cette dotation répartie dans les trois départements a permis d'appareiller 37 personnes. Il faut signaler que la demande est forte à ce niveau. A noter qu'une structure comme le CRS de Darou Mousty n'a pas bénéficié de la dotation de l'année 2014.

- Axe secours : une somme d'un million de francs sur 1 200 000 prévus a été utilisée pour appuyer 54 personnes handicapées et leurs familles lors de la fête de

la Tabaski par des enveloppes de 10 000 frs à 25 000 francs. Par ailleurs 300 carcasses de moutons sont attribuées à la région de Louga à raison de 100 carcasses par département. 18 daaras, 12 groupes organisés (OPH et autres) et 85 ménages nécessiteux ont été servis dans le département de Louga. 09 Imams, 04 associations, 03 daaras, 04 associations de personnes du 3ème âge, 01 association de veuves et de PVVHI, la maison d'arrêt et les cas sociaux usagers du centre sont bénéficiaires de cette distribution à Linguère. Et enfin pour Kébémer, 03 arrondissements et la commune de Guéoul, 05 familles religieuses, 05 daaras, les OPH et usagers du CPRS sont concernés. Ces carcasses sont périssables, la conservation pose problème par manque d'une chaine de froid.

- **Axe CEC** : le décret 2012-1038 du 02 octobre 2012 précise les modalités de production de la carte d'égalité des chances destinées aux personnes handicapées. La CEC « permet à son titulaire de bénéficier des droits et avantages en matières d'accès aux soins de santé, de réadaptation, d'aide technique, financière, d'éducation, de formation, d'emploi, de transport, ainsi qu'à tout autre avantage susceptible de contribuer à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées » Article 7

Les comités départementaux chargés d'instruire les demandes de CEC sont mis en place par arrêtés préfectoraux. La liste des médecins agréés est publiée par le médecin-chef de la région médicale par lettre N°0119/RML du 27 juin 2014. La phase d'instruction des dossiers a ainsi démarré. Le dossier comprend : une photo d'identité, la carte nationale d'identité scannée (l'extrait de naissance s'il s'agit d'un enfant, plus la CNI légalisé du tuteur), le certificat médical délivré par un médecin agréé, le certificat de résidence, une demande adressée au ministre de la santé et de l'Action sociale et la fiche de renseignement délivrée par les services départementaux.

En 2014, la région a enregistré 309 dossiers dans le SIG (système d'information et de gestion. La cible était de 1428 cartes soit 21,6%. On est très loin de l'objectif faute de moyens et d'organisation.

Autres réalisations

En dehors des programmes de la DGAS, les services de l'action sociale ont réalisé et participé à d'autres activités parmi lesquelles on peut citer :

XI.4. LA CMU

Le service régional a réalisé le ciblage et l'enrôlement des bénéficiaires (301 ménages avec 2190 bénéficiaires) de la bourse de sécurité familiale de la première génération dans les mutuelles de santé du département de Louga. Ce travail est précédé d'un CRD d'information et de partage avec les autorités administratives et locales sur l'enrôlement des bénéficiaires de la bourse familiale dans les mutuelles sur financement de ABT/USAID le 14 juillet 2014.

XI.5. LE PNBSF

C'est un programme de la délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale. Il a pour finalité de réduire « la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et de favoriser l'autonomisation des familles pauvres et vulnérables ». Les chefs de SDAS assurent la coordination du programme dans leur département : 390 bénéficiaires sont dénombrés à Linguère, et 304 à Louga.

L'ONG ABI (association de bienfaisance islamique)

Elle a attribué à 25 familles victimes d'incendie des kits alimentaires (25 kg de riz et 5 litres d'huile). Elle a aussi apporté un appui trimestriel de 100 000 francs à 150 000 francs à 37 ménages. 550 moutons sont distribués aux ménages démunis du département de Louga. Enfin, elle a assuré le paiement de 120 ordonnances pour un montant de 600 000 francs. Il faut signaler que les activités de cette ONG sont principalement localisées dans le département de Louga.

Les collectivités locales

Celle de la commune de Louga a lors de la fête de Tabaski attribué à 26 bénéficiaires la somme de 500 000 francs, celle de Kébémer a attribué à 231

personnes nécessiteuses la somme de 8 700 000 francs. Chaque bénéficiaire a reçu une somme allant de 20 000 à 25 000 francs. Elle a aussi accordé des subventions de 200 000 frs à trois associations de personnes handicapées moteur, visuelles, et de PVVHI (personne vivant avec le VIH). La municipalité de Linguère a appuyé 125 indigents, 11 daaras et 21 imams lors de la fête de la Tabaski pour une enveloppe de 2 800 000 frs.

La DGPSN a alloué à 20 personnes nécessiteuses la somme de 600 000 francs à raison de 30 000 frs par personne dans le département de Louga. A Linguère, elle a appuyé les victimes d'incendies : 05 draps, 05 matelas, 05 couvertures et 05 nattes.

Autres activités

-Dans le département de Kébémer sous l'égide de l'action sociale et de l'amicale du CDD des randonnées pédestres ont été organisées dans le but d'inciter les gens à la pratique sportive et la sensibilisation sur les maladies endémiques et les pathologies cardio-vasculaires.

-Au département de Linguère, le chef du SDAS a participé à la circoncision de 50 talibés. Il a assuré leur internement au CPRS de Linguère pendant toute la durée de traitement en collaboration avec l'association USED (union pour la sauvegarde de l'enfance en difficulté) décembre 2014. Il a par ailleurs assuré la coordination des activités de lutte contre le Sida dans le district de Linguère avec le financement de 29 stratégies avancées de dépistage.

L'église évangélique Luthérienne de Linguère a organisé en rapport le chef du SDAS et l'association de PVVIH, chaque mois un repas communautaire et un groupe de parole. Cette prise en charge psychosociale a atteint 75 PVVIH et 32 OEV (orphelin enfant vivant avec le VIH).

L'association SADES a procédé à Linguère à la distribution de 15 kits alimentaires et 07 fauteuils roulants.

L'ONG allemande ROLLIS FUR AFRICA, en collaboration avec l'association FORM-EDUC, les services départementaux de Louga, Kébémer et les CRS de Darou Mousty, a offert le 18 mars 2014 cinquante (50) matériels orthopédiques (béquilles, fauteuils, cannes simples, cannes anglaises, etc.).

CONCLUSION

Il ressort de ce rapport que le principal partenaire du SRAS est l'ONG l'ONG « association de Bienfaisance Islamique » qui a participé dans la majorité des aides effectuées dans la région et de manière significative. Les aides reçues par les personnes indulgentes dans la région sont principalement alimentaires et aussi monétaires avec comme innovation majeur la bourse de sécurité familiale et la couverture maladie universelle mais aussi la distribution des moutons de Tabaski.

CHAPITRE XII PECHE

INTRODUCTION

Le secteur de la pêche est une composante stratégique dans l'économie du Sénégal de par son apport à la constitution du Produit Intérieur Brut et par sa contribution dans les exportations par la réduction du déficit de la balance des paiements. En outre, le sous-secteur de la pêche, notamment dans son volet artisanal constitue un important pourvoyeur d'emplois pour l'économie sénégalaise.

La région de Louga possède un potentiel pour développer le secteur et elle a enregistré des croissances dans les mises à terre tant pour la pêche maritime que pour le volet continental.

Mais hélas, certaines contraintes, notamment la difficulté d'accès aux zones de débarquement à l'exception notable de Lompoul, les pertes post capture liées notamment au manque d'infrastructures de conservation, limitent la production halieutique régionale.

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES

XII.1.1. Les services techniques

- Le service régional des pêches et de la surveillance compte trois services départementaux, quatre postes de contrôle, un centre de surveillance des pêches à Lompoul et un centre de formation à Guidick dans l'arrondissement de *Keur Momar Sarr* .Le personnel tourne autour de dix-huit personnes réparties selon les catégories3Ingénieurs des pêches
- 1 Technicien supérieur des pêches
- 4 Agents techniques des pêches
- 2 Economistes
- 2 Informaticiens

- 1 Technicien maritime
- 2 Observateurs
- 1 Matelots
- 2 Agents administratifs

Il faut noter l'insuffisance des ressources humaines au niveau de certains services où despostes sont vacants (Linguère, Kébémer et Potou).

XII.1.2.Les autres intervenants

Pour l'année 2014, l'effectif des autres intervenants dans le secteur de la pêche s'élève à 1769 personnes**.**

Au total, 36 GIE dont l'essentiel est localisé dans le département de Kébémer (75%) s'activent dans le secteur de la pêche au niveau de la région de Louga.

Tableau 12. 1 **: Répartition de l'effectif des Groupes socio- professionnels de la pêche maritime en 2014**	Pêche maritime		
	Louga	Kébémer	Total
Pêcheur	203	385	588
Mareyeur	268	60	328
Transformatrice	433	420	853
Total Acteur	904	865	1769
GIE	9	27	36

Source : SRPS de Louga

Les autres acteurs de la pêche sont répartis entre les départements de Louga (51%) et de Kébémer (49%).

Globalement, les transformatrices des produits de la pêche constituent la plus importante proportion des effectifs soit 48% alors que les pêcheurs représentent 33%.La proportion de mareyeurs s'élève à 19%.

Le département de Kébémer concentre la plus importante parie des pêcheurs intervenant dans la région de Louga soit 65% contre 35% pour le département de Louga. Les mareyeurs, pour l'écrasante majorité (82%), exercent dans le département de Louga. La répartition des femmes transformatrices est moins dispersée entre les départements de Louga (50,8%) et de Kébémer (49,2%).

XII.2. LA PECHE ARTISANALE

XII.2.1. Les sites et l'armement de pêche

La pêche maritime est pratiquée exclusivement au niveau de la région dans les départements de Louga et Kébémer. La région est dotée de trois ports de débarquement (Saré DAO, Potou et Lompoul) sur une frange côtière longue de quelque 55 km.
Le Lac de Guiers constitue le domaine par excellence de la pêche continentale dans la région de Louga,essentiellement dans l'Arrondissement de Keur Momar SARR.

L'effectif global du parc piroguier de la région de Louga est passé de 404 unités en 2013 à 513 unités en 2014 soit un accroissement de 27%.

La plus importante proportion du parc piroguier en 2014 (67%) intervient dans la pêche maritime contre 33% pour la pêche continentale. Les pirogues locales (69%) restent dominantes dans l'armement de manière générale.

Pour le sous-secteur de la pêche continentale, les pirogues locales constituent 94% de l'armement.

XII.2.2. La production

XII.2.3 Les mises à terre

En 2014, les mises à terre sont évaluées à 4402,165 tonnes soit une augmentation de 20,6% par rapport à 2013(3650,190 tonnes).La contribution de la pêche maritime dans les débarquements est de loin la plus importante soit 80,8% du tonnage global.

Les débarquements de la pêche continentale représentent un peu moins du cinquième des captures (19,2%).

Tableau 12. 2: Répartition du tonnage des mises à terre et valeur commerciale

	Pêche maritime	Pêche continentale	Total 2014	Total 2013	Variation
Tonnage débarqué en kg	3555070	847095	4402165	3650190	20,60%
Valeur commerciale (en FCFA)	1495458450	640499900	2135958350	2084717300	2,50%

Source : SRPS de Louga

La valeur commerciale des mises à terre est estimée à 2.135.958.350 CFA en 2014 contre 2.084.717.300 FCFA l'année précédente d'où un accroissement global de +2,5%.La valeur commerciale estimée des débarquements de la pêche maritime représente 70%.

XII.2.4. Les mises à terre de la pêche maritime par groupe d'espèces

Le poisson constitue l'essentiel des débarquements de la pêche maritime dans la région de Louga en 2014 avec 96,15% du tonnage global. Les Mollusques et les crustacés contribuent pour 2,14% et 1,71% des captures respectivement.

Tableau 12. 3: Répartition des mises à terre par groupe d'espèces

	Année		
Espèce	2013	2014	Variation
Poisson	2505,625	3418,16	36,4%
Mollusque	84,985	76	10,6%
Crustacé	61,055	60,91	0,2%
Ensemble(en tonnes)	2651,665	3555,07	20,6%

Source : SRPS Louga

Les débarquements de poisson sont passés de 2651,665 tonnes en 2013 à 3418,16 tonnes en 2014 soit une hausse de 36,4%. Pour la même période, le poids des mises à terre pour les mollusques et les crustacés a chuté de 10,6% et 0,2% respectivement.

XII.3. LA VENTILATION DE LA PRODUCTION

Les mises à terre sont réparties entre la consommation locale, le mareyage et la transformation artisanale.

La plus grande partie des débarquements de la pêche en 2014 (65,63%) est destinée au mareyage contre 61,33% en 2013.Le reste de la production de la pêche en 2014 est distribué entre la transformation artisanale (21,63%) et la consommation locale (12,74%).

Tableau 12. 4: Ventilation de la production de la pêche artisanale

	2013	Pourcentage en colonne (2013)	2014	Pourcentage en colonne (2014)	Variation 2013/2014
Consommation locale	372295	10,20%	560942	12,74%	50,7%
Mareyage	2238525	61,33%	2889238	65,63%	29,1%
Transformation artisanale	1039370	28,47%	951985	21,63%	-8,4%
Total	**3650190**	**100,00%**	**4402165**	**100,00%**	**20,6%**

Source : SRPS Louga

Entre 2013 et 2014, la consommation locale et la part réservée au mareyage ont augmenté de 50,7% et 29,1% respectivement. La part réservée à la transformation artisanale a par contre baissé de 8,4%.

XII.4. LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE ARTISANALE

La région de Louga a produit en 2014 280,449 tonnes de produits transformés. Lompoul demeure le plus grand producteur de la région avec 79,8% du tonnage de produits secs contre 20,2% pour Potou.

En effet, 73% de la production de « Guedj », 77% du « Tambadiang » et 71% de « Salé Séché » est l'œuvre des transformatrices installées à Lompoul.

Tableau 12. 5: Répartition des produits transformés selon le type et la Localité en 2014

Type de Produits transformés	Localité			pourcentage
	Potou	Lompoul	Total	
Guédj	26147	69580	95727	34,13%
Kétiakh	0	60876	60876	21,71%
Tambadiang	19459	63276	82735	29,50%
Yet Toupha	1048	6283	7331	2,61%
Salé Séché	9650	23700	33350	11,89%
Aileron	267	0	267	0,10%
Pagne	163	0	163	0,06%
Total	56734	223715	280449	100,00%

Source : SRPS Louga

La répartition par type de produit transformé montre que la production est dominée principalement par le « Guedj » (34,13%), le « Tambadiang » (29,50%) et le « Kétiakh » exclusivement produit à Lompoul avec 21,71%.

En 2014, la valeur commerciale des produits transformés dans la région de Louga a été estimée à 171825344 FCFA contre 201931300 FCFA en 2013 soit une baisse de 14,9% en termes relatifs et 30105956 FCFA en valeur absolue. Le tonnage de produits transformés est passé de 346,457 tonnes en 2013 à 280,449 tonnes en 2014 soit une baisse de poids de 19,05 %(66,008 tonnes en valeur absolue).

XII.5. DISTRIBUTION DES PRODUITS TRANSFORMES SELON LA DESTINATION FINALE

Globalement, plus du quart du tonnage de produits transformés dans la région de Louga (29,37%) est destiné à la consommation locale**.**

Pour les distributions en direction des autres régions du pays, Dakar qui reçoit 44,80% de la production demeure la destination privilégiée.

Les régions de Thiès et Diourbel reçoivent respectivement 12,29% et 10,17% des produits transformés dans la région de Louga.

Tableau 12. 6 : Répartition des produits transformés selon la destination finale en 2014

	Type de produit transformé								
	Guedj	Kétiakh	Tambadiang	Salé Séché	Yet Toupha	Pagne	Aileron	Total	Total %(en colonne)
Diourbel	8418	10680	9250	0	162	0	0	28510	10,17
Dakar	46639	11286	33616	31300	2376	163	267	125647	44,80
Kaolack	650	0	600	0	0	0	0	1250	0,45
Louga	26070	29960	22439	0	3893	0	0	82362	29,37
Thiès	12640	8200	12730	0	900	0	0	34470	12,29
Matam	500	0	3100	0	0	0	0	3600	1,28
Saint-Louis	810	750	1000	2050	0	0	0	4610	1,64
Total(en kg)	**95727**	**60876**	**82735**	**33350**	**7331**	**163**	**267**	**280449**	**100**

Source : SRPS Louga

La région de Louga a utilisé en 2014 pour la consommation de produits transformés 49,21% du « kétiakh », 27,23% du « Guedj » et 27,12% du « tambadiang » produits localement.

La région de Dakar a absorbé 48,72% du « Guedj » produit par la région de Louga en 2014 et 40% du « tambadiang ».

Le « Pagne » et les « Aileron » ont été destinés exclusivement au marché de Dakar.

CONCLUSION

La région de Louga bénéficie d'un potentiel non négligeable pour le développement de la pêche cependant, ce secteur demeure sous exploité, ce qui fait de Louga une région toujours dépendante des apports extérieurs pour combler les gaps en produits halieutiques. Même si la production globale de la région a connu une hausse entre 2013 et 2014 tant du point de vue tonnage des mises à terre que de la valeur commerciale des captures. A côté de la pêche maritime et continentale, il est important et urgent de développer l'aquaculture pour une autosuffisance de la région de Louga en poisson dans les toutes prochaines années. Cela passera nécessairement par l'augmentation des moyens de production et l'édification d'infrastructures de conservation dans la mouvance des réalisations intervenues en 2014 avec l'appui des partenaires au développement et de l'Etat et la mise en œuvre des activités du Projet régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO).

CHAPITRE XIII – AGRICULTURE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'agriculture est d'une grande importance pour le développement économique du Sénégal.

De l'indépendance en 1960 à nos jours, le Sénégal a mis en œuvre une série de politiques pour relancer le secteur agricole en améliorant la sécurité alimentaire et en promouvant un développement rural durable. Cependant les progressions notées dans le sous-secteur ont été vraiment mitigées du fait surtout d'une faible mobilisation des ressources foncières, la faiblesse de la productivité entre autres. Dans un premier temps, il y a eu le Programme agricole (PA) de 1960 à 1980, ensuite la Nouvelle politique Agricole (NPA) de 1985 à 1994, les Programmes, lettres et déclarations de politique agricole (PDPA) de 1995-2005 et depuis 2013,le PSE qui place l'agriculture parmi ses priorités.

L'agriculture est le secteur d'occupation de près de 80% de la population de la région de Louga. Cependant la régression de la qualité des sols, l'insuffisance du matériel agricole et les aléas climatiques constituent des limites objectives qui influent beaucoup sur les rendements d'une agriculture essentiellement pluviale (66%).
Les principales spéculations sont les céréales (mi, sorgho, maïs), l'arachide, le Niébé, la pastèque, le manioc et le Béref pour la culture extensive et les oignons pour la culture maraîchère sur la côte des Niayes et le long du lac de Guiers.

La région de Louga se situe entre les isohyètes 200 et 500 mm avec une grande variabilité annuelle et mensuelle des pluies, enregistrées, avec une inégale répartition spatio-temporelle.

La campagne agricole 2014 de la région est caractérisée par l'installation tardive des pluies avec une mauvaise pluviométrie tant au plan quantitatif que qualitatif.

Dans le présent chapitre, nous ferons le point sur la préparation de la campagne agricole 2014 dans la région de Louga (mise en place des intrants, du matériel et de

l'équipement, des subventions accordées par l'Etat ...) après avoir traité des ménages agricoles dans un premier temps. Enfin, on fera le bilan de la campagne agricole en analysant les superficies cultivées, les rendements et les productions selon les différentes spéculations.

XIII.1. LES MENAGES AGRICOLES

La région de Louga compte au total 97381 ménages ordinaires d'après les résultats du dernier RGPHAE 2013 (65244 en 2002) représentant 6,1% de l'ensemble des ménages du Sénégal (1607768 ménages ordinaires).

Dans la région de Louga, l'agriculture est pratiquée par 74% des ménages ordinaires. Pour l'essentiel, les ménages agricoles se trouvent dans la zone rurale (87%) contre 13% en milieu urbain.

Tableau 13. 1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence

	Ménage agricole					
	Urbain		Rural		Total	
Département	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
KEBEMER	1436	15,4%	19166	30,6%	20602	28,6%
LINGUERE	3640	38,9%	20686	33,0%	24326	33,8%
LOUGA	4279	45,7%	22824	36,4%	27103	37,6%
Total	9355	100%	62676	100%	72031	100%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le département de Louga concentre plus de 37% des ménages agricoles de la région contre 33,8% dans le Linguère et 28,6% pour Kébémer.

La distribution suivant le milieu de résidence montre que plus de 45% des ménages agricoles urbains et 37,6% au niveau des ruraux sont localisés dans le département de Louga.

Les départements de Linguère et de Kébémer sont les lieux de résidence de38,9% et 15,4% des ménages agricoles urbains respectivement(respectivement 33,8% et 28,6% des ménages agricoles ruraux).

XIII.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

XIII.2.1. La mise en place des semences

Pour la campagne agricole 2014, les semences cédées aux producteurs s'élèvent globalement pour la région de Louga à 4173 tonnes d'arachide contre 1162 tonnes de semences vivrières (mil et niébé).Par ailleurs quelques 454 tiges de manioc ont été distribuées.

Le programme de distribution des semences a connu une bonne exécution. Toutes les semences réceptionnées par les opérateurs ont été entièrement vendues dans la région de Louga.

Tableau 13. 2 : Situation des réceptions et cessions des semences en 2014

	Arachide		Mil		Niébé		Manioc (tiges)	
Départements	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reçu	Vendu
Louga	1353	1353	0	0	590	590	50	50
Kébémer	1660	1660	13	13	401	401	404	404
Linguère	1160	1160	20	20	138	138	0	0
Total Louga	4173	4173	33	33	1129	1129	454	454

Source : DRDR Louga

Le département de Kébémer s'est octroyé la plus importante proportion de semences d'arachide distribuées dans la région avec 39,8% du tonnage global. Les départements de Louga et Linguère ont utilisé respectivement 32,4% et 27,8% des semences pour cette spéculation.

Pour les semences vivrières (mil et niébé), le département de Louga a utilisé plus de la moitié du quota régional soit 50,8% du tonnage total. Les départements de Kébémer et Linguère se partagent le reste avec 35,6% et 13,6% respectivement.

XIII.2.2. La mise en place des engrais

Dans le cadre de la préparation de la campagne agricole 2014, le quota de la région de Louga en engrais s'élève globalement à 1458,5 tonnes dont 95,3% de NPK (1390 tonnes) et 4,7% d'urée (68,5 tonnes).

Cependant, la région de Louga n'a pas réussi à vendre la totalité de son quota d'engrais reçu. En effet, les taux globaux d'invendus sont de 17,7% et 36,1% respectivement pour le NKP et l'urée.

Tableau 13. 3: Situation des réceptions et cessions des engrais en 2014

	POIDS TOTAL NPK			POIDS TOTAL UREE		
Départements	Reçu (T)	Vendu (T)	Reste	Reçu (T)	Vendu (T)	Reste
Louga	751	625	126	18,5	6,75	11,75
Kébémer	639	518,5	120,5	42	33,5	8,5
Linguère	0	0	0	8	3,5	4,5
Total Louga	1390	1143,5	246,5	68,5	43,75	24,75

Source : DRDR Louga

Le NKP est distribué exclusivement dans les départements de Louga et Kébémer qui ont reçu respectivement 54% et 46% du quota régional pour un taux global de vente de 82,3%(respectivement 83,2%% et 81,1% à Louga et Kébémer).

L'essentiel du quota de la région de Louga pour l'Urée est revenu au département de Kébémer avec 61% du tonnage global contre 27% pour le département de Louga et 11,7% seulement pour celui de Linguère.

Le département de Kébémer a vendu 79,8% de son quota en urée. Pour les départements de Louga et Linguère les taux de vente sont de 36,5% et 43,8% respectivement.

XIII.2.3.La mise en place des produits phytosanitaires

Pour la campagne agricole 2014, la région de Louga a reçu globalement 5,5 tonnes de poudre dont 54,5% pour le département de Kébémer. Les départements de Louga et Linguère ont reçu respectivement 27,3% et 18,2% du quota régional.

Tableau 13. 4: **Situation de mise en place des produits phytosanitaires**

Départements	PRODUIT (poudre en Tonnes)	
	Quantité Reçue	Quantité utilisée
Kébémer	3	3
Louga	1,5	1,5
Linguère	1	1
TOTAL	5,5	5,5

Source : DRDR Louga

Les quantités de poudre reçues ont été entièrement utilisées pour tous les trois départements de la région.

XIII.2.4 La mise en place des matériels et équipements agricoles

Le matériel agricole réceptionné au niveau de la région de Louga pour la campagne agricole 2014 est essentiellement constitué de Semoirs Super Eco(882) et de Houes occidentales(1125).Les proportions globales de vente sont de 95% et 65,8 % respectivement.

Tableau 13. 5: Situation de réception et de cession du matériel agricole

Département	Campagne 2014/2015					
	Semoirs Super Eco			Houes Occidentales		
	Reçu	Vendu	Restant	Reçu	Vendu	Restant
Louga	300	300	0	382	332	50
Kébémer	309	287	22	394	256	138
Linguère	273	251	22	349	152	197
Total Louga	882	838	44	1125	740	385

Source : DRDR Louga

La distribution du quota régional en matériel agricole est quasi homogène suivant les départements. Le département de Kébémer a reçu 35% du matériel agricole contre 34% et 31% pour les départements de Louga et Linguère.

Le département de Louga a réalisé un taux de vente de 100% concernant les semoirs reçus et 86,9% pour les houes occidentales. Pour le département de Kébémer, les proportions de vente sont respectivement de 92,9% et 65% (respectivement pour le département de Linguère 91,9% et 43,6%).

XIII.3. LES SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ETAT

Pour la campagne agricole 2014, l'Etat du Sénégal a accordé pour la région de Louga un montant global de 1.117.619.580 FCFA au titre de subventions pour le renouvellement du matériel agricole (18,1%) et pour les intrants agricoles (81,9%)

Le matériel agricole a été subventionné à hauteur de 70% pour la campagne agricole 2014.

Tableau 13. 6: Situation des subventions sur les intrants agricoles en 2014

Département	Rubrique		
	Semences	Engrais	Ensemble
Kébémer	17125500	84623430	101748930
Linguère	226800000	1297600	228097600
Louga	471200000	114658050	585858050
Total Région	715125500	200579080	915704580

Source : DRDR Louga

Graphique 13. 1: Subvention de semences par département en 2014

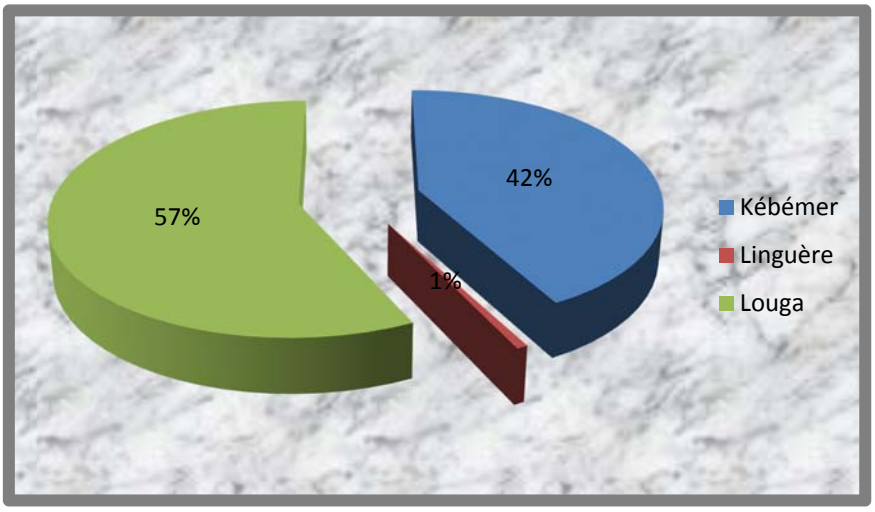

Source : DRDR Louga

L'essentiel des subventions sur les intrants agricoles accordées globalement à la région de Louga (64%) revient au département de Louga.Les départements de Linguère et de Kébémer concentrent 24,9% et 11,1% des subventions reçues sur les intrants agricoles.

Le département de Louga a absorbé en 2014 65,9% des subventions sur les semences et 57,2% de celles relatives aux engrais. Pour le département de Kébémer, ces

proportions sont de2,4% seulement et 42,2% respectivement (pour le département de Linguère 31,7% et 0,6% respectivement).

Graphique 13. 2 : Subvention engrais selon le département en 2014

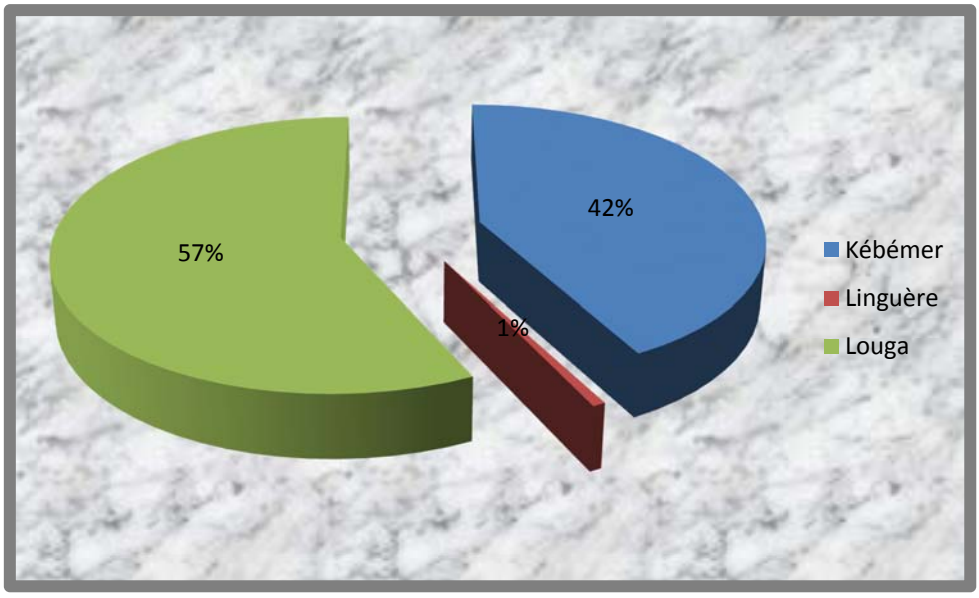

Source : DRDR Louga

Tableau 13. 7:des subventions sur le matériel agricole

DESIGNATION	PRIX FOURNISSEUR (FCFA)	PRIX DE CESSION PRODUCTEUR(FCFA)	SUBVENTION ETAT (FCFA)	Quantité	NIVEAU DE LA SUBVENTION	Montant (FCFA)
Semoirs mono rang	225 000	67 500	157 500	882	70%	138915000
Houes occidentales	80 000	24 000	56 000	1125	70%	63000000
Total subvention						**201915000**

Source : DRDR Louga

XIII.4. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

XIII.4.1 : Les cultures vivrières

Les superficies emblavées pour les céréales a connu globalement une augmentation de 4,3% en termes relatifs (2506,78 Ha en valeur absolue) en 2014 comparativement à la campagne 2013.

Tableau 13. 8: Superficie emblavée en céréale en 2014

Département	Mil	Sorgho	Maïs	Total Céréales
	Superficie en hectares (Ha)			
Kébémer	14846	196		15042
Linguère	30540	366,57	3539,21	34445,78
Louga	7937	2946	25	10908
Région 2014	53323	3508,57	3564,21	60395,78
Région 2013	54657	249	2983	57889

Source : DRDR Louga

Le département de Linguère concentre la plus importante proportion de superficie réservée à la culture céréalière, plus de la moitié du total de la région soit 57%.Près d'un quart des emblavures en céréales (24,9%) se trouve dans le département de Kébémer. Le département de Louga est concerné par 18,1% seulement des emblavures régionales pour les céréales en 2014.

Graphique 13. 3: Distribution des emblavures pour les céréales selon la spéculation

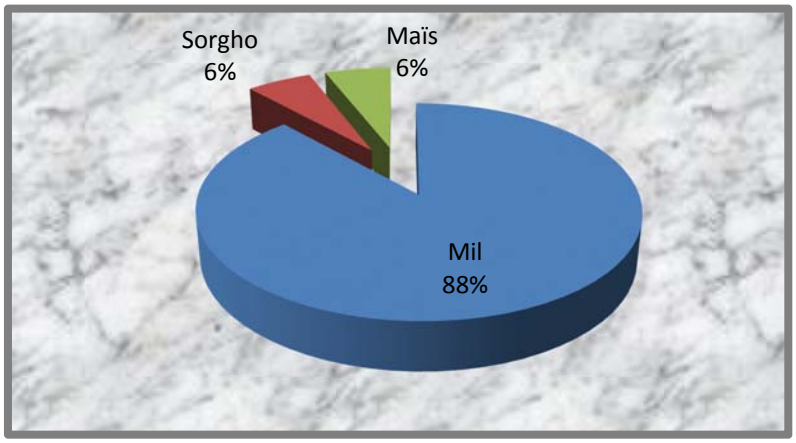

Source : DRDR LougaGlobalement, les superficies réservées à la culture du mil sont de loin les plus importantes (88,3%).Le sorgho et le maïs occupent sensiblement les mêmes proportions en termes d'emblavures avec 5,8% et 5,9% respectivement.

Paradoxalement à une augmentation des emblavures, la production de céréaledans la région de Louga en 2014 a chuté de 2,1% passant de 20013,032tonnes en 2013 à 19584,079tonnes en 2014(soit une baisse de 428,953 tonnes en valeur absolue).

Graphique 13. 4 : Production céréalière par spéculation en 2013 et 2014

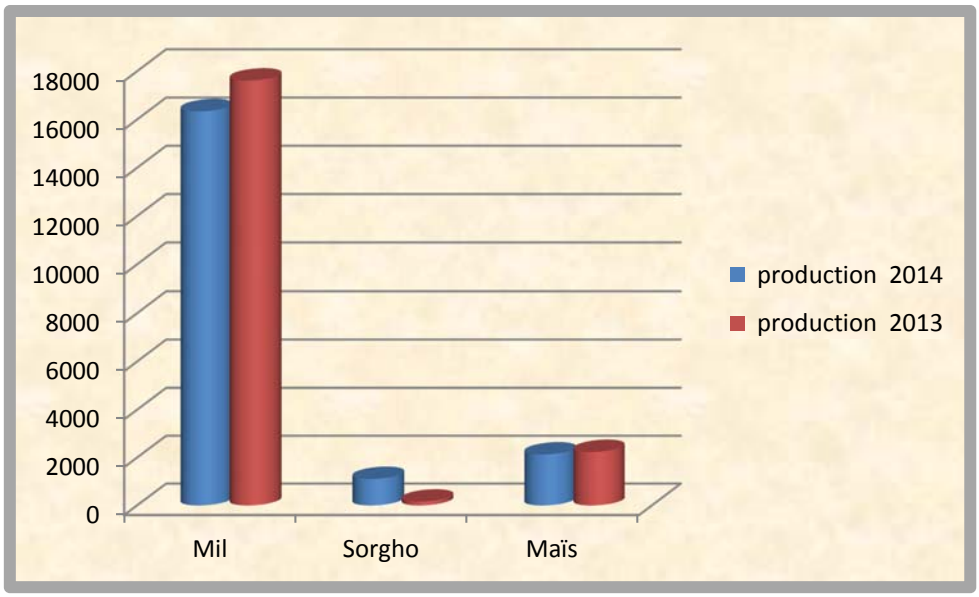

Source : DRDR Louga

Le mil est la céréale la plus produite dans la région de Louga. Il représente 83,4% de la production céréalière en 2014.Il est suivi du maïs avec 10,9% et du sorgho (5,7%).

Tableau 13. 9 : Production de céréales en 2014

Département	Mil	Sorgho	Maïs	Total Céréale
	Production en Tonnes			
Kébémer	5196,1	78,4	0	5274,5
Linguère	9162	146,628	2123,526	11432,154
Louga	1984,25	883,8	9,375	2877,425
Région 2014	16342,35	1108,828	2132,901	19584,079
Région 2013	17613,93	161,85	2237,25	20013,032

Source : DRDR Louga

Le département de Linguère apparaît comme le plus gros producteur de céréale de la région de Louga. En effet, il fournit l'essentiel de la production céréalière de la région en 2014 soit 58,4% du tonnage global. Il est suivi du département de Kébémer qui donne plus du quart de la production céréalière régionale avec 26,9% du total. La contribution du département de Louga à la production céréalière de la région est de seulement 14,7% en 2014.

Plus de 56% de la production de mil de la région en 2014 provient du département de Linguère. La part du département de Kébémer dans la production de mil est de 31,8% contre uniquement 12,1% pour le département de Louga.

Le département de Louga est dominant pour la production de sorgho dans la région en 2014 avec plus des trois quarts du tonnage régional (79,7%) et il est suivi de Linguère (13,2%).Le département de Kébémer contribue pour seulement 7,1% à la production régionale de sorgho en 2014.

Le maïs est produit quasi exclusivement par le département de Linguère avec 99,6% du tonnage régional. Le département de Louga contribue pour 0,4% à la production de cette céréale.

XIII.5. LES AUTRES SPECULATIONS

XIII.5.1. Superficies emblavées

Pour ces spéculations la tendance globale des emblavures est à la hausse. Les superficies emblavées sont passées de 166831 hectares en 2013 à 175573,188 Ha en 2014 soit une augmentation de 5,2% en termes relatifs entre les deux campagnes (+8742,188 Ha en valeur absolue).Les hausses des superficies en 2014 sont soutenues par une montée des emblavures pour le Niébé (+35,9%) et la pastèque (+137,6%).

Tableau 13. 10: Superficie en hectares selon la spéculation

Département	Arachide huilerie	Niébé	Pastèque	Manioc	Bissap	Béref
Kébémer	29424,82	22500	524	800,368	73	0
Linguère	40889	16670	3758	0	15	866
Louga	35000	24708	145	200	0	0
Région 2014	105313,82	63878	4427	1000,368	88	866
Région 2013	114899	46998	1863	1047	879	1145

Source : DRDR Louga

Les superficies globales emblavées pour l'arachide d'huilerie, au bissap et au Béref ont chuté entre 2013 et 2014, respectivement de 8,3%, 90% et 24,4%.

Le département de Linguère concentre près de 39% des emblavures pour d'arachide d'huilerie et 84,9% en ce qui concerne la pastèque.

Le manioc est cultivé exclusivement dans les départements de Kébémer et Louga avec respectivement 80% et 20% des emblavures pour la campagne 2014.

Les plus importantes emblavures pour la culture du Niébé sont enregistrées dans les départements de Kébémer (35,2%) et Louga (38,7%).

Graphique 13. 5 : Superficies emblavées en 2013 et 2014 pour les autres spéculations

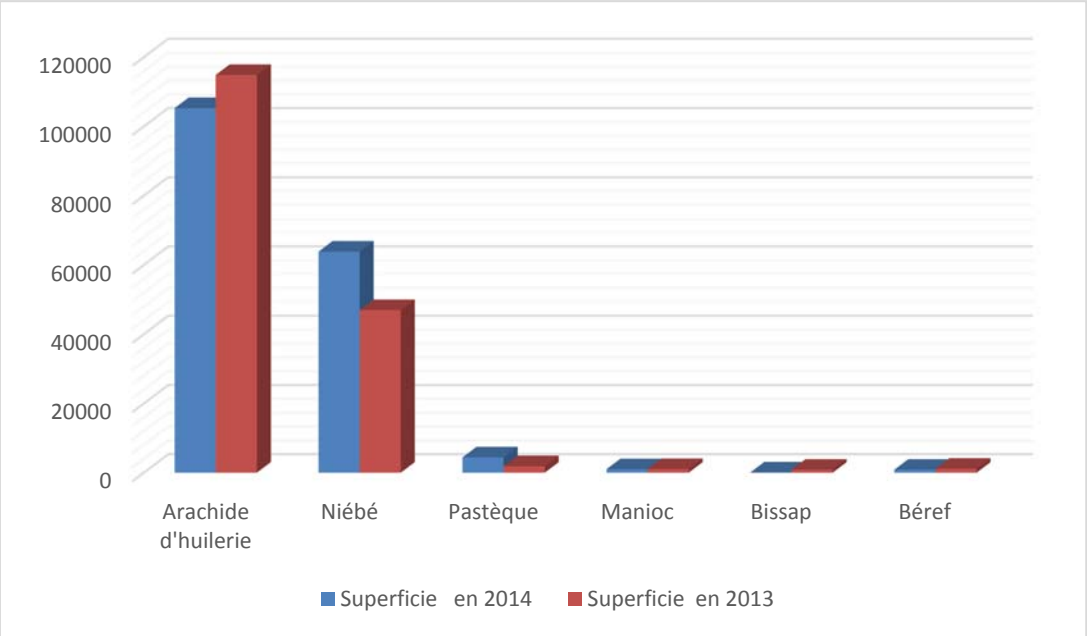

XIII.5.2.Les productions

La production globale d'arachide d'huilerie par la région de Louga est passée de 37645,762 tonnes en 2013 à 36859,837 T en 2014 soit une baisse relative de 2,09% entre les deux campagnes agricoles (785,925 T en valeur absolue).

Pour la même période, les productions de Niébé et de Pastèque ont connu des augmentations consécutives à des accroissements positifs des emblavures entre 2013 et 2014.

Tableau 13. 11 : Production des autres spéculations selon le département en 2014

Département	Arachide huilerie	Niébé	Pastèque	Manioc	Bissap	Béref
	Production (en tonnes)					
Kébémer	10298,687	9000	10187,704	4802,21	21,9	0
Linguère	14311,15	6668	10187,704		4,5	1039,2
Louga	12250	9883,2	10187,704	1300	0	0
Région 2014	36859,837	25551,2	30563,1119	6102,21	26,4	1039,2
Région 2013	37645,762	15595,68	8784	6282	263,7	1374

Source : DRDR Louga

CONCLUSION

La campagne agricole 2014 a été marquée par l'irrégularité des pluies et leur mauvaise répartition spatiale mais aussi par un retard dans la mise en place des intrants et même parfois une absence de mise en place dans certaines collectivités.

D'une manière générale, les résultats de 2014 sont moins bons que ceux de 2013.A l'exception du Niébé, du Sorgho et de la Pastèque, les productions sont en baisse par rapport à la précédente campagne. Dans le domaine du renouvellement du matériel agricole et des subventions des intrants des progrès ont été notés.

CHAPITRE XIV – SANTE

INTRODUCTION

Le droit à la santé est consacré par la constitution de notre pays. En effet, cette charte fondamentale stipule en son article 14 que « l'État et les Collectivités Publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille ».

Le PNDS qui couvre la période 2009-2018 est, à cet effet, le guide de référence en matière de politique sanitaire pour le Sénégal. Cependant, beaucoup d'efforts sont encore à faire pour atteindre les normes en termes d'infrastructures et de personnel sanitaire pour permettre à toutes les populations, notamment les couches les plus vulnérables d'accéder aux soins de santé dans les meilleures conditions. C'est dans ce sens, sans doute, que l'Etat a mis en place le programme de couverture maladie universelle pour garantir l'accès à un paquet minimum de soins et la promotion del'assurance à une couverture maladie sans aucune forme d'exclusion. Dans ce chapitre, il sera question des infrastructures sanitaire, du financement, de la santé de la mère et de l'enfant, des consultations sanitaires, da la prévision et la prise en charge des malades ainsi que la lutte contre le VIH Sida.

XIV.1 : INFRASTRUCTURES DE SANTE

L'organisation du système sanitaire de la région de Louga est de type pyramidal.

Au sommet de la pyramide se trouve la « Région Médicale » dirigée par un Médecin spécialisé en santé publique et chargée, au plan stratégique et technique, de la planification, l'évaluation, la gestion, la coordination et la supervision de l'action sanitaire sur toute l'étendue géographique de la région, offrant un appui aux districts sanitaires.

Au niveau périphérique, la région de Louga est découpée en Districts sanitaires (8 au total) qui constituent le maillon opérationnel de la pyramide sanitaire et chargés de la mise en œuvre des programmes et actions de santé à assises communautaires.

Chaque district compte au moins un centre de santé, comme infrastructure de soins de référence pour les postes de santé.Le district dispose d'un médecin, d'une équipe cadre de district et d'un réseau de postes de santé. Il couvre une zone géographique correspondant au département administratif ou à une partie du département.

Au total, la région de Louga compte11 centres de santé dont 1 privé. Le nombre de postes de santé dénombrés s'élève à 106 PS dont 6 privésconstituant la structure de base où s'exécute l'ensemble des programmes de développement sanitaire et sont aussi et surtout la porte d'entrée du système de santé,premier niveau de contact des populations avec le système de santé.

Les postes de santé disposent d'infrastructures qui leur sont propres (dispensaire et maternité) et polarisent des cases de santé et des maternités rurales, infrastructures communautaires de santé au niveau villageois créées et gérées par les populations et où exercent les agents de santé communautaires et les matrones

Tableau 14. 1: Infrastructures sanitaires de la région de Louga en 2014 selon le district

Districts	Hôpital	Centre de santé	Poste de santé	Cabinet dentaire	Case de santé	Officines privées	Cabinets /cliniques privés
Dahra	0	2	15	1	44	3	1
Linguère	1	1	13	1	32	2	0
Darou Mousty	0	2	13	1	45	1	0
Kébémer	0	2	16	1	90	2	1
Louga	1	1	16	2	44	16	5
Keur M. Sarr	0	1	13	0	32	1	0
Koki	0	1	10	0	36	1	0
Sakal	0	1	10	0	50	2	0
Total	2	11	106	6	373	28	7

Source : RM Louga

En termes d'infrastructures sanitaires, la région de Louga compte au total en 2014:

- un centre hospitalier régional (CHR) de niveau II,
- un établissement de santé publique de niveau I
- 11 centres de santé (CS) dont un privé,
- 5 sous brigades d'hygiène intégrées aux centres de santé publics
- 106 postes de santé (PS) dont six privés,
- 373 cases de santé dont 337 fonctionnelles, 7 cabinets médicaux et 28 officines.
- 6 cabinets dentaires.

Tableau 14. 2 : Infrastructures sanitaires de la région de Louga en 2014 selon le Département

Département	Hôpital	Centre de santé	Poste de santé	Cabinet dentaire	Case de santé	Officine privée	Cabinet/clinique privé
Linguère	50,0%	27,3%	26,4%	33,3%	20,4%	17,9%	14,3%
Kébémer	0,0%	36,4%	27,4%	33,3%	36,2%	1,1%	14,3%
Louga	50,0%	36,4%	46,2%	33,3%	43,4%	71,4%	71,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : RM Louga

Un peu plus de sept Centres de Santé sur dix au niveau de la région de Louga se trouve entre les départements de Louga (36,4%) et de Kébémer (36,4%) contre 27,3% pour le département de Linguère.

Le département de Louga concentre 46,2% des postes de santé de la région et 43,4% des cases de santé en 2014.

Les cabinets dentaires sont également répartis entre les trois départements que compte de la région avec 33,3% chacun. Cependant, concernant les officines privées, plus de 7 sur 10 se situe dans le département de Louga contre 17,9% pour Linguère et seulement 1,1% pour le département de Kébémer.

Le département de Louga abrite l'essentiel des cabinets et cliniques privés (71,4%) de la région.

Les départements de Linguère et Kébémer présentent les mêmes proportions pour les Cabinets ou cliniques privés soit 14,3%.

Globalement, la région de Louga présente un très bon niveau de couverture en postes de santé selon les normes de l'OMS. Cependant, des efforts sont à faire pour un meilleur maillage du territoire régional. Mais surtout corriger l'état de dégradation où se trouvent certains postes de santé et veiller doter d'une maternité certains qui n'en disposent toujours pas pour les mettre aux normes de l'OMS.

Tableau 14. 3: Indicateurs de couverture sanitaire des populations en 2014

Indicateur	Région de Louga	Norme OMS
Nombre d'habitants par Poste de Santé	1/8468 habitants	1/10000 habitants
Nombre d'habitants par Centre de Santé	1/89763 habitants	1/50000 habitants
Nombre d'habitants par Hôpital de Santé	1/448817 habitants	1/150000 habitants

Source :RM Louga

La couverture en centres de santé paraît acceptable, cependant il convient d'en construire encore d'autres dans la région de Louga pour améliorer l'accès des populations aux soins de santé vu surtout l'accroissement démographique et l'étendue du territoire à couvrir.

La couverture de la région de Louga en établissements hospitaliers est très en deçà des normes édictées par l'OMS. Considérant l'effectif de la population régionale en son état actuel, la région devrait avoir au moins trois à quatre autres hôpitaux notamment dans les districts sanitaires de Dahra, Kébémer, Darou Mousty et de Keur Momar SARR.

XIV.2 : LE PERSONNEL DE SANTE

L'effectif du personnel soignant de la santé dans la région de Louga s'élève à 365 agents en 2014.

Il est composé de :

- 30 Médecins
- 96 Sages- Femmes
- 184 Infirmiers d'Etat ou assimilés
- 49 Techniciens Supérieurs de Santé
- 6 Chirurgiens dentistes.

Graphique 14. 1 : Répartition du personnel soignant de santé en 2014

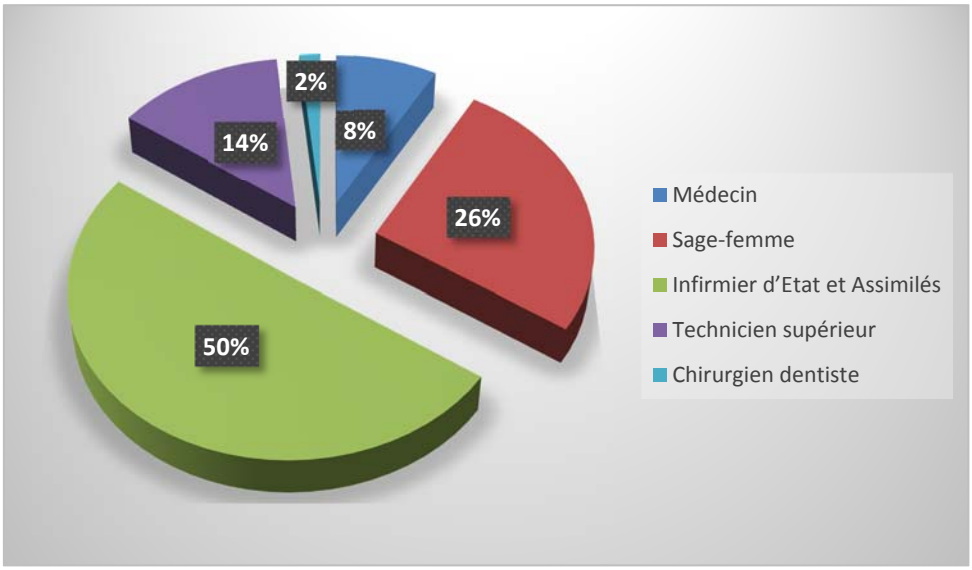

Dans la région de Louga, un agent de santé soignant sur deux en 2014 est un infirmier d'Etat ou assimilé.

Les sages femmes d'Etat représentent plus du quart des effectifs soit 26% contre 14% pour les Techniciens Supérieurs.

Les Médecins ne constituent que 8% du personnel et les Chirurgiens dentistes 2%.

Tableau 14. 4 : Répartition du personnel par catégorie et par niveau opérationnel en 2014

	Effectif						
Districts sanitaires et Hôpitaux régionaux	Médecin	Sage-femme	Infirmier d'Etat et Assimilés	Technicien supérieur	Chirurgien dentiste	Total	Pourcentage
DS Dahra	2	8	17	1	1	29	7,9
DS Darou Mousty	3	12	18	8	1	42	11,5
DS Kébémer	2	14	24	4	1	45	12,3
DSKeur Momar Sarr	1	4	13	0	0	18	4,9
DS Koki	1	8	13	1	0	23	6,3
DS Linguère	1	4	16	0	0	21	5,8
EPS Linguère	3	6	10	5	1	25	6,8
DS Louga	1	10	39	4	1	55	15,1
DS Sakal	1	8	8	1	0	18	4,9
CHR Louga	14	22	25	23	1	85	23,3
Région Médicale	1	0	1	2	0	4	1,1
Total Région	**30**	**96**	**184**	**49**	**6**	**365**	100,0

Source : RM Louga

Plus du cinquième du personnel soignant (23,3%) est en service au Centre Hospitalier Régional de Louga. Le District Sanitaire de Louga utilise 15,1% du personnel contre 12,3% et 11,5% respectivement pour les districts de Kébémer et Darou Mousty. L'Etablissement Public de Santé de Linguère compte 6,8% de l'effectif régional alors que les districts de Dahra et Linguère concentrent respectivement 7,9% et 5,8%.

Les effectifs dans les districts de Keur Momar Sarr et Sakal utilisent chacun 4,9% de l'ensemble du personnel soignant de la région. Seulement 1,1% du personnel est en Service à la Région Médicale.

XIV.3 : FINANCEMENT

Pour le fonctionnement, les charges de personnel et les investissements, le budget de la santé pour la région de Louga s'élève à 2.097.089.210 FCFA. Les ressources financières proviennent de l'Etat, des collectivités locales, des populations (comités de santé) et des partenaires au développement.

Tableau 14. 5 : Exécution financière des différents centres de responsabilité de la région selon la source de financement en 2014

Source	Montant
Etat	718 237 640
Collectivité Locale	226 348 930
Comité de Santé	570 790 783
Partenaire	488 786 769
Autres	92 925 088
Total	**2 097 089 210**

Source : RM Louga

L'Etat du Sénégal demeure le plus important financier du système sanitaire de la région de Louga avec une contribution équivalant à plus du tiers du budget global en 2014 soit 34%.

A coté de l'Etat, les populations, à travers les comités de santé, participent pour 27% du budget.

Graphique 14. 2 : Financement de la santé selon la source en 2014

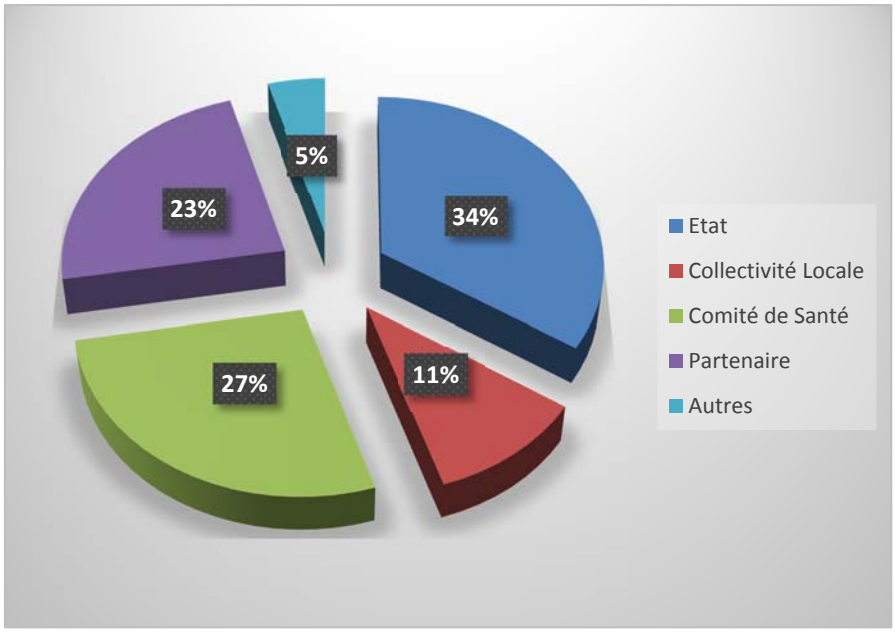

Source : RM Louga

La contribution des partenaires financiers du Sénégal représente 23% du budget 2014 contre 11% provenant des collectivités locales. Les autres contributions sont de l'ordre de 5%.

XIV.4 : SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

Aussi bien pour la santé de la mère que pour celle de l'enfant, la surveillance de la grossesse est indispensable.

En effet, les soins prénatals permettent de déceler très tôt les complications qui peuvent mettre en péril la vie des deux. En fait, au moins quatre consultations prénatales sont nécessaires pour assurer un suivi correct de l'évolution de la grossesse. Les consultations prénatales sont d'une part l'occasion d'immuniser la future mère contre le tétanos et d'autre part de lui prodiguer des conseils, et au besoin de lui donner des suppléments nutritionnels.

XIV.5: LES CONSULTATIONS PRENATALES

Globalement, le niveau des consultations prénatales est faible pour la région de Louga. En effet, le pourcentage de femmes en état de grossesse ayant effectivement terminé quatre consultations prénatales est de 29,50% seulement en 2014.Et 26,03% des femmes enceintes ont eu au moins une consultation prénatale.

Tableau 14. 6 : Proportion (en %) de femmes ayant effectué leurs Consultations prénatales en 2014 selon le district sanitaire

STRUCTURE	CPN1(%)	CPN2(%)	CPN3(%)	CPN4(%)
DS DAHRA	28,57	57,36	52,05	45,97
DS DAROU	16,91	37,37	35,13	20,79
DS KEBEMER	29,91	63,97	59,90	42,35
DS KEUR M SARR	19,95	36,65	30,78	17,20
DS KOKI	31,29	72,62	54,72	29,20
DS LINGUERE	5,99	10,65	7,63	3,89
DS LOUGA	30,13	43,93	39,23	25,65
DS SAKAL	45,70	71,89	68,22	38,74
Région	26,03	48,95	43,76	29,50

Source : RM Louga

Cependant, des disparités importantes sont relevées suivant les districts sanitaires de la région de Louga. Les districts de Dahra et Kébémer présentent les meilleurs résultats avec respectivement 45,97% et 42,35% de femmes enceintes ayant terminé toutes les consultations prénatales contre 38,74% et 29,20% pour les districts de Sakal et Koki respectivement.

Graphique 14. 3 : Consultations prénatales par structure sanitaire en 2014

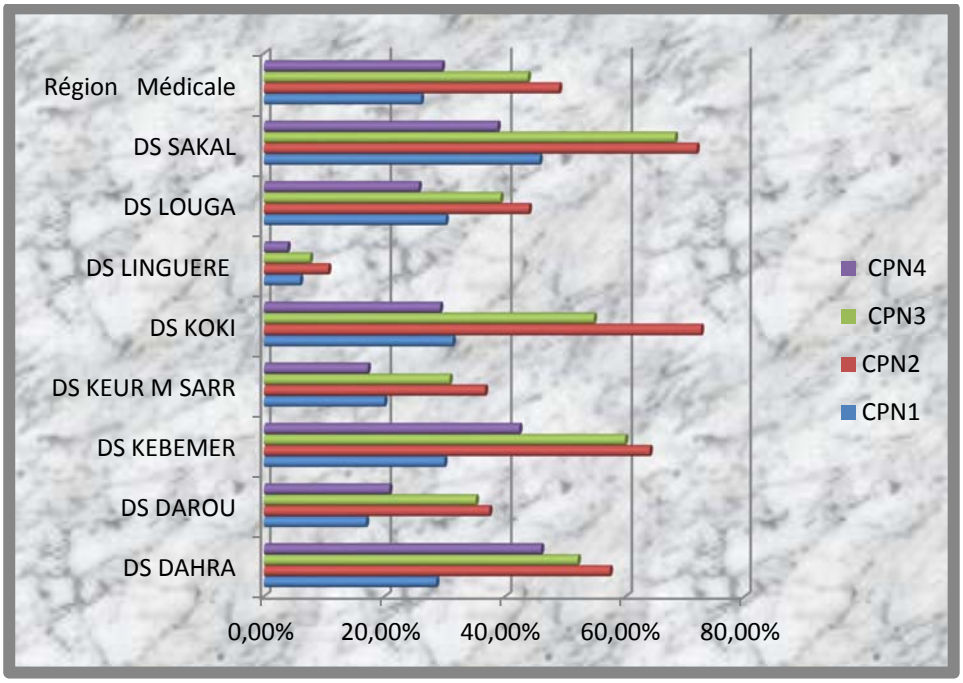

Dans le district de Linguère la proportion des femmes ayant effectué au moins une consultation prénatale est de 5,99% très en dessous de la moyenne régionale (26,03%) contre 3,89% en CPN4 (moyenne régionale 29,50%).

XIV.6 : LES CONSULTATIONS POSNATALES

Plus d'une femme sur trois a effectué au moins une consultation postnatale (33,92%) dans la région de Louga.

Pour l'année 2014, en moyenne seulement 12,56% des femmes ayant accouché dans les structures sanitaires ont effectué complètement les consultations postnatales.

Tableau 14. 7 : Proportion de femmes ayant effectuées leurs Consultations postnatales selon le district sanitaire en 2014

STRUCTURE	Femme ayant effectué 3 consultations post natales	Femme ayant effectué complètement 4 CPN	Femme ayant effectué au moins une consultation post natale	Consultation post natale 1 (1-8 jours)	Consultation post natale 2 (9-15 jours)	Consultation post natale 1 (1-3 jours)	Consultation post natale 3 (16-42 jours)
DS DAHRA	8,84%	12,11%	41,08%	33,16%	26,83%	25,30%	11,24%
DS DAROU	0,93%	17,41%	32,56%	31,24%	16,40%	31,21%	0,99%
DS KEBEMER	5,65%	17,54%	46,02%	34,12%	38,39%	21,11%	9,36%
DS KEUR M SARR	2,92%	6,26%	21,94%	20,71%	11,43%	16,73%	3,61%
DS KOKI	10,08%	9,88%	53,30%	36,63%	29,36%	30,82%	13,87%
DS LINGUERE	0,41%	1,68%	5,28%	3,46%	1,93%	3,37%	0,61%
DS LOUGA	0,23%	12,33%	17,87%	7,64%	12,70%	5,90%	1,77%
DS SAKAL	20,84%	21,54%	68,01%	48,22%	46,57%	45,98%	31,68%
Région	5,34%	12,56%	33,92%	25,13%	22,91%	20,02%	7,99%

Source : RM Louga

Un peu plus d'une femme sur quatre (25,13%) a effectué la première visite postnatale dans les huit premiers jours ayant suivi l'accouchement alors que 20,02% a eu la visite postnatale au cours des trois premiers jours.

Graphique 14. 4: Pourcentage de femme ayant effectué des consultations postnatales

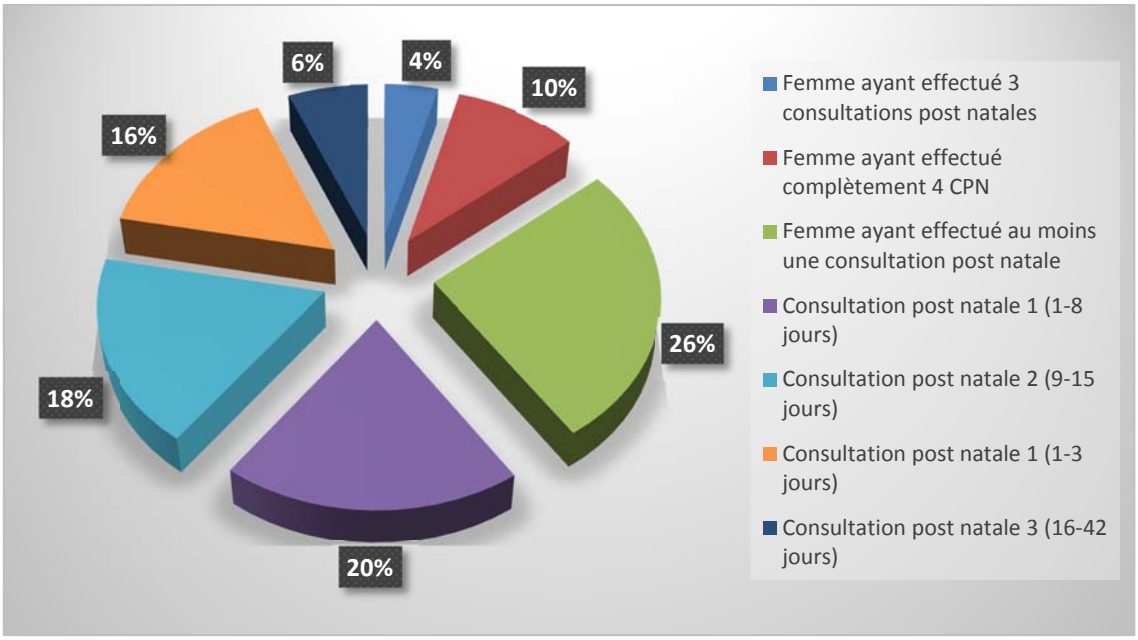

XIV.7: LES ACCOUCHEMENTS EN 2014

Au cours de l'année 2014, la région de Louga a enregistré 18632 accouchements dont 90,4% survenus dans une structure sanitaire contre 9,6% à domicile.

Les accouchements ayant eu lieu dans une structure sanitaire sont pour l'essentiel (94,2%) vus par un personnel de santé qualifié.

Tableau 14. 8 : Répartition des accouchements selon le district sanitaire en 2014

	District sanitaire								
	Dahra	Darou-Mousty	Kebemer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	Région
Accouchements à domicile vus	337	116	572	114	214	59	199	182	1793
Accouchements à la structure	2244	1105	3572	736	1095	933	5853	1301	16839
Total accouchements	**2581**	**1221**	**4144**	**850**	**1309**	**992**	**6052**	**1483**	**18632**
Dont Accouchements effectués par du personnel qualifié	2193	1082	3109	657	993	921	5630	1283	15868

Source : RM Louga

Les proportions d'accouchements les plus élevées sont enregistrées dans les districts de Louga et Kébémer avec respectivement 32,5% et 22,2% du total de la région en 2014 suivis de celui de Dahra (13,9%).

Le district de Koki présente la plus forte proportion d'accouchements à domicile dans la région soit 16,3% pour une moyenne régionale de 9,6%.

Seuls les districts de Louga (3,3%), Linguère (5,9%) et, dans une moindre mesure, celui de Darou Mousty (9,5%) ont des taux d'accouchement à domicile inférieurs à la moyenne régionale.

Tableau 14. 9: Répartition des accouchements selon le district sanitaire en 2014 (en %)

	District sanitaire								
	Dahra	Darou-Mousty	Kebemer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	Région
Accouchements à domicile vus	13,1%	9,5%	13,8%	13,4%	16,3%	5,9%	3,3%	12,3%	9,6%
Accouchements à la structure	86,9%	90,5%	86,2%	86,6%	83,7%	94,1%	96,7%	87,7%	90,4%
Dont % Accouchements effectués par du personnel qualifié	97,7%	97,9%	87,0%	89,3%	90,7%	98,7%	96,2%	98,6%	94,2%
Total accouchements	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : RM Louga

Généralement, les accouchements dans les structures de santé sont pour l'essentiel vus par un personnel de santé qualifié quel que soit le district sanitaire considéré avec des fréquences souvent supérieures à 90% avec des pics à Sakal (98,6%), Linguère (98,7%).Par contre dans les districts de Kébémer (87%), Keur Momar Sarr(89,3%), on enregistre les plus faibles taux et qui sont en-dessous de la moyenne régionale(94,2%).

XIV.8: ACCOUCHEMENTS PAR CESARIENNE

La césarienne demeure un mode d'accouchement auquel l'obstétricien fait recours quand l'accouchement par voie naturelle peut présenter des risques pour le fœtus et/ou la mère. Elle est un moyen de réduction de la mortalité maternelle et périnatale donc pour une maternité sans risque.

La région de Louga a enregistré au total 1227 accouchements par césarienne au niveau du CHR de Louga avec 85,7 % des cas contre 14,3% pour l'EPS de Linguère.

Tableau 14. 10: Nombre césariennes selon la structure de santé en 2014

Période	CHR	EPS Linguère	Région
Nombre de césariennes			
Premier trimestre	204	11	17,5%
Deuxième trimestre	242	49	23,7%
Troisième trimestre	297	59	29,0%
Quatrième trimestre	308	57	29,7%
Total	**1051**	**176**	**100,0%**

Source : RM Louga

Globalement, le dernier semestre 2014 a enregistré plus de la moitié des accouchements par césarienne soit 58,7% de l'ensemble dont 29% au troisième trimestre et 29,7% au dernier.

Quel que soit le trimestre considéré, les plus fortes proportions de césariennes sont intervenues au CHR de Louga.

XIV.9 : COMPLICATIONS OBSTETRICALES

Globalement, pour l'année 2014, quelque 2705 cas de complications obstétricales ont été enregistrés dans les différentes structures sanitaires de la région de Louga.

C'est au niveau des districts de Louga (42,8%), Dahra (15,8%) et Kébémer (15,8%) où on a enregistré les plus fortes proportions de complications obstétricales.

Tableau 14. 11: Répartition des complications obstétricales dans les structures de santé en 2014

	Dahra	Darou-Mousty	Kebemer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	Région
Avortement	51%	55%	44%	47%	44%	42%	11%	8%	**31%**
Dystocie	13%	19%	22%	21%	15%	0%	5%	13%	**11%**
GEU	1%	0%	0%	0%	0%	2%	2%	1%	**1%**
HPP	2%	1%	6%	6%	6%	0%	4%	8%	**4%**
HRP	6%	11%	4%	10%	15%	34%	18%	19%	**14%**
Infections	13%	2%	8%	3%	11%	0%	21%	50%	**13%**
- Pré-Eclampsie/Eclampsie	14%	10%	16%	13%	10%	22%	37%	40%	**25%**
RU	0%	2%	0%	0%	0%	0%	1%	6%	**1%**
Ensemble	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**145%**	**100%**

Source : RM Louga

La complication obstétricale la plus fréquente dans les structures sanitaires de la région de Louga demeure l'avortement qui constitue 31% des cas suivi de la Pré-Eclampsie/Eclampsie avec 25%.

Graphique 14. 5 : Répartition des complications obstétricales selon le type en 2014

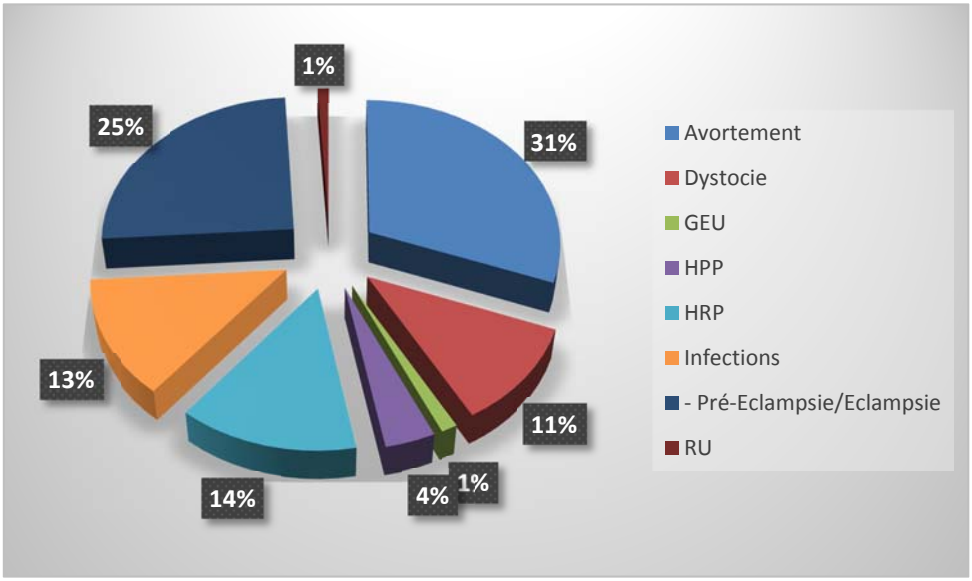

Les autres complications comme le HRP, les infections et la Dystocie représentent respectivement 14%, 13% et 11% respectivement.

Tableau 14. 12 : Répartition des complications obstétricales dans les structures de santé en 2014

	Dahra	Darou-Mousty	Kebemer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	Région
Avortement	219	142	188	50	27	70	125	8	**829**
Dystocie	56	50	92	23	9	0	61	13	**304**
GEU	3	0	1	0	0	3	26	1	**34**
HPP	9	2	25	6	4	0	51	8	**105**
HRP	26	29	16	11	9	57	206	19	**373**
Infections	55	5	36	3	7	0	244	5	**355**
- Pré-Eclampsie/Eclampsie	58	26	68	14	6	37	429	40	**678**
RU	1	4	1	0	0	0	15	6	**27**
Ensemble	**427**	**258**	**427**	**107**	**62**	**167**	**1157**	**100**	**2705**

Source : RM Louga

XIV.10 : PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES MALADIES

XIV.10.1 : Paludisme

Au titre de la prévention du paludisme, la région a reçu en 2014 quelque 41000 MILDA dont 82,9% a été distribué entre les OCB (48%), les femmes enceintes (20%) et les autres clients (32%)

Tableau 14. 13: Distribution de MILDA en 2014

Quantité MILDA reçues	*Quantité de MILDA Distribuées*				*Quantité de MILDA restantes*
	Femmes enceintes	Clients	OCB	Total	
41 000	*6 828*	*10 847*	*16 298*	*33 973*	*7 027*

Source : RM Louga

XIV.10.2 : Tuberculose

Au total 337 cas de tuberculose à microscopie positive dépistés dans les structures sanitaires de la région de Louga sur une cible de 922 individus soit un taux global de détection de 37% en 2014.

Sur les 339 traitements anti tuberculeux administrés pour l'ensemble des districts sanitaires, un taux de guérison de 88% a été atteint avec un taux de perdus de vue de 5%.

Tableau 14. 14: Résultats PEC tuberculose

	Dahra	Darou-Mousty	Kebemer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	**Région Louga**
Nombre de cas de tuberculose à microscopie positive à dépister (cible)	146	96	196	81	75	120	168	80	922
Nombre de cas de tuberculose à microscopie positive dépistés	43	43	91	14	19	31	74	22	337
Taux de détection	29,45 %	44,80 %	46,43%	19,75%	25,33 %	26%	44%	27,50 %	37%
Nombre de traitements anti tuberculeux administrés	36	56	79	20	18	31	88	11	339
Nombre de malades traités et guéris	32	56	62	16	16	24	81	10	297
Taux de Guérison TPM+	88%	100%	78,48%	90%	89%	77,40%	92%	90,90 %	88%
Nombre de malades perdus de vu	0	0	11	1	0	2	2	0	16
Taux PDV	0%	0%	11,45%	5%	0%	6,45%	1%	0%	5%

Source : RM Louga

Pour la meilleure performance en termes de Taux de Guérison TPM+, c'est le district de Dahra qui vient en tête avec 100%.Il est suivi des districts de Louga, Sakal et Keur Momar Sarr avec des taux respectifs de 92% et 90,90% et 90%

Les taux de détection les plus importants sont notés dans les districts de Kébémer (46,43%) et Darou Mousty (44,80%) alors que le district de avec ses 19,75% présente le taux le plus bas.

XIV.10.3 : Lutte contre le VIH Sida

Sur une cible de 62834 personnes à dépister dans la région de Louga en 2014, 83% a été testé au VIH avec 99% de taux de retraits des résultats.

Tableau 14. 15 :Répartition des tests au VIH Sida par district en 2014

	Dahra	Darou-Mousty	Kébémer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	**Région**
Nombre de personnes à dépister (cible)	9441	6010	12778	5417	4543	7885	11629	5134	**62834**
Pourcentage de personnes qui ont été testées au VIH	68%	91%	65%	85%	115%	67%	99%	100%	**83%**
Pourcentage de personnes ayant retiré leurs résultats	100%	99%	98%	100%	99%	100%	99%	100%	**99%**

Source : RM Louga

Des efforts sont à faire dans les districts de Dahra, Kébémer et Linguère qui présentent des taux très en dessous de la moyenne nationale en ce qui concerne les personnes qui ont été testées au VIH avec respectivement 68%,65% et 67%.

Cependant, les résultats obtenus pour le retrait des tests sont très satisfaisants quel que soit le district (plus de 90%) avec des maxima pour les districts de Dahra, Keur Momar Sarr, Linguère et Sakal, 100% chacun.

La prévalence globale au VIH Sida dans les structures sanitaires est de 0,4%, un taux beaucoup plus important que celui fourni par les résultats de l'EDS-MICS 2010/2011 (0,1%).

Tableau 14. 16: Prévalence du VIH suivant le district sanitaire en 2014

	Dahra	Darou-Mousty	Kébémer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	**Région**
Nombre de personnes qui ont été testées au VIH	6455	5460	8274	4597	5231	5277	11488	5121	**51903**
Pourcentage de personnes dépistées positives au VIH	0,3%	0,3%	0,3%	0,1%	0,2%	1,6%	0,6%	0,1%	**0,4%**

Source : RM Louga

Le district de Linguère présente la prévalence la plus importante avec 1,6%, quatre fois supérieur à la moyenne de la région de Louga. Dans le district de Louga la prévalence au VIH est également au-dessus de la moyenne. Les taux de prévalence les plus faibles de la région sont enregistrés dans les districts de Keur Momar Sarr (0,1%), Sakal (0,1%) et Koki (0,2%).

Pour un total de 51903 personnes testées positives, le nombre total de 896 PVVIH régulièrement suivies avec ou sans ARV en 2014 dans la région de Louga soit 1,7% demeure trop faible

Cependant, la proportion de PVVIH sous ARV parmi les personnes régulièrement suivies est globalement importante soit 94,1%.

Tableau 14. 17: Traitement des PVVIH selon le district sanitaire en 2014

	Dahra	Darou-Mousty	Kébémer	Keur Momar Sarr	Koki	Linguère	Louga	Sakal	**Région**
Nombre total de PVVIH régulièrement suivies avec ou sans ARV	161	48	59	9	29	258	332	0	**896**
Pourcentage de PVVIH régulièrement suivies sous ARV	96,9%	95,8%	84,7%	77,8%	86,2%	94,2%	95,2%	0%	**94,1%**

Source : RM Louga

Dans un district sur deux, le pourcentage de PVVIH régulièrement suivies sous ARV demeure au-dessus de la moyenne régionale. Il s'agit notamment des districts de Dahra (96,9%), Darou Mousty (95,8%), Louga (95,2%) et Linguère (94,2%).

Graphique 14. 6 : Personnes vivant avec le VIH suivies

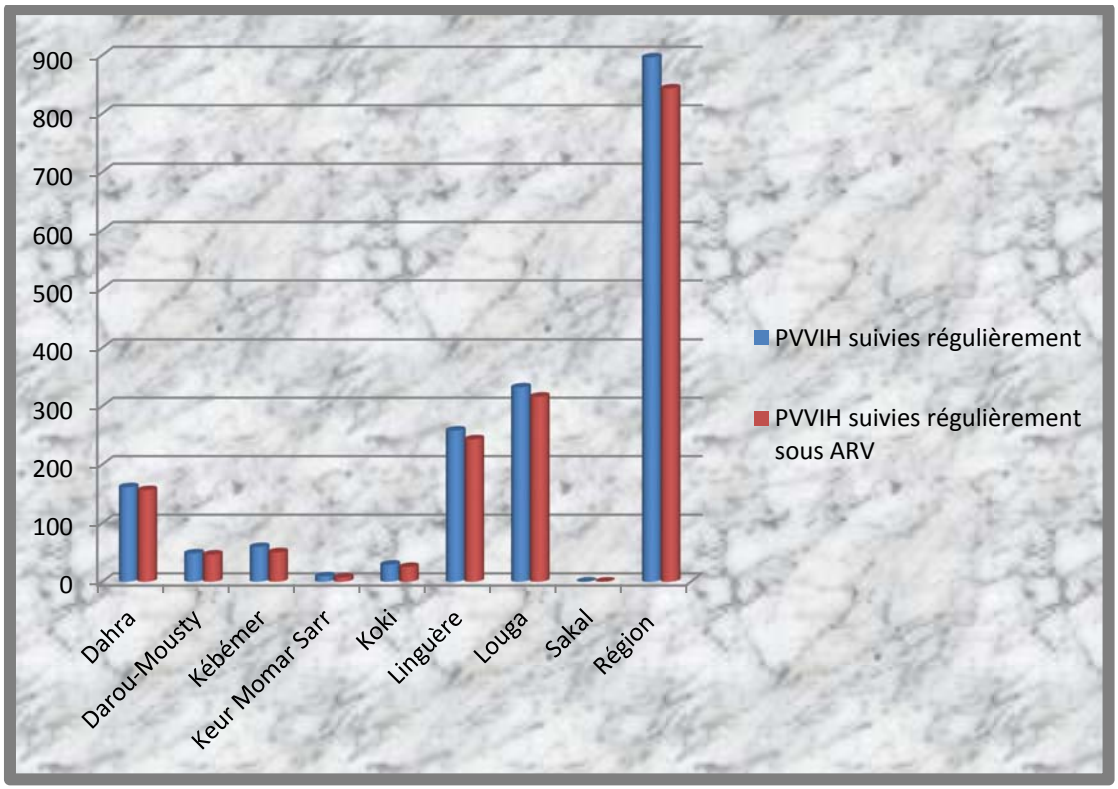

CONCLUSION

Certes, l'Etat du Sénégal, soutenu par divers partenaires et les collectivités locales, a déployé des moyens importants pour le secteur de la santé dans la région de Louga, mais aussi bien pour l'accès et pour la qualité des soins, des efforts sont encore à faire pour une mise en œuvre correcte des programmes avec des résultats probants.

Le taux de prévalence contraceptive des femmes en union toujours très faible. Pour les consultations prénatales, Louga présente un taux acceptable mais, il faut tendre vers le suivi de toutes les femmes enceintes

La prévalence du VIH Sida demeure encore faible. Le suivi de la situation épidémiologique pose vraiment problème au niveau de la région du fait du fait des rétentions d'informations décrétées par les syndicats de la santé et qui perdurent à Louga même si ailleurs le mot d'ordre a été levé depuis assez longtemps.

CHAPITRE XV - ELEVAGE

INTRODUCTION

L'élevage est un secteur d'une grande importance socioéconomique et culturelle dans la région de Louga tant par les revenus générés malgré, par ailleurs, la faiblesse des investissements publics, que par le nombre de ménages concernés.

Dans la région de Louga, 67,8% des ménages s'activent dans l'élevage selon les résultats du RGPHAE de 2013.

La région de Louga est dotée par ailleurs d'une vaste zone pastorale qui englobe tout le département de Linguère avec sa zone de refuge pour le cheptel (Ranch de Dolly) et une partie du département de Louga notamment l'arrondissement de Keur Momar Sarr; il faut également remarquer l'existence d'un capital humain de qualité avec des pasteurs à l'expérience avérée.

La contribution de l'élevage à l'économie régionale dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté n'est pas négligeable même si il reste confronté à certaines contraintes, notamment :

- un mode extensif et pastoral
- une insuffisance des infrastructures de base
- la persistance de certaines maladies
- une méconnaissance des effectifs réels du cheptel
- la conservation et la commercialisation du lait
- les vols de bétail.

Ce chapitre traite du cheptel (espèces et effectifs) et de sa répartition spatiale entre les différents départements de la région de Louga et de la volaille dans un premier temps avant de s'intéresser par la suite aux abattages contrôlés en termes de nombre par espèce et de poids.

XV.1 : LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

XV.1.1 : Le cheptel

Le cheptel de la région de Louga est évalué à 1875223 têtes toutes espèces confondues.La région de Louga concentre 16,8% du cheptel national ce qui la place parmi les plus grandes régions d'élevage du Sénégal que sont Tambacounda, Saint-Louis et Kolda.

Du point de vue de la répartition du cheptel suivant le département, celui de Linguère qui concentre 61,6% du bétail régional apparaît comme la plus grande zone d'élevage. Le département de Louga abrite un peu plus du quart des effectifs du bétail de la région (25,5%) contre 13% pour le département de Kébémer.

Tableau 15. 1: Répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce par département

Département	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Equin	Asin	Camelin	Total Bétail
Kébémer	51359	128875	50049	374	5162	7152	233	243204
Linguère	238700	634041	230169	1982	12708	36312	348	1154259
Louga	109480	240221	98363	1812	8575	19109	199	477760
Région de Louga	399539	1003137	378580	4168	26445	62573	780	1875223

Source : ANSD

Les petits ruminants sont les espèces dominantes dans le cheptel de la région de Louga au plan effectif de l'ensemble soit 53,5% pour les ovins et 20,2% pour les caprins.

Les bovins constituent 21,3% des effectifs contre 3,3% et 1,4% pour les asins et les équins. Les effectifs de camelins et de porcins sont marginaux.

Graphique 15. 1 : Répartition du cheptel régional selon l'espèce

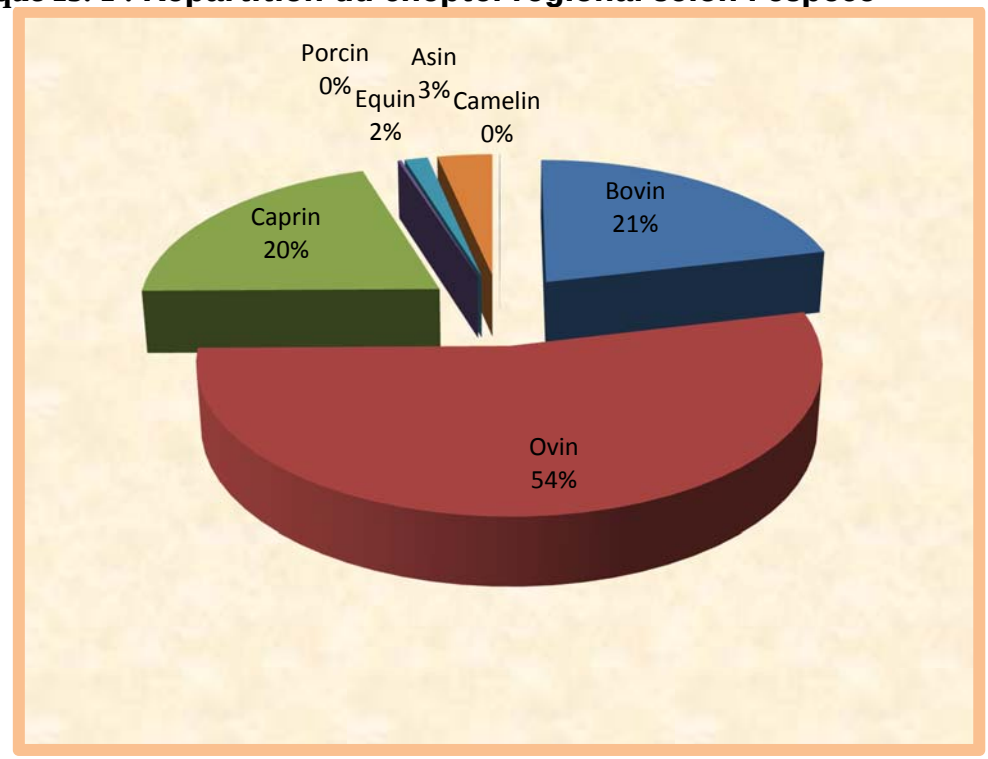

Source : ANSD

Tableau 15. 2: Répartition des effectifs du cheptel selon l'espèce par département (en pourcentage)

	Bovin	Ovin	Caprin	Porcin	Equin	Asin	Camelin	Total Bétail
Kébémer	12,9%	12,8%	13,2%	9,0%	19,5%	11,4%	29,9%	13,0%
Linguère	59,7%	63,2%	60,8%	47,6%	48,1%	58,0%	44,6%	61,6%
Louga	27,4%	23,9%	26,0%	43,5%	32,4%	30,5%	25,5%	25,5%
Pourcentage par colonne	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Total Région	399539	1003137	378580	4168	26445	62573	780	1875223
Total Région % en ligne	**21,3%**	**53,5%**	**20,2%**	**0,2%**	**1,4%**	**3,3%**	**0,0%**	**100,0%**

Source : ANSD

La répartition des effectifs suivant l'espèce et le département montre une prédominance du département de Linguère, toutes espèces confondues.

Graphique 15. 2: Répartition du bétail par espèce selon le département

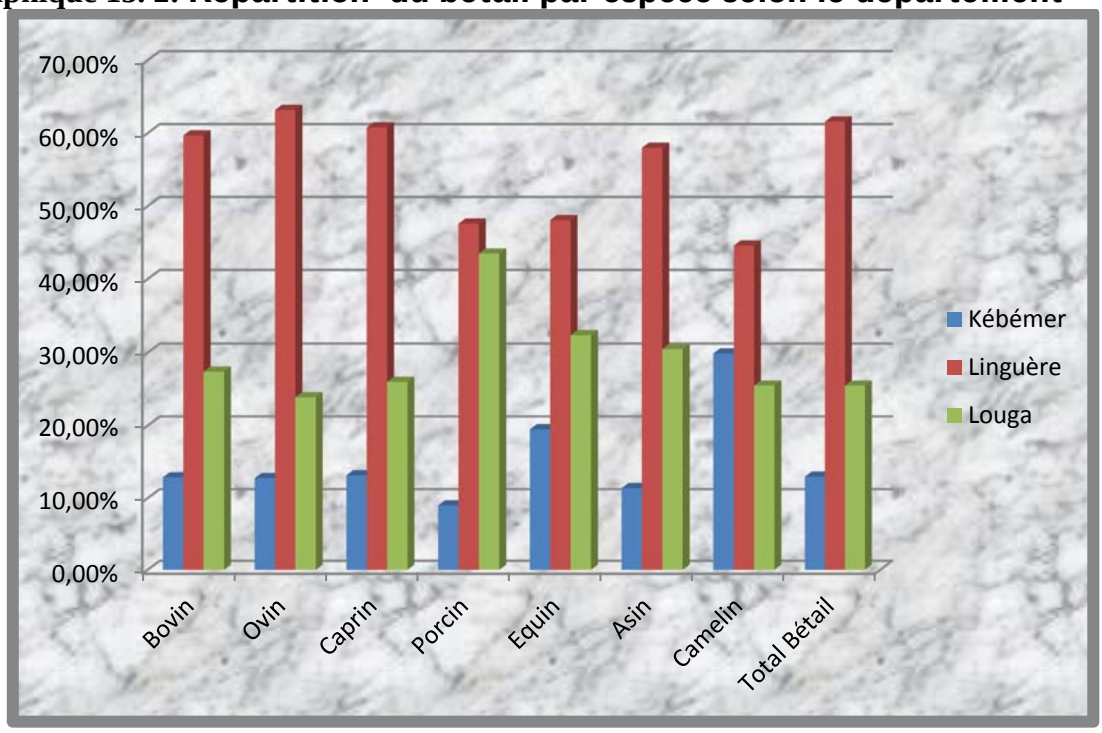

Source : ANSD

En effet, plus de la moitié des bovins (59,7%) est localisé dans le Linguère qui concentre également 63,2% et 60,8% des ovins et des caprins respectivement.

Le département de Louga concentre 23,9% des ovins, 26% des caprins et 27,4% des bovins de la région.

XV.1.2 : La volaille

Les résultats du RGPHAE montrent que l'effectif de la volaille pour la région de Louga s'élève à quelque 285 579 têtes dont 36,6% dans le département de Louga.

Les départements de Kébémer et Linguère concentrent respectivement 33,9% et 29,5% des effectifs de la volaille dans la région de Louga

Tableau 15. 3: Répartition des effectifs de la volaille par département

Département	Effectif	Pourcentage
Kébémer	96 729	33,9%
Linguère	84 294	29,5%
Louga	104 556	36,6%
Région de Louga	285 579	100,0%

Source : ANSD

XV.2 : LES ABATTAGES CONTROLES

Pour l'année 2014, les abattages contrôlés de la région de Louga concernent au total75671 têtes dont 16% de bovin et 84% de petits ruminants.

Pour les petits ruminants, les abattages concernent essentiellement les caprins pour 61% des effectifs contre 39% pour les ovins.

Tableau 15. 4: abattages contrôlés selon les espèces

Espèce		
Taureau	Nombre	1898
	Poids (en Tonnes.)	298,5
Taurillon	Nombre	719
	Poids (en Tonnes.)	80
Bœuf	Nombre	1101
	Poids (en Tonnes.)	190
Vache	Nombre	7321
	Poids (en Tonnes.)	870
Génisse	Nombre	286
	Poids (en Tonnes.)	29
Veau / vêle	Nombre	825
	Poids (en Tonnes.)	67,4
Total bovin	Nombre	12150
	Poids (en Tonnes.)	1534,9
Ovin	Nombre	24888
	Poids (en Tonnes.)	332,2
Caprin	Nombre	38633
	Poids (en Tonnes.)	456,6
Total petit ruminant	Nombre	63521
	Poids (en Tonnes.)	788,8
Total Général	Nombre	75671
	Poids (en Tonnes.)	2323,7

Source : IRSV Louga

La répartition des abattages de bovins selon la catégorie montre que ce sont principalement les vaches avec 60,3% et les taureaux (15,6%) qui sont abattus dans la région de Louga. Les bœufs (9,1%) et les veaux / vêles avec 6,8% suivent contre 5,9% et 2,4% pour les Taurillons et les génisses respectivement.

Graphique 15. 3 : Abattages contrôlés en 2014 selon l'espèce et le poids

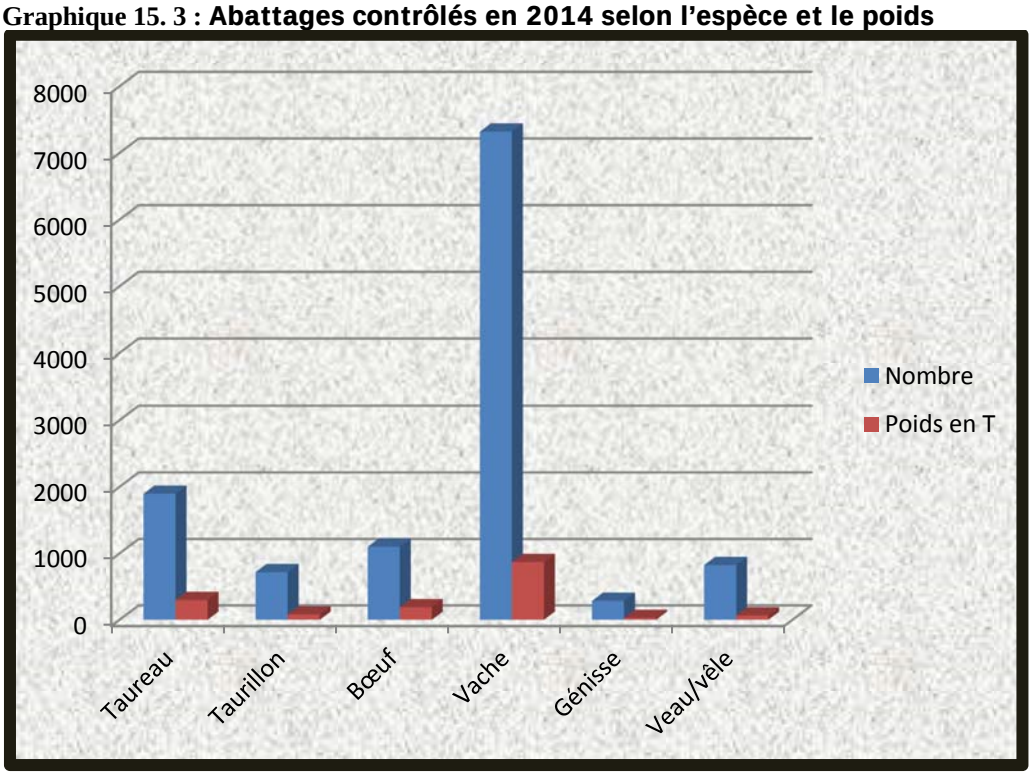

Source : IRSV Louga

Le poids des abattages contrôlés dans la région de Louga en 2014 s'élève globalement à 2323,7 tonnes. Le poids des bovins représente 66% contre 34 % pour les petits ruminants

CONCLUSION

L'élevage constitue avec l'agriculture l'un des moteurs du développement économique et social de la région de Louga. Le Plan Sénégal Emergent constitue à cet effet une belle opportunité pour réformer un secteur qui tarde encore à exploiter la plénitude des potentialités de la région.